

RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN
PAIX – TRAVAIL – PATRIE

MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE ET DE LA
DÉCENTRALISATION

RÉGION DU SUD

DÉPARTEMENT DE L'OCÉAN

COMMUNE D'AKOM II



REPUBLIC OF CAMEROON
PEACE – WORK – FATHERLAND

MINISTRY OF TERRITORIAL ADMINISTRATION AND
DECENTRALIZATION

SOUTH REGION

OCEAN DIVISION

AKOM II COUNCIL

PLAN COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT D'AKOM II



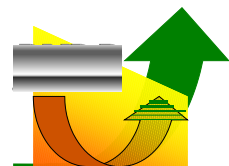
Avec l'appui technique de l'OAL



CAIPE
Centre d'Appui aux Initiatives Paysannes
d'Ebolowa, Association à vocation d'ONG
B.P. 338 Ebolowa
Tel : +237 22 07 44 23
E-mail : caipebwa@yahoo.fr

Réalisé

Et financier du



Programme National de
Développement Participatif/ Cellule
Régionale de Coordination du Sud

Septembre 2015

FICHE DE VALIDATION DU PLAN COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT

Le présent Plan Communal de Développement a été validé par les administrations compétentes ci-après :

Visa du Maire

Akom II, le

Visa du MINEPAT

Kribi, le

Visa du Préfet

Kribi, le

Sommaire

FICHE DE VALIDATION DU PLAN COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT	2
Sommaire	3
Liste des abréviations, acronymes et sigles	5
Liste des tableaux	8
Liste des figures	10
Liste des cartes	10
1. INTRODUCTION	19
1.1 Contexte et justification	20
1.2 Objectifs du PCD	21
1.3 Structure du PCD	21
2. METHODOLOGIE	22
2.1 Préparation de l'ensemble du processus	23
2.1.1 Préparation pédagogique	23
2.1.2 Préparation administrative	23
2.2 Processus de collecte et d'analyse des données	25
2.2.1 Collecte et analyse des données du DIC	25
2.2.2 Collecte et analyse des données du DEUC.....	25
2.2.3 Collecte et analyse des données du DPNV.....	26
2.3 Consolidation des données et cartographie	26
2.4 Atelier de planification et mobilisation des ressources et de programmation	27
2.5 Mise en place d'un mécanisme de suivi-évaluation participatif	28
3. PRESENTATION SOMMAIRE DE LA COMMUNE	29
3.1 Localisation de la Commune	30
3.2 Milieu biophysique	32
3.2.1 Le climat	32
3.2.2 Le relief.	33
3.2.3 Sols	33
3.2.4 Hydrographie	34
3.2.5 Flore et faune.....	34
3.3 Milieu humain	36
3.3.1 Historique.....	36
3.3.2 Taille de la population.....	36
3.3.3 Activités économiques	42
3.3.3.1 Agriculture	42
3.3.3.2 Élevage et pêche.....	44
3.3.3.3 Chasse.....	44
3.3.3.4 L'exploitation forestière	44
3.3.3.5 L'exploitation minière.....	47
3.3.3.6 L'artisanat.....	47
3.3.3.7 Commerce	47
3.3.3.8 Industrie	47
3.3.3.9 Les services de l'informel	48
3.4 L'accès aux services sociaux de base	49
3.4.1 L'éducation.....	50
3.4.1.1 Enseignement maternel et primaire	50
3.4.1.2 Enseignement secondaire, emploi et formation professionnelle	50
3.4.2 La santé	53

3.4.3	L'accès à l'eau potable	56
3.4.4	L'énergie électrique	58
3.4.5	L'encadrement psycho-social.....	58
3.4.6	La communication.....	58
3.4.7	Cadre institutionnel de la Commune d'Akom II	60
3.4.7.1	Institutions Publiques et Administratives.....	60
4.	Synthèse des résultats du diagnostic.....	61
4.1	Synthèse du Diagnostic de l'Institution Communale (DIC)	62
4.1.1	Forces et faiblesses	62
4.1.2	Opportunités et contraintes	63
4.1.3	Pistes d'actions prioritaires.....	63
4.1.3.1	Axes de renforcement	63
4.2	Synthèse des données sur la petite enfance	65
4.3	Synthèse des données sur les changements climatiques	67
4.4	Principaux problèmes et besoins identifiés et consolidés par secteur	68
5.	Planification stratégique.....	91
5.1	Vision et objectifs du PCD	92
5.2	Cadres logiques sectoriels	93
5.3	Coût estimatif du PCD.....	148
6.	Programmation	152
6.1	Cadre sommaire de gestion environnementale.....	156
6.2	Principaux impacts potentiels et mesures envisageables	156
6.3	Plan de Sommaire de Gestion l'Environnement (PSGE)	159
6.4	Plan D'investissement Annuel (PIA).....	161
6.5	Plan de passation des marchés du PIA	162
7.	Mécanisme de Suivi Evaluation	166
7.1	Composition et attributions du comité de suivi-évaluation du PCD	167
7.2	Indicateurs de suivi et d'évaluation (par rapport au PIA).....	168
7.3	Dispositif, outils et fréquence du reporting.....	170
7.3.1	Dispositif	170
7.3.2	Outils et fréquences de suivi.....	170
7.4	Mécanisme de préparation du PIA et de révision du PCD	170
7.5	Préparation et actualisation du PIA	170
7.6	Révision du PCD.....	171
8.	Plan de Communication sur la mise en œuvre du PCD.....	172
8.1.	Objectifs du plan.....	173
8.2.	Etapes d'élaboration et de mise en œuvre du plan.....	173
8.3.	Stratégie.....	174
8.4.	Cibles de la commune	174
8.4.1.	Cibles principales:.....	174
8.5.	Cibles indirectes :	174
9.	Conclusion.....	176

Liste des abréviations, acronymes et sigles

ACD	:	Agent Communal de Développement
ACEFA	:	Appui à la Compétitivité des Exploitations Familiales
AES- SONEL	:	American Energizing Society – Société Nationale d'Electricité
AFOP	:	Appui à la Formation Professionnelle
AGR	:	Activités Génératrices de Revenus
BAD	:	Banque Africaine pour le Développement
Bi-ADAPT	:	Adaptation aux Changement Climatique par une Agriculture biologique
BICEC	:	Banque internationale pour le Commerce, l'Épargne et le Crédit
CA	:	Compte Administratif
CAC	:	Centimes Additionnels Communaux
CAIPE	:	Centre d'Appui aux Initiatives Paysannes d'Ebolowa
CAMPOST	:	Cameroon Postal Services
CAMTEL	:	Cameroon Telecommunication
CDMT	:	Cadre de Dépense à Moyens Termes
CDV	:	Comité Villageois de Développement
CES	:	Collège d'Enseignement secondaire
CETIC	:	Collège d'Enseignement Technique, industriel et Commerciale
CMA	:	Centre Médical d'Arrondissement
CNPS	:	Caisse Nationale de Prévoyance Sociale
COFIL	:	Comité de pilotage
CSI	:	Centre de Santé Intégré
CSP	:	Centre de Santé Privé
CVUC	:	Commune et Villes Unies du Cameroun
DAADER	:	Délégation d'Arrondissement de l'Agriculture et du Développement Durable
DAEPIA	:	Délégation d'Arrondissement de l'Élevage, des Pêches et des Industries Animales
DAJEC	:	Délégation d'Arrondissement de la Jeunesse et de l'Éducation Physique
DEUC	:	Diagnostic de l'Espace Urbain Communal
DIC	:	Diagnostic de l'Institution Communale
DPNV	:	Diagnostic Participatif Niveau Village
DSCE	:	Document Stratégique pour la Croissance et l'Emploi
EBC	:	Église Baptiste du Cameroun
ELECAM	:	Elections Cameroon
EPC	:	Église Presbytérienne Camerounaise

EPCO	:	Église Presbytérienne Camerounaise Orthodoxe
FCFA	:	Franc de la Communauté Française d'Afrique
FEICOM	:	Fonds Spécial d'Équipement et d'Intervention Intercommunale
GIC	:	Groupe d'initiative Commune
GTZ	:	Organisation de Coopération Technique Allemande
IAEB	:	Inspection d'Arrondissement de l'Éducation de Base
M P	:	Matériaux provisoires
MARP	:	Méthode Accélérée de Recherche Participative
MINAS	:	Ministère des Affaires Sociales
MINATD	:	Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation
MINEPIA	:	Ministère de l'Élevage, des Pêches et des Industries Animales
MINMAP	:	Ministère des Marchés Publics
MINTP	:	Ministère des Travaux Public
ND	:	Non Déterminé
OAL	:	Organisation d'Appui Local ;
OFRDPC	:	Organisation des Femmes du Rassemblement Démocratique du Peuple Camerounais
OJRDPC	:	Organisation des Jeunes du Rassemblement Démocratique du Peuple Camerounais
ONG	:	Organisation Non Gouvernemental
PAJER-U	:	Programme d'Appui à la Jeunesse Rurale et Urbaine
PCD	:	Plan Communal de Développement
PDC	:	Plan de Développement Communal
PDPP	:	Plan de Développement des Peuples Pygmées
PFNL	:	Produits forestiers Non ligneux
PIA	:	Plan d'investissement annuel
PM	:	Premier Ministère
PNDP	:	Programme national de Développement Participatif
PNVRA	:	Programme National de Vulgarisation de la Recherche Agricole
PSGE	:	Plan Sommaire de Gestion de l'Environnement
RDPC	:	Rassemblement Démocratique du Peuple Camerounais
RFA	:	Redevance Forestière annuelle
SAR/SM	:	Section Artisanale rurale/Section ménagère
SARL	:	Société à Responsabilité Limitée
SAS	:	Service des Affaires Sociale
SD	:	Semi Dur
SDE	:	Service déconcentré de l'État

SG	:	Secrétaire Général
SODECAO	:	Société de Développement du CACAO
TCP	:	Télécentre Communautaire Polyvalent
TIC	:	Technologies de l'Information et de la communication
TS	:	Travail Social
UE	:	Union Européenne
WWF	:	World Wild Fund

Liste des tableaux

Tableau 1 : Espèces fauniques répertoriées dans la Commune d'Akom II.....	35
Tableau 2: Répartition de la population par village	37
Tableau 3: Répartition générale de la population par tranches d'âge.....	41
Tableau 4 : Prix de vente de quelques cultures vivrières dans la Commune d'Akom II	43
Tableau 5: Calendrier agricole de la Commune d'Akom II	43
Tableau 6: Corps de métiers de la Commune d'Akom II	48
Tableau 7: Situation générale de l'accès à l'éducation de base dans la Commune d'Akom II	50
Tableau 8: Situation générale de l'accès à l'enseignement secondaire dans la Commune d'Akom II	50
Tableau 9: Représentativité des sectoriels (Service Déconcentrés de l'Etat) dans la Commune d'Akom II	60
Tableau 10: forces et faiblesses de l'Institution Communale d'Akom II	62
Tableau 11 : Opportunités et Contraintes de la Commune d'Akom II.....	63
Tableau 12 : Succès et Echecs de l'Institution Communale d'Akom II	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 13 : Axes de renforcements de l'Institution Communale d'Akom II	64
Tableau 14: Problèmes et besoins du secteur de l'Agriculture	68
Tableau 15: Problèmes et besoins du secteur de l'Elevage, des Pêches et Industries Animales.....	69
Tableau 16: Problèmes et besoins du secteur du Domaines, Cadastre et affaires foncières	69
Tableau 17: Problèmes et besoins du secteur du Développement urbain et habitat	70
Tableau 18: Problèmes et besoins du secteur de l'Environnement et protection de la nature	71
Tableau 19: Problèmes et besoins du secteur des Forêts et faune.....	72
Tableau 20: Problèmes et besoins du secteur de l'Administration territoriale, décentralisation et maintien de l'ordre	73
Tableau 21 : Problèmes et besoins du secteur de l'Éducation de base	74
Tableau 22 : Problèmes et besoins du secteur de l'Enseignements secondaires	75
Tableau 23 : Problèmes et besoins du secteur de l'Enseignements supérieur.....	75
Tableau 24 : Problèmes et besoins du secteur de la santé publique.....	76
Tableau 25 : Problèmes et besoins du secteur de l'eau et l'énergie.....	77
Tableau 26 : Problèmes et besoins du secteur des Travaux publics.....	78
Tableau 27 : Problèmes et besoins du secteur des Affaires sociales.....	79
Tableau 28 : Problèmes et besoins du secteur de l'Enseignements secondaires Promotion de la femme et de la famille.....	80
Tableau 29 : Problèmes et besoins du secteur de la Jeunesse et Éducation Civique	80
Tableau 30 : Problèmes et besoins du secteur des Sports et éducation physique	81
Tableau 31 : Problèmes et besoins du secteur des Transports.....	81
Tableau 32 : Problèmes et besoins du secteur de l'Emploi et formation professionnelle.....	82
Tableau 33 : Problèmes et besoins du secteur des Petites et moyennes entreprises	82

Tableau 34 : Problèmes et besoins du secteur de la Recherche scientifique et innovation	83
Tableau 35 : Problèmes et besoins du secteur du Tourisme et loisir	83
Tableau 36 : Problèmes et besoins du secteur des Arts et culture	84
Tableau 37 : Problèmes et besoins du secteur des Mines, industrie et développement technologique	84
Tableau 38 : Problèmes et besoins du secteur du Commerce	84
Tableau 39 : Problèmes et besoins du secteur des Postes et télécommunication	85
Tableau 40 : Problèmes et besoins du secteur de la Communication	85
Tableau 41 : Problèmes et besoins du secteur du Travail et sécurité sociale	85
Tableau 42: synthèse des projets prioritaires par village.....	87
Tableau 43: Coût estmatif du PCD	149
Tableau 44 : Cadre de dépenses à moyen terme (CDMT)	153
Tableau 45 : impacts potentiels et mesures envisageables	157
Tableau 46 : plan sommaire de gestion de l'environnement	159
Tableau 47: Plan d'Investissement Annuel 2015 d'AKOM II.....	161
Tableau 48: Composition du Comité de suivi du PCD.....	167
Tableau 49: Indicateur de suivi –évaluation du PIA	169
.....	

Liste des figures

Figure 1: Diagramme climatique Akom II.....	32
Figure 2: courbe des temperatures de Akom II.....	33
Figure 3: Répartition de la population par sexe	36
Figure 4: Répartition de la population par sexe et par village	38
Figure 5: Répartition de la population par tranches d'age et selon le sexe.....	41

Liste des cartes

Carte 1: Carte administraive de l'Arrondissement d'Akom II.....	31
Carte 2: Répartition de la population d'Akom II.....	40
Carte 3: Titres d'exploitations de la Commune d'Akom II	46
Carte 4: Carte scolaire de la Commune d'Akom II.....	52
Carte 5: Carte sanitaire de la Commune d'Akom II.....	55
Carte 6: Carte des infrastructures hydrauliques de la Commune d'Akom II	57

RESUME

Le présent document, Plan Communal de Développement (PCD) de la Commune d'Akom II, est la boussole devant orienter son développement transversal. Il est l'un des principaux produits issus de la convention de partenariat entre le Programme National de Développement Participatif (PNDP) sous tutelle du Ministère de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire (MINEPAT) et la Commune d'Akom II. L'ensemble des travaux ayant abouti au présent document s'est étalé de Mai 2014 à Juin 2015, suivant une démarche participative à diverses échelles : l'institution communale, l'espace urbain communal, le niveau village (comprenant les peuples autochtones).

La réalisation du Plan Communal de Développement a pour objectif de doter la Commune d'Akom II d'un outil de référence pour l'impulsion du développement local dans le strict respect des orientations nationales décrites dans les documents cadres tels que le « **Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE)** », les politiques sectorielles, la « **Vision 2035** »... La mission s'est déroulée conformément aux prescriptions du « **Guide méthodologique de planification régionale et locale** » ainsi que de la « **Check List** » du PNDP relatifs au processus de planification locale. Elle s'est faite en cinq (05) étapes principales, notamment : la préparation ; la réalisation des diagnostics participatifs ; la consolidation des données des différents diagnostics ; l'atelier de planification, de mobilisation des ressources et de programmation ; la mise en place du dispositif de suivi-évaluation.

Suivant une analyse par secteurs, les diagnostics ont révélés les problèmes suivants :

- **Concernant le secteur des infrastructures**, la mauvaise répartition, la vétusté et la quasi-absence d'entretien des infrastructures. Ainsi, l'ensemble de la voirie communale est non bitumée, impraticable en toute saison, équipée d'ouvrages de franchissement délabrés et étroits. L'accès à l'eau potable est de loin une évidence pour la majeure partie de la population, l'accès à l'électricité en dessous de 20%, seul le Centre-ville dispose d'infrastructures de télécommunication (réseaux téléphoniques) instables pendant que la Couverture radio-télé par le signal CRTV y est nulle. Par ailleurs, la Commune ne dispose pas d'un plan d'urbanisme ni de réserve foncière
- **Concernant le secteur de la santé**, la Commune de d'Akom II ne compte que 06 formations sanitaires donc 01 Centre Médical d'Arrondissement, 05 Centres de Santé Intégrée. Tous ces établissements disposent des infrastructures vétustes et

insuffisantes, d'un faible niveau d'équipement et d'un personnel insuffisant et absent.

- **Concernant le secteur de l'éducation**, la Commune d'Akom II compte 19 écoles primaires publiques, 02 écoles maternelles, pour un total de 1 505 élèves, 91 salles de classes, 992 tables bancs et 71 enseignants. Par ailleurs la Commune dans son ensemble compte deux (02) lycées (général et technique), deux (02) C.E.S. et une SAR/SM. Cet ensemble d'établissements compte 551 élèves, 61 enseignants et 37 salles de classes. Ces établissements scolaires présentent tous des problèmes de vétustés des bâtiments, de personnel ainsi que d'absences d'infrastructures de sécurité, loisirs et d'assainissement.
- **Concernant le Secteur social (hors éducation et santé)** : Les couches vulnérables, les femmes et les jeunes bénéficient de très peu d'encadrement que ce soit dans le cadre de la défense de leur droit ou de la promotion de leur développement socio-économique.
- **Le secteur rural** qui représente la principale activité et source de revenus des populations, souffre d'un faible niveau d'organisation et d'encadrement des acteurs, de la quasi inexistence d'infrastructures d'appui aux activités du monde rural. Ceci a pour conséquence d'entraver fortement la valorisation des importantes ressources de ce secteur dans l'espace communal d'Akom II.
- **Le secteur de l'industrie et des services**, malgré d'importantes ressources minières, est très peu développé en raison du faible développement des infrastructures d'électrification et de transport. Cependant on observe une exploitation illicite des mines d'or où sont utilisés des enfants

La Mise en œuvre du présent Plan Communal de Développement nécessite un investissement à hauteur de **14 752 151 658 FCFA (quatorze milliards sept cent cinquante deux millions cent cinquante un mille six cents cinquante huit FCFA)**. Les projets pertinents ont été peaufinés et développés à l'aide de 28 cadres logiques sectoriels regroupant l'ensemble des interventions à mettre en œuvre dans chaque secteur pour résoudre l'ensemble des problèmes identifiés. Pour les besoins de priorisation 200 microprojets identifiés par les populations ont été retenus comme prioritaires.

La programmation générale des actions prioritaire a permis d'élaborer un Cadre de Dépenses à Moyen Terme (CDMT) pour la période de 2015 à 2017 d'un montant de **3 370 850 688 FCFA (trois milliards trois cents soixante-dix millions huit cents**

cinquante mille six cents quatre-vingt-huit). À la suite de l'évaluation des ressources effectivement mobilisables par la Commune au cours de l'année 2015 un Plan d'Investissement Annuel (PIA) d'une valeur de **1 632 802 130 FCFA (un milliard six cents trente-deux millions huit cents deux mille cent trente)** a été élaboré.

Parallèlement, un plan d'action en faveur des Peuples Pygmées se chiffrant à 91 000 000 FCFA, ainsi qu'un plan en faveur des couches vulnérables évalué à 13 500 000 F CFA ont été élaborés.

Pour la mise en œuvre adéquate du PCD, un Plan de Passation de Marché (PPM) a été élaboré pour les projets dont la réalisation est prévue pour la première année (2015). À ceci s'ajoute un plan de gestion des impacts socio-environnementaux pour atténuer les conséquences négatives et optimiser les impacts positifs liés à la mise en œuvre des projets contenus dans le CDMT.

La mise en œuvre du PCD étant participative et inclusive, elle devra faire l'objet d'une forte volonté politique de l'exécutif municipal qui devra nouer des partenariats utiles dans ce cadre, compte tenu de la limitation tant qualitative que quantitative des ressources humaines, financières et matérielles au niveau local. Aussi, pour soutenir les efforts de la Commune relativement à la recherche de partenariat, un plan de communication sur le PCD a été élaboré.

Enfin, un Comité chargé d'assurer la coordination de la mise en œuvre, du suivi-évaluation et de l'actualisation du PCD a été mis en place.

ABSTRACT

This document, the Akom II's Council Development Plan (CDP), is the compass that should guide its transverse development. It is one of the main products of the partnership agreement between the National Community Driven Development Program (PNDP) under the Ministry of Economy, Planning and Regional Development and the Akom II's Council. All the work that led to this document ranged from May 2014 to June 2015, following a participatory process at various scales: the council institution, the council urban space, the village level (including indigenous peoples).

The implementation of the Council Development Plan aims to provide the Council of Akom II with a reference tool for the spring off of local development in strict compliance with the national policy framework described in documents such as the "Strategy Document Growth and Employment (SDGE)", sectoral policies, the "Vision 2035 "... The mission was conducted in accordance with the requirements of "Methodological guide for Regional and Local Planning" and the "Check-List" of PNDP on local planning process. It was fulfill in five (05) main steps as follow: the preparation; the achieving of participatory diagnosis; the consolidation of data from different diagnosis; the planning workshop, resource mobilization and programming; the implementation of participatory monitoring and evaluation mechanism.

Following sectors analysis, the diagnosis has revealed the following problems:

- **Concerning the infrastructure sector**, poor distribution, the old age and the non-existence of infrastructural maintenance. Thus, the entire council road network is unpaved, impractical at all season, equipped with derelict and narrow bridges. Access to clean water is not evident for most of the population, access to electricity is below 20%, only the downtown offers telecommunications infrastructure (telephone networks) usually not stable while the coverage by the CRTV radio and TV signal is null. Furthermore, the Municipality does not have an urban development plan nor any land reserve
- **Concerning the health sector**, Akom II Council has only 06 health facilities such as 01 District Medical Center, 05 Integrated Health Centers. All these facilities have derelict and inadequate infrastructures, a pour level of equipment and a staff insufficient and absent.
- **Regarding the education sector**, the Akom II Council has 19 public primary schools, 02 kindergartens, for an overall of 1505 students, 91 classrooms, 992 pupils desk and 71 teachers. Moreover the Council has two (02) high schools

(general and technical), two (02) colleges of secondary education and one rural craft section/housewife section. The whole of the secondary numbers 551 students, 61 teachers and 37 classrooms. All of these schools present problems of derelict buildings, of staff and lack infrastructure of security of leisure and sanitation.

- **Regarding the social sector (excluding education and health):** The vulnerable, women and young people receive very little guidance whatsoever in connection with the defense of their rights or the promotion of socio-economic development.
- **The rural sector** that is the main activity and source of income of the population, suffers from a low level of organization and coaching of actors, the non-existence of infrastructure to support rural activities. As a consequence, this greatly hinders the enhancement of resources of this sector in the council area of Akom II
- **The industry and services sector**, despite significant mineral resources, is poorly developed due to the poor development of electrification infrastructures and transport. However illicit exploitation of gold mines is observed wherein children are used.

The implementation of this Council Development Plan requires an investment of up to **FCFA14, 752, 151, 658** (fourteen billion seven hundred and fifty two million one hundred and fifty one thousand six hundred and fifty eight). The relevant projects were refined and developed to 28 sectoral using logical frameworks bringing together all the interventions to be implemented in each sector to solve all the problems identified. For the prioritization of needs 200 micro projects identified by the communities as priorities were identified.

The general programming of priority activities has helped to develop a Mid Term Expenditure Framework (MITEF) for the period 2015-2017 in the amount of **FCFA 3,370,850,688**. Following the evaluation of resources actually mobilized by the Council in 2015 an Annual Investment Plan (AIP) with a value of **FCFA 1,632,802,130** was developed.

Besides, an action plan in favor of marginalized population (pygmy) amounting to FCFA 91,000,000 and a plan for vulnerable persons valued at FCFA 13,500,000 have been developed.

For the proper implementation of the CDP, a Procurement Plan (PP) has been developed for projects whose implementation is planned for the first year (2015). Added to this is a socio-environmental management framework to mitigate the negative impacts and maximize positive impacts related to the implementation of the projects contained in the MITEF.

The CDP's implementation is participatory and inclusive, it should be back with a strong political will from the Council executive who will make valuable partnerships in this context, given the limitation both qualitative and quantitative of human resources, financial and material at the local level. Thus, to support the efforts of the Council as far as looking for partnership, an Information plan and communication on the implementation of the CDP has been developed.

Finally, a Steering Committee of the CDP with a mission to coordinate the implementation, monitoring, evaluation and update of the CDP was set up.

1. INTRODUCTION

1.1 Contexte et justification

La Loi N°96/ 06 du 18 janvier 1996 portant révision de la constitution de l'État du Cameroun consacrant le caractère décentralisé de la République : la Loi N° 2004/017 du 22 juillet 2004 portant loi d'orientation de la décentralisation, la Loi N° 2004/018 du 22 juillet 2004 fixant les règles applicables aux Communes ; la Loi N° 2004/019 du 22 juillet 2004 fixant les règles applicables aux Régions et plus tard la création du fonds de la décentralisation et les transferts de compétences de 19 ministères à ce jour, ont radicalement transformé le cadre réglementaire, institutionnel et le fonctionnement des Communes du Cameroun. La Commune devient l'acteur central au niveau local de l'initiation, de la programmation des actions de développement.

La planification locale devient de ce fait le levier sur lequel les acteurs de développement actionnent pour solutionner les problèmes liés à l'amélioration des conditions de vie des populations.

Cette transformation sociale et économique doit être en cohérence avec les politiques nationales (Vision 2035 et DSCE), sectorielles (Matrice des Stratégies Sectorielles) et locales d'une part ainsi qu'avec les outils d'appui à la planification locale d'autre part. La planification dont il est question permet de garantir une meilleure prise en compte des problèmes de développement et existentiels des populations au niveau local, d'impliquer efficacement les populations dans le processus de définition de leurs besoins prioritaires et de favoriser une appropriation efficace de la méthodologie et du processus par les populations.

Cette opération de planification précédée d'un Diagnostic participatif des acteurs est fondamentale pour l'élaboration d'une stratégie de développement Communal afin d'éviter la navigation à vue. À cet effet, la Commune d'Akom II avec l'appui du MINMAP et du PNDP a sélectionné à travers le contrat N°003/CS/DRPM/CRPM/2014 l'Organisme d'Appui Local (OAL) Centre d'Appui aux Initiatives Paysannes d'Ebolowa (CAIPE) afin de l'accompagner dans l'ensemble du processus d'actualisation de son Plan de Développement Communal élaboré en 2006.

Le présent document (Plan Communal de Développement) est l'expression concrète des objectifs de développement à court, moyen et long terme de la Commune d'Akom II. Il n'est que le résultat issu de plusieurs diagnostics réalisés à différents niveaux

(DIC, DEUC, DPNV) afin d'établir une vision commune de développement durable basée sur la participation des acteurs clés bénéficiaires.

1.2 Objectifs du PCD

Doter la Commune d'une vision de développement élaborée à l'issue d'un processus participatif est l'objectif général, la raison d'être du PCD. Le présent PCD est la boussole qui permet à la Commune d'éviter une navigation à vue tout en orientant les actions prioritaires de développement dans le temps et dans l'espace.

Plus spécifiquement les objectifs sont les suivants :

- Réaliser la monographie de la Commune
- Mener un diagnostic participatif
- Élaborer une planification stratégique
- Présenter les ressources mobilisables par la Commune
- Programmer les investissements
- Élaborer le cadre socio-environnemental sommaire des investissements du CDMT
- Mettre en place un dispositif de suivi-évaluation de la mise en œuvre du PCD.

1.3 Structure du PCD

Le présent document est l'aboutissement du processus de la mission d'accompagnement de la Commune d'Akom II dans l'actualisation de son PDC.

Il est structuré de la manière suivante :

- Résumé ;
- Introduction ;
- Méthodologie ;
- Présentation sommaire de la Commune ;
- Synthèse des résultats des diagnostics participatifs ;
- Planification stratégique ;
- Programmation ;
- Mécanismes de suivi-évaluation ;
- Plan de communication ;
- Conclusion ;
- Bibliographie.

2. METHODOLOGIE

La réalisation de la mission d'accompagnement de la Commune d'Akom II dans l'actualisation du PCD s'est inspirée de la démarche méthodologique définie par le PNDP dans *Le guide méthodologique de planification régionale et locale* ainsi que dans la check-list du processus de planification. Suivant ce document cadres, la mission s'est déroulée en cinq (05) étapes principales, à savoir :

- ➔ la préparation de l'ensemble du processus ;
- ➔ la collecte et le traitement des informations ;
- ➔ la consolidation des données (y compris la cartographie) ;
- ➔ l'atelier de planification, de mobilisation des ressources et de programmation ;
- ➔ la mise en place d'un mécanisme de suivi-évaluation participatif.

2.1 Préparation de l'ensemble du processus

Étape hautement importante, la préparation s'est faite de manière rigoureuse afin d'intégrer l'ensemble des facteurs pouvant interférer dans la réalisation de la mission. En plus de la collecte transversale de données de base/secondaires, elle a comporté deux (02) grandes étapes, à savoir la préparation pédagogique et la préparation administrative.

2.1.1 Préparation pédagogique

La préparation pédagogique de la mission s'est faite en deux (02) temps :

- **Préparation avec le PNDP** : À l'initiative du PNDP, elle s'est déroulée pendant deux (02) semaines dans la ville de Sangmélima lors de l'atelier régional de formation des (OAL) à la démarche de planification locale et communale. Cette rencontre a permis aux participants d'échanger et de s'imprégner de la nouvelle approche de planification, des innovations, de la démarche méthodologique, des outils, des qualifications requises pour diverses tâches et du canevas de rapportage
- **La préparation interne** : Il a été essentiellement question de la restitution du contenu de la formation des OAL à l'ensemble de l'équipe d'intervention. L'atelier de restitution a été organisé dans la Commune d'Akom II afin de permettre aux membres du Comité de Pilotage (CoPil) d'y prendre part et à l'équipe d'intervention de s'imprégner des réalités locales.

2.1.2 Préparation administrative

La préparation administrative s'est déroulée en cinq (05) étapes :

- **Prise de contact avec les responsables des services sectoriels départementaux** : À cet effet, un atelier a été organisé dans la ville de Kribi par les OAL ATIPAD, ACIDI, CAIPE ainsi que le PNDP. Au cours de cet atelier qui a été l'occasion de présenter aux responsables sectoriels départementaux le nouveau contexte du PCD, des données de base complémentaire concernant la situation de référence de la Commune d'Akom II ont également été collectées.
- **Prise de contact avec l'exécutif municipal** : Elle s'est déroulée dans le cadre d'un atelier organisé à la Commune d'Akom II. Outre le Maire et ses adjoints, le personnel communal, les responsables des services sectoriels locaux ainsi que les membres du CoPil ont pris part à cette rencontre où des échanges ont porté sur le cahier des charges du CAIPE, la méthodologie d'accompagnement, le calendrier d'intervention et l'identification de potentielles sources pour le financement du Plan Communal de Développement (PCD).
- **Information et sensibilisation des autorités administratives locales** : dans ce cadre, il a été question de présenter le contenu de la mission au Sous-préfet de l'Arrondissement d'Akom II. Il a également été question de présenter au Sous-préfet les appuis attendus de ses services, notamment en ce qui concerne la mobilisation des acteurs locaux.
- **Information et sensibilisation des autres parties prenantes** : des correspondances signées du Sous-préfet et du Maire ont été transmises à des parties prenantes clés du processus, notamment les Élités, les conseillers municipaux, les responsables d'associations, les autorités religieuses, les autorités traditionnelles. Ces correspondances portaient sur le contenu de la mission, le programme de mise en œuvre, le rôle des parties.
- **Atelier de lancement** : présidé par le Sous-préfet d'Akom II, l'atelier de lancement a regroupé un échantillon représentatif de la diversité sociologique de la Commune d'Akom II : Élités, Conseillers municipaux, leaders d'associations, représentants des peuples autochtones (Pygmées), Chefs traditionnels, opérateurs économiques, leaders religieux... Cette rencontre à laquelle a également pris part le PNDP a donné l'occasion aux participant(e)s de soulever leurs attentes et inquiétudes par rapport la mission et de

s'imprégner des innovations de la phase 2 du PNDP. De plus, le calendrier de passage par village a été distribué aux autorités traditionnelles au terme de l'atelier.

2.2 Processus de collecte et d'analyse des données

Chacun des trois (03) diagnostics participatifs a donné lieu à la collecte et à l'analyse des données spécifiques. Les processus de collecte et d'analyse de ces données ont fait l'objet d'une démarche participative et inclusive.

2.2.1 Collecte et analyse des données du DIC

La réalisation du Diagnostic Institutionnel Communal s'est déroulée du 15 au 17 juillet 2014 à la Mairie d'Akom II à travers la collecte et l'analyse des données sur :

- ➔ les ressources humaines à travers l'exploitation de l'état nominatif du personnel et du dossier des conseillers municipaux ;
- ➔ les ressources financières à partir des budgets et comptes administratifs des exercices 2012, 2013, 2014 ;
- ➔ le patrimoine communal ;
- ➔ la gestion des relations.

La collecte et l'analyse ont principalement impliqué les membres du Comité de Pilotage (CoPil), les membres de l'Exécutif communal (Maire, Adjoint, Secrétaire Général), le personnel communal, les Conseillers municipaux et les responsables des services sectoriels locaux.

2.2.2 Collecte et analyse des données du DEUC

Dans le cadre de la réalisation du DEUC (tenue du 15 au 17 juillet 2014), la collecte et l'analyse des données ont intégré :

- ➔ la délimitation de l'espace urbain communal ;
- ➔ la réalisation de la cartographie participative de la ville d'Akom II ;
- ➔ l'inventaire des activités des parties prenantes, des Problèmes/contraintes, des atouts/potentialités de la ville ;
- ➔ l'implantation des infrastructures sociocommunautaires (géo-référencement) ;
- ➔ la formulation des problèmes et l'identification des projets prioritaires de l'espace urbain.

Cette activité a impliqué le CoPil, les différents corps de métiers, les responsables des services sectoriels locaux ainsi que les populations de l'espace considéré.

2.2.3 Collecte et analyse des données du DPNV

Pour la réalisation du DPNV, il a été procédé à la collecte et à l'analyse des données sur :

- ➔ l'état des lieux : les ressources naturelles, les équipements, les ressources économiques et financières, les moyens humains et le capital social ;
- ➔ l'implantation des infrastructures sociocommunitaires (géo-référencement) ;
- ➔ les politiques, les institutions et les processus, leurs influences sur les ressources et leurs accès ;
- ➔ le changement climatique : tendances et influences saisonnières ;
- ➔ les activités par groupe socioprofessionnel ;
- ➔ les stratégies développées par les populations face aux contraintes rencontrées et aux atouts ;
- ➔ la hiérarchisation et la classification des besoins et des demandes en fonction des atouts, des dynamiques et des contraintes.

La réalisation du DPNV s'est déroulée du 28 octobre au 20 novembre 2014 dans 25 villages Bantous et 09 Campements pygmées sous forme de réunions communautaires où des séances de travaux en plénière (assemblées villageoises) ont alterné avec des groupes de travaux mis en place sur la base des groupes socioprofessionnels (jeunes, femmes, hommes, pygmées).

2.3 Consolidation des données et cartographie

La consolidation a consisté en la mise en commun des données issues de l'ensemble des diagnostics (DEUC, DIC et DPNV). Notamment, il a été question de :

- ➔ Établir la situation de référence par secteur (Ministère);
- ➔ Formuler les problèmes et identifier les solutions transversales par secteur ;
- ➔ Élaborer la matrice synthèse des diagnostics des ressources naturelles ;
- ➔ Élaborer la matrice synthèse des Changements Climatiques au niveau Local (CCL) ;
- ➔ Consolider les données dans Excel et PRO_ADP ;

- Produire des cartes thématiques (scolaire, sanitaire, forestière, hydraulique, démographique, campements pygmée) grâce au logiciel de cartographie MapInfo 8.5.

La restitution des diagnostics s'est faite en deux (02) étapes. La première qui a concerné le DEUC et le DIC a eu lieu le 25 novembre 2014. La restitution du diagnostic consolidé quant à elle a eu lieu le mardi 30 décembre 2014.

2.4 Atelier de planification et mobilisation des ressources et de programmation

L'atelier de planification, de mobilisation des ressources et de programmation a eu lieu du 23 au 24 mars 2015. Cette rencontre a connu la participation de plusieurs catégories d'acteurs dont les membres de l'exécutif municipal, les responsables des services sectoriels départementaux, les cadres du PNDP, les cadres de la délégation régionale du MINEPAT, les conseillers municipaux, les membres du Comité de Pilotage, les chefs traditionnels.

- **Planification** : La planification a été l'occasion de passer en revue les projets prioritaires des villages et de l'espace urbain et d'examiner puis valider les cadres logiques sectoriels.
- **Mobilisation des ressources** : Dans ce cadre, il a été question pour l'exécutif communal de présenter les sources de financement ainsi que les ressources mobilisables par la Commune au cours des 03 prochaines années pour le financement des projets identifiés.
- **Programmation** : La programmation a consisté en :
 - l'identification des axes d'intervention prioritaires sur la base des projets prioritaires de villages et de l'espace urbain ainsi que des orientations nationales définies dans le cadre du DSCE;
 - l'élaboration du Plan d'Investissement Annuel (PIA) de la Commune pour l'année 2014 ;
 - l'élaboration du Cadre de Dépenses à Moyen Terme (CDMT) ;
 - l'évaluation environnementale stratégique et sommaire des projets du CDMT ;
 - l'élaboration du plan opérationnel en faveur des populations vulnérables ;
 - l'élaboration d'un plan de passation des marchés.

2.5 Mise en place d'un mécanisme de suivi-évaluation participatif

Ici, il s'est principalement agi de faciliter la mise en place d'un comité chargé du suivi-évaluation de la mise en œuvre du PCD. Ledit comité est constitué de 05 membres dont 01 femme.

3. PRESENTATION SOMMAIRE DE LA COMMUNE

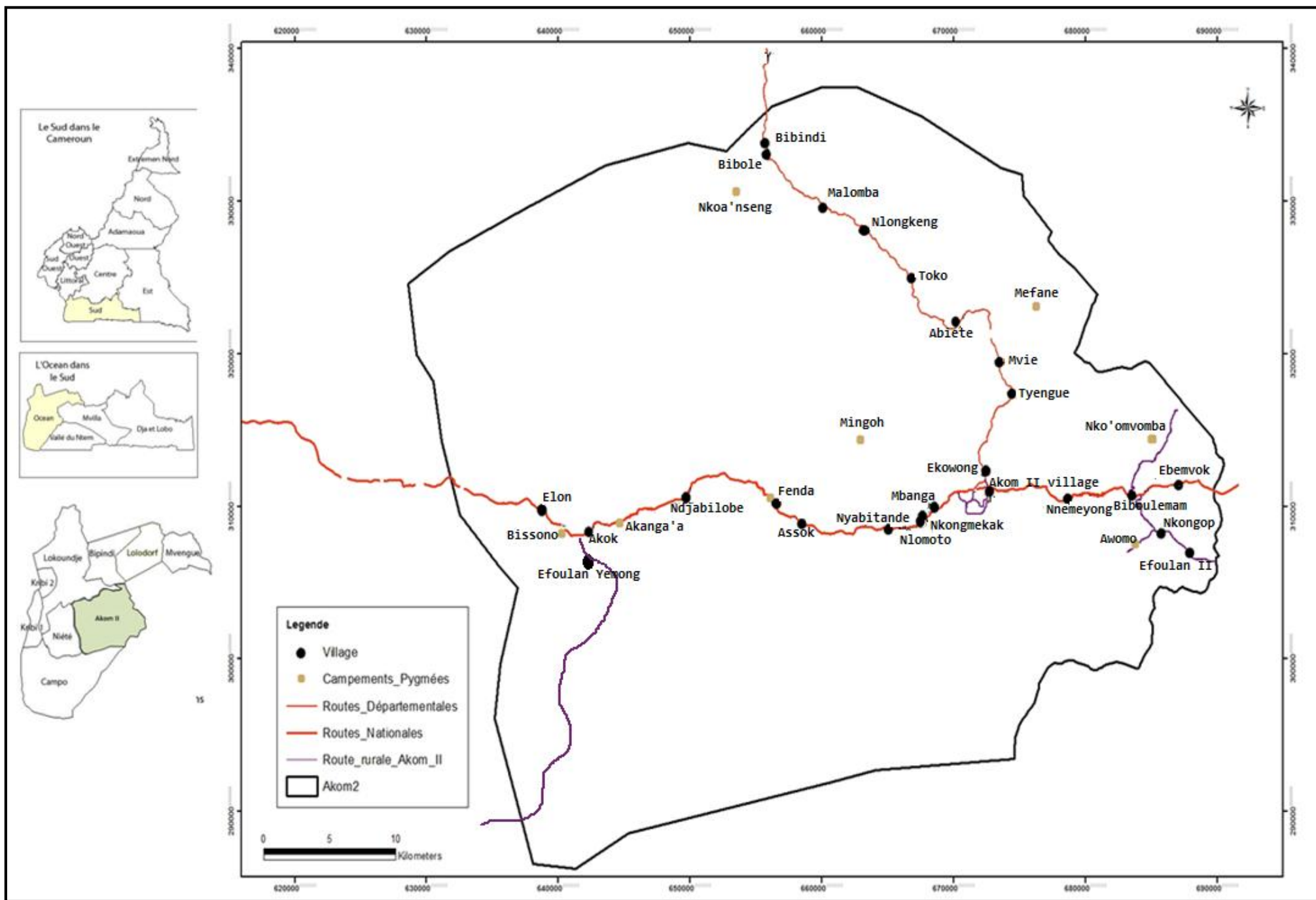
3.1 Localisation de la Commune

La Commune d'Akom II, Chef-lieu de l'Arrondissement d'Akom II, se trouve dans le Département de l'Océan, Région du Sud Cameroun. Elle est délimitée :

- au Nord par les Communes de Bipindi, Efoulan,
- à l'Ouest par la Commune de Niété,
- à l'Est par la Commune d'Arrondissement d'Ebolowa 2^e ;
- au Sud par le Parc National Campo-Ma'an.

Cette Commune occupe une superficie de 2 542 km² répartie entre 25 villages comportant 9 campements pygmées Bagyéli, un Centre-ville.

La carte suivante présente la Commune d'Akom II :



Carte 1: Carte administrative de l'Arrondissement d'Akom II

3.2 Milieu biophysique

3.2.1 Le climat

Le climat d'Akom II est de type équatorial avec quatre saisons. La grande et la petite saison de pluies est marquée par de fortes précipitations et vents violents. Il y a également une longue et une courte de saison sèche, mais celle-ci n'est pas marquée car il n'y a pas de mois sec. En moyenne la température à Akom II est de 24.3 °C. Il tombe en moyenne 2188 mm de précipitations par an. La figure suivante présente le Diagramme climatique de la Commune d'Akom II.

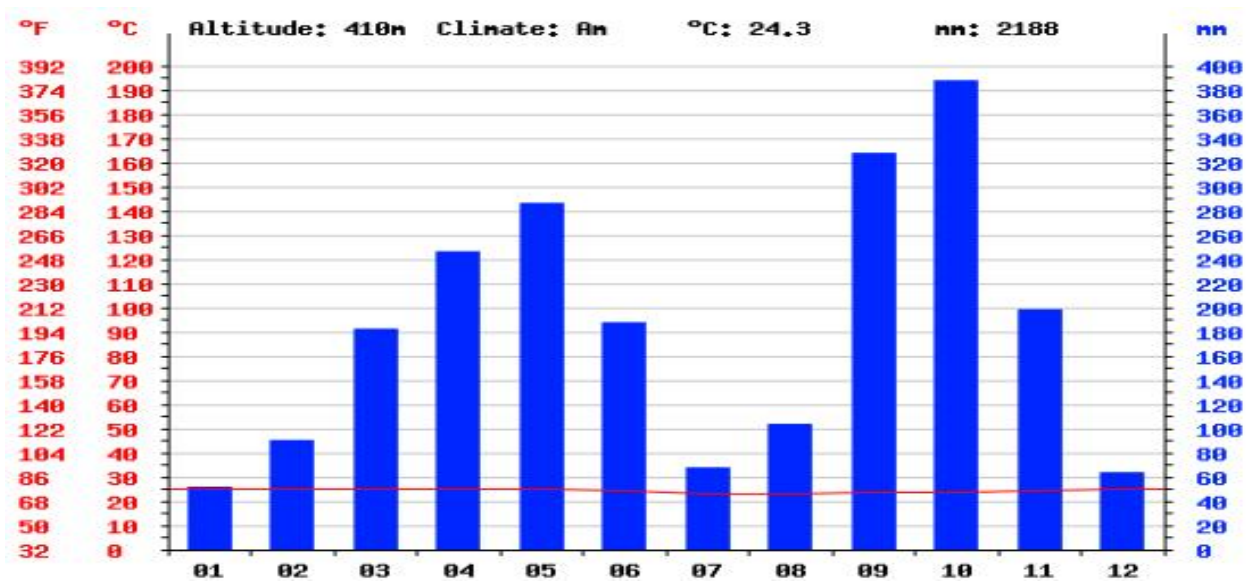


Figure 1: Diagramme climatique Akom II

Source : <http://googleads.g.doubleclick.net>

Des précipitations moyennes de 51 mm font du mois de Janvier le mois le plus sec. Le mois d'Octobre, avec une moyenne de 387 mm, affiche les précipitations les plus importantes.

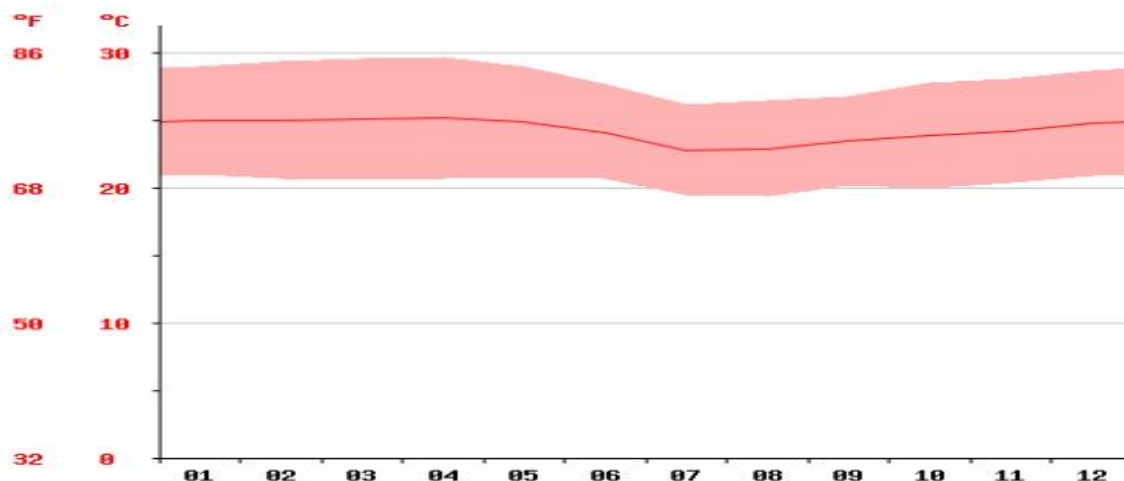


Figure 2: courbe des températures de Akom II

Source : <http://googleads.g.doubleclick.net>

Au mois d'Avril, la température moyenne est de 25.2 °C. Avril est de ce fait le mois le plus chaud de l'année. Au mois de Juillet, la température moyenne est de 22.8 °C. Juillet est de ce fait le mois le plus froid de l'année.

Les précipitations varient de 336 mm entre le plus sec et le plus humide des mois. Entre la température la plus basse et la plus élevée de l'année, la différence est de 2.4 °C.

3.2.2 Le relief.

Le relief de la Commune d'Akom II est relativement accidenté et les altitudes comparativement à celles moyennes du Sud Cameroun, sont comprises entre 72 et 630 m.

On note à plusieurs endroits quelques plateaux et terrains de faible pente plus ou moins valorisés par les activités anthropiques (agriculture, constructions...).

3.2.3 Sols

Les sols de la Commune d'Akom II appartiennent au groupe des sols ferrallitiques. Ce sont des sols argileux tropicaux de couleur brun-jaunâtre à brun vif. Le PH est généralement acide. Des sols hydromorphes très mal drainés sont rencontrés dans les bas-fonds. De manière globale, il s'agit de sols qui, dans de bonnes conditions, supportent les cultures arbustives peu exigeantes comme le palmier à huile, l'hévéa. Ils sont également propices à la culture des tubercules.

3.2.4 Hydrographie

La Commune d'Akom II dispose d'un réseau hydrographique dense entrecoupé de nombreuses chutes offrant de grandes potentialités hydroélectriques et touristiques. On distingue plusieurs cours d'eau dont le plus long est Kienke encore appelé « Tchengué » mais aussi Tchangué ou Biwomé selon les localités traversées. À cause de la faible altitude, car on s'achemine vers le niveau de la mer, force a été de constater que l'espace est parsemé de marécages, ce qui laisse transparaître une forte présence en eau et potentielles carrières de sable et de pisciculture et de cultures maraichères. Flore et faune.

- La flore

La végétation est celle de la forêt dense humide. Elle est fortement influencée par la pluviométrie, la proximité de la mer, l'altitude, les sols et l'activité humaine. Les espèces phares de ces forêts sont l'Azobé (*Lophira alata*) appartenant à la famille des achnaceae, le Fraké (*Terminalia superba*), famille des Combretaceae, l'Ebiara (*Berlinia bractéosa*), l'Illomba (*Pycnanthus angolensis*), famille des myristicaceae, l'Okan, le Padouk (*Ptérocarpus sauyoxii*), famille des Fabaceae, le Bibolo (*Lovoa trichilioïdes*), famille des Méliaceae ...

En plus du bois, on retrouve aussi les PFNL dans cette Commune que les populations exploitent pour accroître leur revenu. Les PFNL les plus exploités sont le "ndo'o" (mangues sauvages, *Irvingia gabonensis*), *Trichoscypha acuminata*, l'"Essok" (*Garcinia lucida*)...

- La faune

La faune (sauvage et aquatique) de cette Commune est très diversifiée. Elle regorge de grands mammifères tels que les gorilles (*Gorilla*) famille des Cercopithécidae, le Sitatunga (*Tragelaphus spekei*), le mandrill (*Papio sphinx*) ; les amphibiens, les reptiles tels que la vipère, la tortue de forêt, le varan (*Varanus sp*), le python (*Python sebae*), les oiseaux (pintade, calao...), les crustacés et les poissons (silure, tilapia...). Le tableau suivant présente de manière non exhaustive l'ensemble des animaux (à l'exception de la faune domestique) rencontrés dans la Commune d'Akom II ainsi que leur statut selon le *Convention on International Trade in Endangered Species* (CITES)

Tableau 1 : Espèces fauniques répertoriées dans la Commune d'Akom II

Noms scientifiques	Noms pilote	Statut CITES
<i>Artherurus africanus</i>	Arthérule	Non classé
<i>Cephalophus c. callipygus</i>	Céphalophe de Peters	Non classé
<i>Cephalophus dorsalis c.</i>	Céphalophe à bande dorsale noire	Non classé
<i>Cephalophus monticola</i>	Céphalophe à bande bleue	Non classé
<i>Cephalophus n. nigrifrons</i>	Céphalophe à front noir	Non classé
<i>Cephalophus sylvicultor</i>	Céphalophe à dos jaune	Protégé
<i>Cercocerbe agilis</i>	Cercocèbe agile	Non classé
<i>Cercopithecus cephus</i>	Moustac	Non classé
<i>Cercopithecus neglectus</i>	Singe de Brazza	Non classé
<i>Cercopithecus nictitans</i>	Hocheur	Non classé
<i>Colobus guereza</i>	Magistrat	Protégé
<i>Gorilla</i>	Gorille	Protégé
<i>Hyemoschus aquaticus</i>	Chevrotain aquatique	Protégé
<i>Loxodonta africana cyclotis</i>	Eléphant de forêt	Protégé
<i>Manis gigantea</i>	Pangolin géant	Protégé
<i>Mandrill</i>	Cyno	Protégé
<i>Pan troglodytes</i>	Chimpanzé	Protégé
<i>Panthera pardus</i>	Panthère	Protégé
<i>Potamochoerus porcus</i>	Potamochère	Protégé
<i>Tragelaphus spekei</i>	Sitatunga	Protégé
<i>Varanus nilotica</i>	Varan	Protégé
<i>Bitis gabonica</i>	Vipère du Gabon	Protégé
<i>Osteoleamus tetrapsis</i>	Crocodile	Protégé
<i>Veverra civetta</i>	Civette	Protégé
<i>Tryonomys swinderianus</i>	Aulacode (hérisson)	Non classé
<i>Francolinus sp</i>	Perdrix	Non classé
<i>Erethizon dorsatum</i>	Porc-épic	Non classé
<i>Kinixys sp</i>	Tortue	Non classé

3.3 Milieu humain

3.3.1 Historique

Selon la transmission orale, le nom « Akom », trouve ses origines pendant les migrations des peuples vers Kribi à la recherche du sel. Après de longues marches, une troupe populaire dirigée par les leaders Nlem Ononô et Abessolo Mbita. Constatant que le peuple était fatigué ces derniers décidèrent de faire un break et à l'ombre d'un Fraké (Akom). Le repos fut si paisible qu'ils décidèrent de s'y installer définitivement. Ce village, bien servi par sa position centrale entre les villes de Kribi et Ebolowa devint après l'indépendance du Cameroun, le chef-lieu de la nouvelle unité administrative d'Akom II, créée par décret N°109 du 31 mars 1962. Il comportait alors trois services publics (un poste agricole, un jardin d'enfants, une école publique) et un service marchand (un marché).

3.3.2 Taille de la population

L'actualisation des données démographiques (RGP, 2007) publiées en 2010 (25 000 habitants) permet de déterminer la population actuelle à 32 335 habitants suivant le taux d'accroissement naturel national (2,9%). Cependant, les différents diagnostics de l'espace urbain (DEUC) et Niveau Village (DPNV) ont permis de dénombrer les résidents permanents qui sont respectivement de 2 038 habitants (périmètre urbain) et 10 083 habitants (villages et campements pygmées) pour un total de 12 121 habitants. Les femmes sont majoritaires, soit 50,15% de la population contre 49,85% pour les hommes.

La figure suivante présente la répartition de la population par sexe.

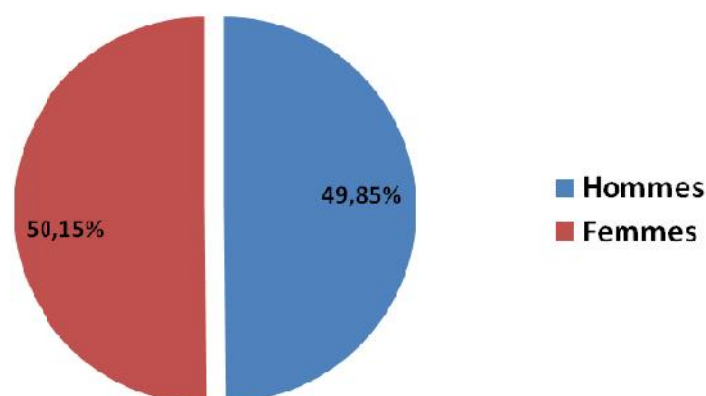


Figure 3: Répartition de la population par sexe

La répartition de la population par village est présentée dans le tableau suivant :

Tableau 2: Répartition de la population par village

Villages	Hommes	Femmes	TOTAL
Elon	84	81	165
Akok + 2 campements pygmée	124	100	224
Efoulan yemong	119	75	194
Ndjabilobé	143	131	274
Fenda+ 1 campement pygmée	176	187	363
Assok	237	289	526
Nyabitandé + 1 campement pygmée	213	196	409
Nlomoto	177	159	336
Mbanga	134	148	282
Nkongmekak	151	208	359
Bibindi	181	193	374
Bibolé	167	181	348
Malomba	191	146	337
Nlonkeng + 1 campement pygmée	203	252	455
Toko	269	184	453
Abiete	181	167	348
Mvie	396	419	815
Tyengue	154	166	320
Ekowong	180	166	346
Akom II village + 1 campement pygmée	320	327	647
Nnemeyong	320	323	643
Biboulemam	161	139	300
Efoulan II + 1 campement pygmée	151	163	314
Nko'ongop + 1 campement pygmée	156	168	324
Ebemvok + 1 campement pygmée	478	449	927
Espace urbain	976	1062	2 038
Total	6 042	6 079	12 121

Le précédent tableau permet d'établir le diagramme suivant, présentant la démographie par village en centaine d'habitants.

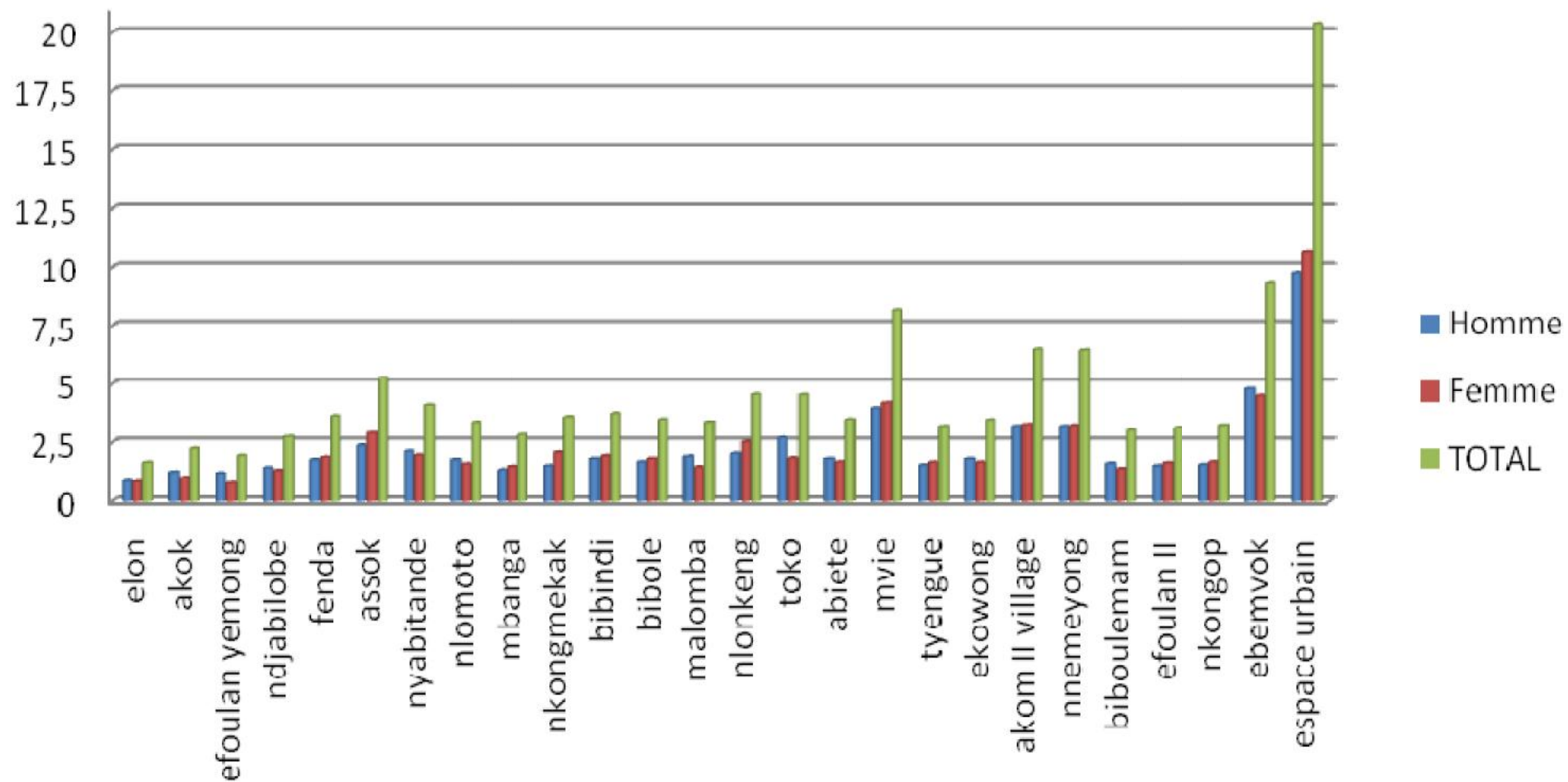
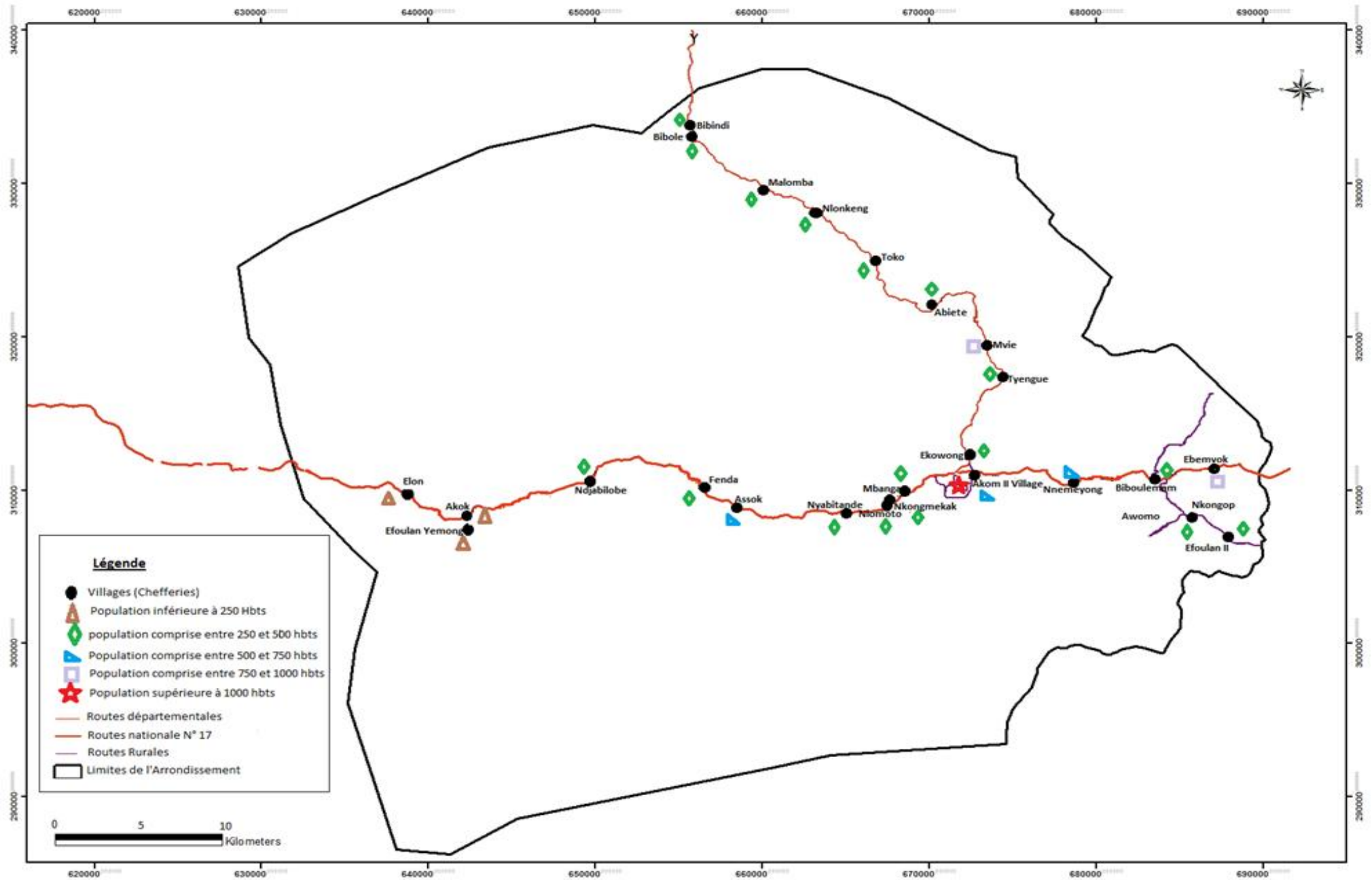


Figure 4: Répartition de la population par sexe et par village

L'analyse du précédent graphique nous permet d'établir les remarques suivantes :

- Trois (03) villages ont une population inférieure à 250 habitants, à savoir Elon Yemisse, Akok et Efoulan Yemong
- Dix-sept (17) villages ont une population comprise entre 250 et 500 habitants à savoir : Ndjabilobé, Mbanga, Biboulemam, Efoulan II, Tyengue, Nkongop, Nlomoto, Malomba, Ekowong, Bibolé, Abiete, Nkongmekak, Fenda, Bibindi, Nyabitandé, Toko, Nlonkeng,
- Trois (03) villages ont une population comprise entre 500 et 750 habitants à savoir Assok, Nnemeyong, Akom II Village
- Deux (02) villages ont une population comprise entre 750 et 1000 habitants à savoir Mvie et Ebemvok
- Seul le périmètre urbain dispose d'une population supérieure à 1000 habitants ce qui permet d'établir la carte suivante présentant la démographie par village.

Cette analyse se synthétise également sur la carte suivante :



Carte 2: Répartition de la population d'Akom II

La répartition de cette population générale de la Commune d'Akom II par tranche d'âge est la suivante :

Tranches d'âge	0 - 35 mois		3 - 5ans		6 - 14 ans		15 - 34 ans		35 - 59 ans		60 ans et plus	
	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M
Effectif des tranches	908	902	847	842	1331	1323	1937	1925	847	842	182	180

Tableau 3: Répartition générale de la population par tranches d'âge

Source : Fiches de dénombrement de la population, équipes de planification OAL

CAIPE 2014

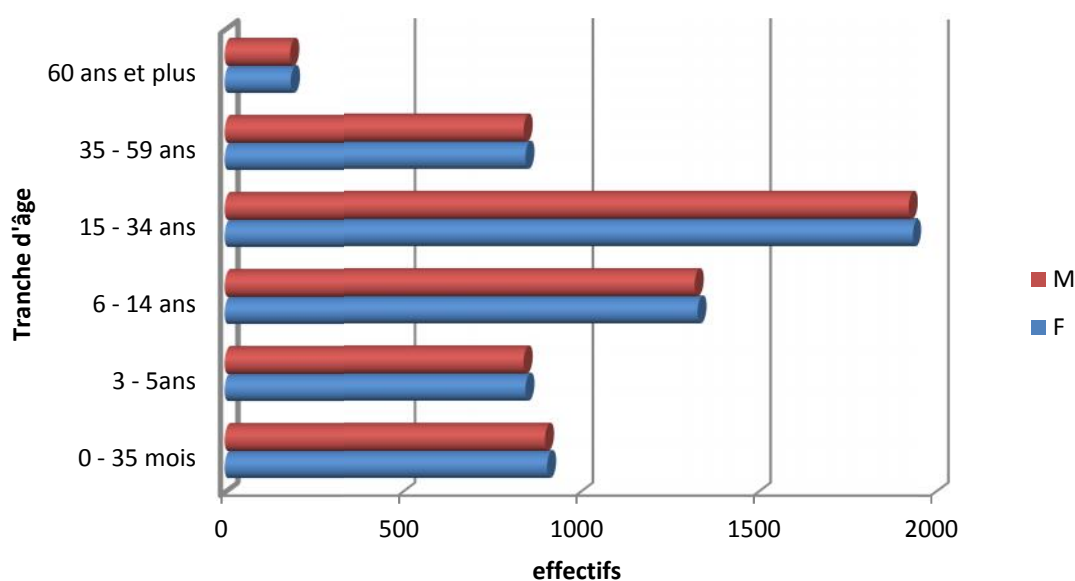


Figure 5: Répartition de la population par tranches d'âge et selon le sexe

Il découle de l'analyse de la précédente figure que la population de la Commune d'Akom II est essentiellement jeune et la tranche d'âge modale est celle de 15 à 34 ans.

a) Groupes ethniques

La Commune d'Akom II compte un ensemble de 25 villages (chefferies de 3^e degré) regroupés en deux grands groupements (chefferies de 2^e degré). Les principales Ethnies locales sont les Boulou (majoritaires) répartis en dix clans (Yendjok, Yessok, Yemeyema, Biyeng, Essam Bita, Ndong, Essamenyoum, Essamvak, Yemisse et Yemong) et les Bagyéli (peuples autochtones minoritaires) répartis en neuf principaux campements pygmées (Bissono, Akanga'a, Fenda, Mingoh, Nkoa'asseng, Mefane, Awomo, Nko'omvomba, Akom II village).

À ces ethnies locales, on note la présence des ethnies Bamiléké, Peul, Bassa, Ewondo, et ressortissants des zones anglophones du pays.

b) Religion

La religion dominante est le christianisme. Ce courant religieux est représenté par :

- l'Église Presbytérienne Camerounaise (EPC) ;
- l'Église Presbytérienne Camerounaise Orthodoxe (EPCO) ;
- l'Église en Adventiste ;
- l'Église Évangélique du Cameroun (EEC) ;
- l'Église Catholique ;
- les Témoins de Jehova.

En plus du Christianisme, l'Islam est également pratiqué dans la Commune mais uniquement par les allogènes.

3.3.3 Activités économiques

Les principales activités économiques de la Commune d'Akom II sont l'agriculture, l'élevage et pêche, la chasse, l'exploitation forestière, l'exploitation minière traditionnelle, les activités du secteur informel.

3.3.3.1 Agriculture

L'agriculture itinérante sur brûlis est la seule technique utilisée pour les cultures vivrières. Il existe deux saisons de culture par an. Les populations riveraines cultivent essentiellement les féculents (manioc, macabo, plantain, igname, patates, etc.) le plus souvent retrouvés en cultures associées. L'arachide se cultive en association avec le maïs, le gombo, le manioc, le macabo, et le plantain. Les cultures individuelles concernent plutôt le bananier plantain, l'igname et la pomme de terre. Les cultures fruitières (oranger, mandarinier, safoutier, manguier et avocatier) tiennent une place non négligeable et rentrent largement dans la gamme des produits vivriers commercialisés. Outre ces cultures, celles pérennes sont également développées à l'instar du palmier à huile et de l'hévéa. Le tableau qui suit présente les spéculations agricoles rencontrées dans la localité :

Tableau 4 : Prix de vente de quelques cultures vivrières dans la Commune d'Akom II

Nom Commun	Nom vernaculaire	Prix de Vente (FCFA)
Arachide	Owondo	14000 – 19000/Sac
Maïs	Fôn	4000 – 7000/Sac
Manioc	Mbong	3000 – 6000/sac
Concombre	Ngon	26000 – 40000/sac
Macabo	Ekabe	1500/carapace, 6000/filet
Igname	Engom	5000/carapace
Banane douce	Adjoué	300 – 1000/régime
Banane plantain	Ekon	1000 – 2400/régime
Avocat	Mfio	2000/filet
Orange, lemon, citrons, pamplemousse	Ofoumbi	5500/filet

Le manioc et le maïs sont généralement transformés par les femmes. Le manioc est transformé en « bâtons » et en couscous de manioc. Le maïs sec est transformé en couscous (semoule) de maïs. Tous ces produits transformés sont voués à la consommation familiale et à la commercialisation locale.

Le calendrier agricole dépend du type de culture et des campagnes agricoles (cultures vivrières ou de rente). En ce qui concerne les cultures de rente, il existe les périodes de récolte où l'intensité du travail est maximale mais les activités d'entretien peuvent s'étendre sur toute l'année comme indiqué dans le tableau ci-après :

Tableau 5: Calendrier agricole de la Commune d'Akom II

Activités annuelles	MOIS DE L'ANNEE											
	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
Culture de rente (cacaoculture)												
Défrichage	X	X	X									
Plantation/ Semis			X	X	X							
Entretien			X	X	X	X	X					
Récolte								X	X	X	X	X
Culture vivrière (grande campagne)												
Défrichage	X	X										
Abattage/Brulis/Nettoyage		X	X									
Plantation			X	X								
Entretien				X	X							
Récolte						X	X					
Culture vivrière (petite campagne)												
Défrichage						X	X					
Abattage/Brulis/Nettoyage							X	X				
Plantation									X	X		
Entretien										X	X	
Récolte											X	X

Source : Délégation d'Arrondissement du MINADER/Akom II

3.3.3.2 Élevage et pêche

L'élevage traditionnel avec comme technique prépondérante la divagation est celui le plus pratiqué au sein de la Commune. Les principaux animaux élevés sont : les chèvres, les moutons, les porcs et les poulets de races locales. Cependant le manque de moyens financiers et technique reste la principale cause de la difficulté à intensifier la pratique de l'élevage.

La pêche quant à elle est pratiquée dans les différents cours d'eaux de la Commune à l'aide des techniques artisanales (ligne, nasse, filet, barrage). La pisciculture en ce qui concerne, est très peu développée et ceci se justifierait par le manque de moyens techniques et financiers sans oublier que la nature a doté le milieu d'un potentiel faunique assez diversifié (proximité du Parc National Campo-Ma'an), ceci n'encourageant pas la population à la pratique de la pisciculture mais plutôt à la chasse.

3.3.3.3 Chasse

La chasse est essentiellement pratiquée par les hommes. Les formes de chasse sont généralement la chasse aux pièges (câbles, le filet...), les armes à feu (fusil et cartouches) et la chasse à cours (meutes de chiens, lances...). Malgré la réglementation en vigueur, l'on constate des activités braconnières non négligeables (surtout dans le Parc National Campo – Ma'an).

3.3.3.4 L'exploitation forestière

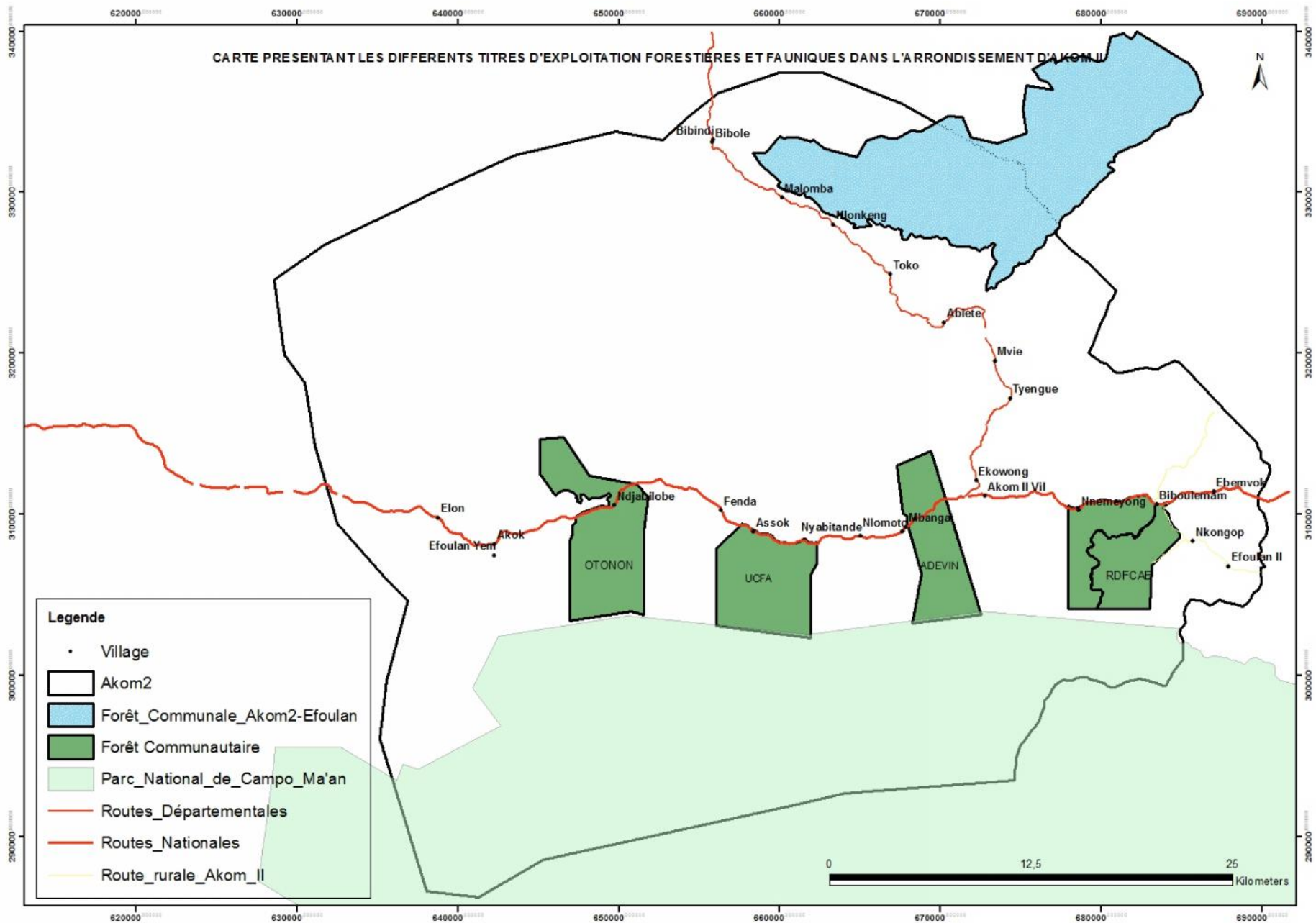
La forêt de la Commune d'Akom II, se trouve en plein cœur du massif forestier du Bassin du Congo. À cet effet, l'exploitation de la forêt comprend quatre activités différentes, à savoir la chasse, l'agroforesterie, l'exploitation des Produits Forestiers Ligneux (PFL), L'exploitation des Produits Forestiers Non Ligneux (PFNL). Les résultats de l'enquête socio-économique, indiquent qu'actuellement, les populations riveraines sont obligées de parcourir des distances de plus en plus importantes pour trouver le grand gibier en forêt.

En effet, les techniques de chasse utilisées ne sont pas durables. Une personne peut, à elle seule, poser une cinquantaine de pièges à câble, sans même pouvoir les surveiller tandis que d'autres, partent à la chasse, accompagnés d'une bonne dizaine de chiens qui ne laissent rien sur leur passage. Les chasseurs se dirigent donc vers les espaces plus abondants en gibiers tel que le Parc National Campo-Ma'an.

Les lignes de pièges sont généralement disposées en périphérie des cultures de rente en forêt pour protéger les récoltes des prédateurs. Étant donné que les champs sont pour la plupart éloignés des habitations et que la période des travaux agricoles est relativement grande, les animaux piégés se décomposent sur place et ne seront donc pas consommés. Contrairement à la chasse au fusil qui est sélective, le piège à câble attrape même des espèces animales qui, traditionnellement, ne sont pas consommées. De plus, les captures avec cette technique ne différencient pas les espèces ordinaires, des espèces protégées. Les chasseurs eux-mêmes, ne maîtrisent pas l'utilité d'épargner les animaux en voie de disparition.

Les autres produits de la forêt sont les Produits Ligneux et les Produits Forestiers Non Ligneux (PFNL).

Dans la première catégorie, il faut ranger le bois de chauffage et le bois d'œuvre provenant du sciage effectué dans la zone agroforestière et dans les ventes de coupes. Force est de signaler que la Commune d'Akom II dispose d'une forêt communale partagée avec la Commune d'Efoulan, ainsi que de cinq (05) forêts communautaires en cours d'exploitation. La figure suivante présente la répartition des forêts classées de la Commune d'Akom II.



Carte 3: Titres d'exploitations de la Commune d'Akom II
 Source : MINFOF/DRFOF-Sud

Dans la deuxième catégorie, on rencontre les espèces spécifiques tels que l'Ando'o (*Irvingia gabonensis*), le Njangsang (*Ricinodendron heudelotii*), l'Okok (*Gnetum africanum*), l'Onié (*Garcinia cola*), la Kola (*Cola nictida*), le piment sauvage, etc. Certains PFNL sont aussi utilisés à des fins médicinales pour traiter certaines maladies. Le prix de vente du Ndo'o après transformation en pâte peut devenir très intéressant.

3.3.3.5 L'exploitation minière.

Cette activité essentiellement traditionnelle et illégale, est effectuée dans les villages se trouvant vers les périphéries et fortement arrosés par des cours d'eau. Le minerai le plus sollicité par les artisans miniers dans cette activité est l'or. Force a été de constater que cette exploitation promeut le travail des enfants, ceci nécessitant un rappel à l'ordre vis-à-vis des exploitants tapis dans l'ombre.

Par ailleurs des prospections minières ont été effectuées par des entreprises minières telles que G-Stone et CAMINEX. Cette dernière dispose déjà d'un titre d'exploitation du fer dans le Nord de la Commune.

3.3.3.6 L'artisanat

Malgré d'énormes potentialités locales, l'artisanat de production est peu développé. Cette activité concerne la vannerie, la sculpture, la confection des balafons, pirogues et tam-tams, la couture, la menuiserie,... intègre également la transformation de certains produits agricoles comme : les bâtons de manioc, l'huile de palme.

3.3.3.7 Commerce

Le commerce est peu développé à cause de l'enclavement de la région et du mauvais état des routes. Néanmoins on retrouve les produits agroalimentaires, brassicoles, le textile. Dans la Commune, le commerce est essentiellement pratiqué par les femmes et les jeunes.

3.3.3.8 Industrie

Un seul industriel est installé dans la Commune d'Akom II, l'Entreprise CAMINEX qui a entrepris les travaux d'exploitation du fer. Un autre industriel, G-Stone prévoit engager une exploration du fer dans la Commune.

3.3.3.9 Les services de l'informel

Les services présents dans cette localité sont : le call-box ; le transport (mototaxi, interurbain) ; etc.

Le tableau suivant présente de façon générale les différents corps de métiers recensés dans la Commune d'Akom II.

Tableau 6: Corps de métiers de la Commune d'Akom II

Corps de métiers	Effectif de personnes impliquées	Niveau d'organisation	Difficultés du corps de métier
Hébergement	06	Pas de regroupement formel	<ul style="list-style-type: none"> • Précarité de l'emploi • Manque de formation dans le domaine • Infrastructures inadéquates • Insécurité pour le personnel
Artisanat minier	ND	Pas d'organisation	<ul style="list-style-type: none"> • Précarité de l'emploi • Pratique illicite de l'activité • Mauvaise organisation de la filière • Travail des enfants dans les Mines
Restauration / distribution de boisson	07	Aucune organisation	<ul style="list-style-type: none"> • Coupures intempestives du courant électrique • Organisation • Approvisionnement en matériel • Harcèlement des contrôleurs • Manque de structures d'appui
Boutiquiers	53	Pas d'organisation	<ul style="list-style-type: none"> • Coûts de transport élevé à cause du mauvais état routier • Instabilité de l'énergie électrique • Faible pouvoir d'achat des populations • Perte des denrées suite au long stockage
Restaurateurs	13	Pas d'organisation	<ul style="list-style-type: none"> • Manque d'infrastructures et équipements dans le domaine d'activités • Instabilité de l'énergie électrique • Manque d'espace réservé pour la restauration(en plein air hors du hangar)
Couturiers	03	Pas d'organisation	<ul style="list-style-type: none"> • Manque de clientèle • Impôt libérateur trop élevé • Pas de collaboration avec les structures d'encadrement de la jeunesse • Le désintérêt de la jeunesse à l'égard de l'activité • Manque d'appuis financiers
Call-boxers	05	Pas d'organisation	<ul style="list-style-type: none"> • Pas de plateforme • Indisponibilité de l'énergie électrique • Approvisionnement en produits • Rayon de vente exiguë • Vétusté du matériel d'exploitation • Instabilité du réseau téléphonique • Seule fonctionnalité du réseau CAMTEL d'ailleurs instable

Coiffeurs	04	Pas d'organisation	<ul style="list-style-type: none"> • Manque de clientèle • Problème électrique • Matériel de travail dérisoire • Manque d'appuis
Vendeurs de carburant	31	Pas d'organisation	<ul style="list-style-type: none"> • Problème d'approvisionnement • Précarité des installations • Manque de formation en manipulation des hydrocarbures
Mécanicien (auto)	07	Pas d'organisation	<ul style="list-style-type: none"> • Insuffisance dans la prestation • Défaillance technique de prestataires • Équipements insuffisants
Électronicien	01	Pas d'organisation	<ul style="list-style-type: none"> • Coupures intempestives • Manque de clientèle • Difficulté d'accès aux nouvelles technologies
Moto taxi	22	Regrouper en association : ASSOMOTA (association des moto-taximen)	<ul style="list-style-type: none"> • Matériel roulants non performant • Mauvais état des routes • Incivisme des conducteurs (défaut permis A, cartes grise, assurance...) • Accès aux permis de conduire • Abus des contrôleurs routiers • Accès aux garages spécialisés • Coût élevé du carburant • Difficultés d'accès aux gilets d'identification • Absence d'un siège pour l'association • Absence d'espace de stationnement moto
Menuiserie métallurgique	01	Pas d'organisation	<ul style="list-style-type: none"> • Coupures intempestives d'électricité • Manque de clientèle • Désintéressement des populations
Acheteurs-Revendeurs	03	Pas d'organisation	<ul style="list-style-type: none"> • Manque d'infrastructures marchandes • Mévente des produits • Faible population de l'espace urbain communal • Faible pouvoir d'achat des populations • Perte de vivres suite à un long stockage • Excès de contrôle de postes de gendarmerie • Coût élevé du transport suite au mauvais état routier.
Discothèque	01		<ul style="list-style-type: none"> • Instabilité du réseau électrique

3.4 L'accès aux services sociaux de base.

Il s'agit de l'accès aux différents services sociaux de base que sont l'éducation, la santé, l'eau potable, l'énergie et l'encadrement psychosocial, les infrastructures routières.

3.4.1 L'éducation

3.4.1.1 Enseignement maternel et primaire

La Commune d'Akom II compte 19 écoles primaires publiques, 02 écoles maternelles, pour un total de 1 505 élèves, 91 salles de classes, 992 tables bancs et 71 enseignants. Le tableau suivant présente de manière générale la situation de la Commune d'Akom II en termes d'accès à l'éducation de base.

Tableau 7: Situation générale de l'accès à l'éducation de base dans la Commune d'Akom II

Nombre d'écoles		Nombre d'élèves		Nombre d'enseignants			Nombre de salles de classe			
Maternelle	Primaire	Filles	Garçons	Maitres Parents	Contractuels	Fonctionnaires	Potopoto	Planches	Semi dur	Dur
02	19	724	781	37	24	10	1	2	0	88

Sources : Directeurs d'écoles

Une confrontation entre le précédent tableau et le tableau 4 (répartition de la population par tranche d'âge) permettrait de déterminer le taux de scolarisation général dans la Commune d'Akom II. Bien entendu que ce taux est le rapport entre le nombre d'enfants effectivement scolarisés (ES) et le nombre d'enfants en âge scolarisable (EA). À cet effet le taux de scolarisation (TS) est le suivant :

$$TS = \frac{ES}{EA}$$

$$\text{Soit } TS(\%) = \frac{1505}{4344} = 35\%$$

3.4.1.2 Enseignement secondaire, emploi et formation professionnelle

La Commune dans son ensemble compte deux (02) lycées (technique et mixte), deux (02) C.E.S. et une SAR/SM. Cet ensemble d'établissements compte 551 élèves, 61 enseignants et 37 salles de classes. Le tableau ci-après présente de manière générale la situation de la Commune d'Akom II en matière d'accès à l'enseignement secondaire, emploi et formation professionnelle.

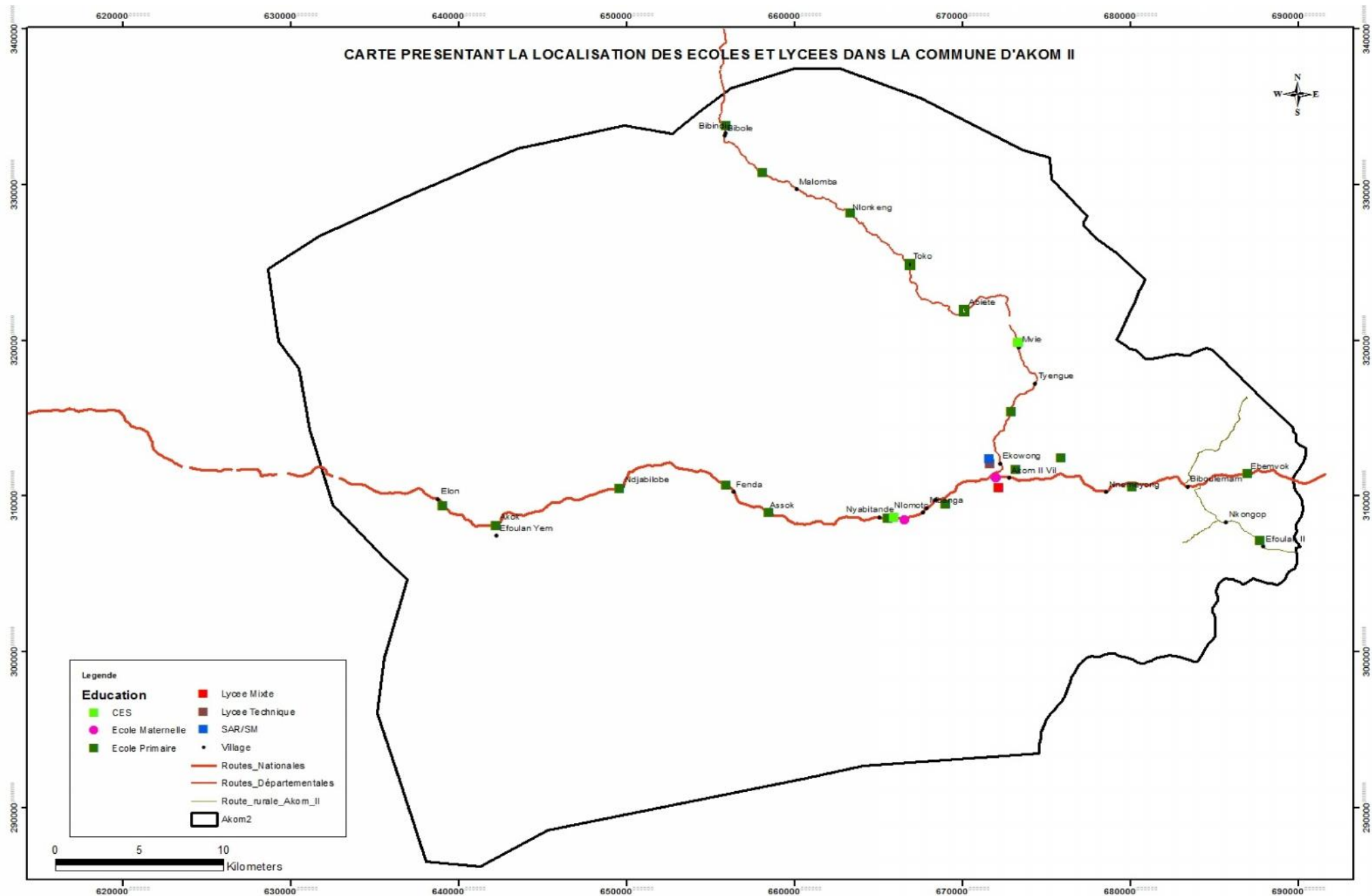
Tableau 8: Situation générale de l'accès à l'enseignement secondaire dans la Commune d'Akom II

Nombre d'écoles			Nombre d'élèves		Nombre d'enseignants			Nombre de salles de classe	
Lycées	CES	SAR/SM	Filles	Garçons	Maitres Parents	Contractuels	Fonctionnaires	Semi dur	Dur
02	02	01	167	384	14	05	42	0	37

Source : Responsables d'établissements

La répartition des établissements d'enseignements secondaire est telle que lorsqu'un enfant achève les études primaires, il est parfois tenu (pour les moins éloignés) de parcourir huit à 10km à pied pour se rendre au lycée ou au CES tandis que d'autres (pour les plus éloignés) sont obligés de s'installer dans des cases de passage (location) dans les environs de l'établissement fréquenté. Malheureusement les enfants des familles à très faible revenus sont tenus d'abandonner les études et ceci avec des conséquences parfois des plus regrettables (incivisme, grossesse précoces, consommations de stupéfiants, vagabondage...)

La figure suivante présente la carte scolaire de la Commune d'Akom II.



Carte 4: Carte scolaire de la Commune d'Akom II

3.4.2 La santé

La Commune d'Akom II dispose en son sein d'un (01) Centre Médical d'Arrondissement et de cinq (05) Centres de Santé Intégrés. Toutes ces formations sanitaires disposent au total de :

- Neuf (09) personnels de soins (dont un médecin affecté)
- Deux (02) commis administratifs
- Treize (13) bâtiments dont trois logements d'astreinte
- Cinquante-un (51) lits
- Cinq (05) maternités
- Cinq (05) pharmacies
- Quatre (04) laboratoires
- Cinq (05) réfrigérateurs
- Quatre (04) fosses pour traitements de déchets
- Six (06) latrines
- Sept (07) groupes électrogènes
- Aucun point d'eau fonctionnel

Les données précédentes permettraient d'établir le nombre d'habitants par personnel de soins de santé afin d'évaluer l'écart avec les OMD.

Le nombre d'habitant de la Commune étant estimé à 32 335 habitants, le nombre d'habitants par personnel de soins (HP) est le suivant :

$$HP = \frac{\text{Nombre d'habitants}}{\text{Nombre de personnels de soins}} = \frac{32335}{9} = 3395$$

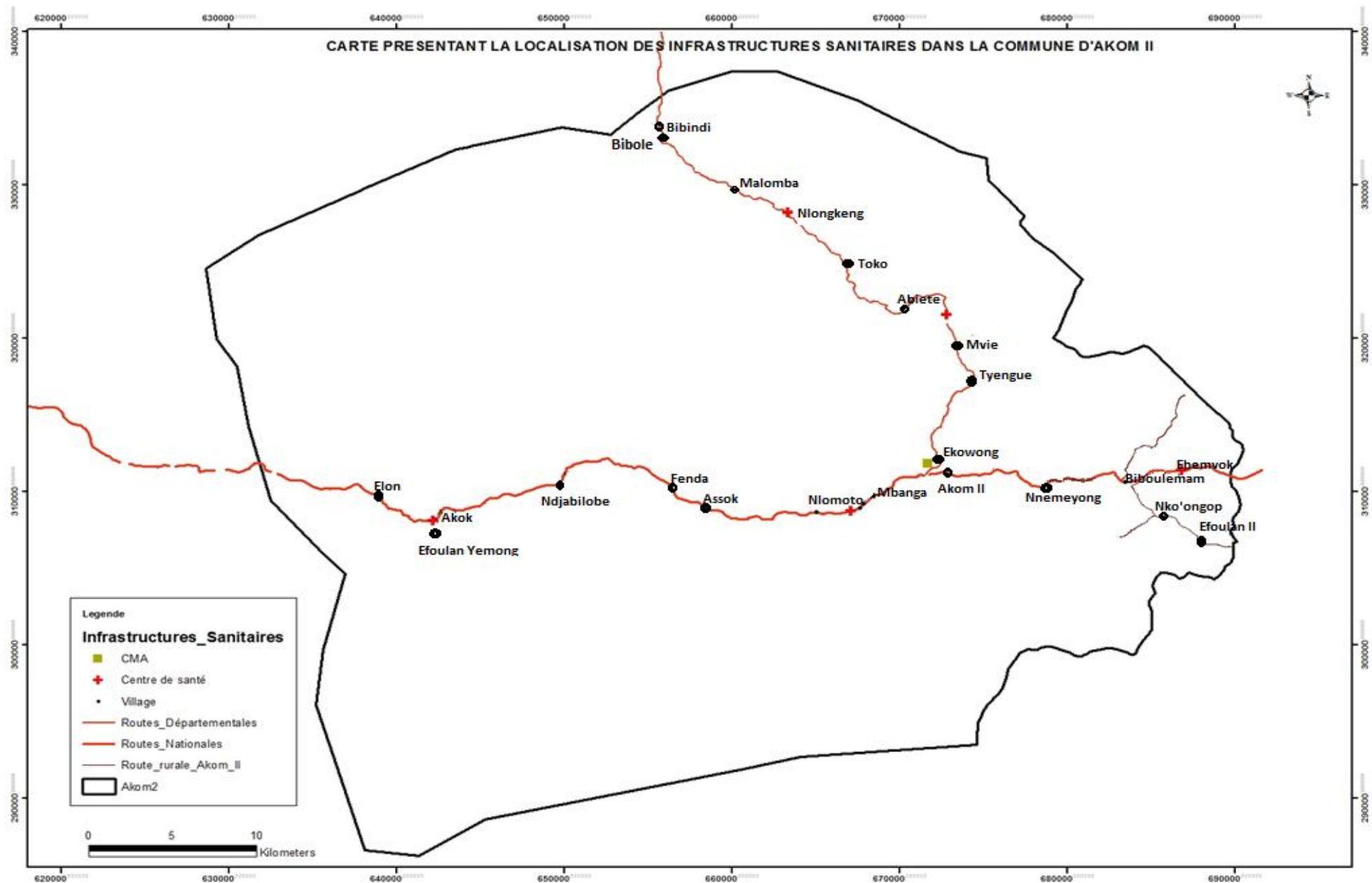
Le tableau suivant présente la comparaison avec les normes de l'OMS.

	Nombre d'habitants/Médecin	Nombre d'habitants/Personnel de soins
Norme selon l'OMS	1000/1	3000/1
Cas de la Commune d'Akom II	32335/0	3395/1

L'on peut faire le constat suivant lequel les populations d'Akom II, de manière générale, sont d'une santé précaire, car cette population aussi importante soit-elle ne dispose d'aucun médecin pour son suivi sanitaire. Par ailleurs, la Commune ne dispose d'aucun

centre de consultation prénatale équipée à cet effet. Les populations (femmes enceintes) sont obligées de se déplacer vers Kribi ou Ebolowa (à 80 km du centre-ville dans les deux trajets).

Le taux de couverture vaccinale au PEV et campagne de vaccination avoisine 97% malgré le fait qu'aucun enfant de moins de cinq ans ne dispose d'une carte vaccinale aux autres vaccins à la charge des parents. La figure suivante présente la carte sanitaire de la Commune d'Akom II.



Carte 5: Carte sanitaire de la Commune d'Akom II

L'observation de cette carte laisse voir que la répartition géographique des formations sanitaires de la Commune n'est pas en adéquation avec la norme sectorielle du Ministère de la Santé publique qui veut les formations sanitaires distantes de 5 km. Cependant la distance entre les centres de santé les plus proches (CMA et CSI de Nlomoto) est de 09 km tandis que les CSI d'Akok et de Nlomoto (consécutifs) sont distants de 23km.

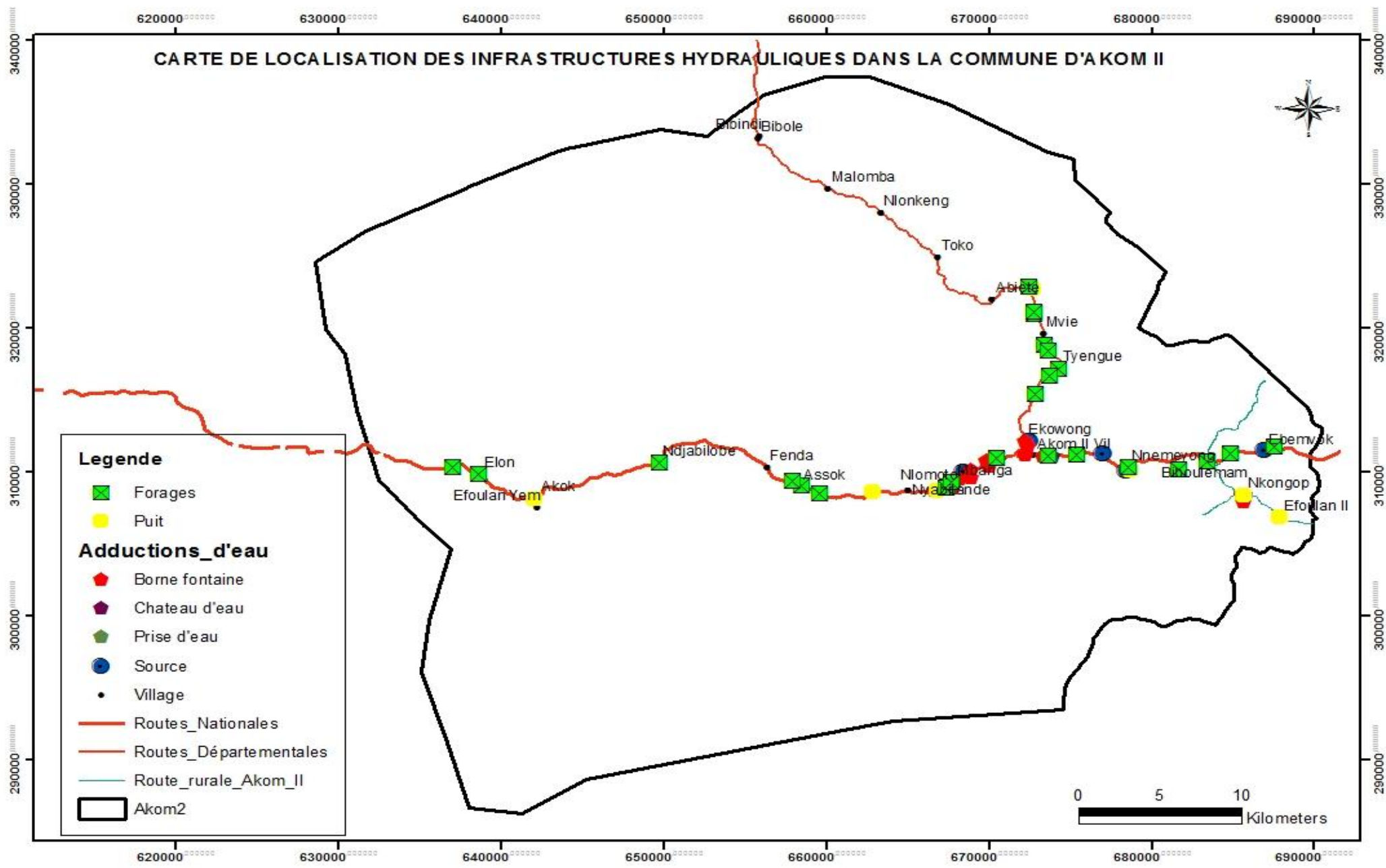
De ce fait, suivant la norme sectorielle (MINSANTE), la Commune d'Akom II est nécessiteuse d'un ensemble de six (06) centres de santé supplémentaires.

3.4.3 L'accès à l'eau potable

De manière générale, en matière d'accès à l'eau potable la Commune d'Akom II totalise :

- Vingt-sept forages (27) forages dont 5 qui sont non fonctionnels
- Dix (10) puits dont quatre (04) non fonctionnels
- Trois (03) réseaux d'adduction disposant de 05 châteaux, une trentaine de bornes fontaines, tous non fonctionnels
- Sept (07) sources naturelles (dont 05 aménagées et les 02 autres pas)

La figure suivante présente la répartition géographique des différents ouvrages hydrauliques de la Commune d'Akom II.



Carte 6: Carte des infrastructures hydrauliques de la Commune d'Akom II

Après analyse de cette carte, force est de constater qu'il existe des zones de forte concentration en infrastructures hydrauliques et un ensemble de sept (07) villages qui ne disposent d'aucune infrastructures d'approvisionnement en eau potable. C'est en effet le cas des villages Bibindi, Bibolé, Malomba, Toko, Abiete, Akok et Fenda.

3.4.4 L'énergie électrique

Seuls 14 villages (hors mis le centre-ville) de la Commune d'Akom II sont connectés (partiellement ou complètement) à l'énergie électrique de basse tension mais l'approvisionnement est très instable (3/12 mois). Ceci pour un ensemble de 567 branchements (ménages), 35,1 km de basse tension, 137,3 km de moyenne tension, 22 transformateurs. Les autres villages de la Commune font recours pour l'éclairage, à des lampes tempêtes à pétrole et à des lampes disposant des accumulateurs d'énergie solaire.

3.4.5 L'encadrement psycho-social

La Commune d'Akom II dans son ensemble dispose d'un Service d'Actions Sociales mais non bâti et d'un centre social. Ce service est abrité dans un local très étroit. Cependant les couches vulnérables recensées dans la Commune sont les suivantes :

- 37 handicapés moteurs
- 60 handicapés visuels
- 243 pygmées Bagyéli
- 65 orphelins vulnérables et mineurs
- 16 grands malades (personnes du 3^e âge alitées depuis près de 6 mois)
- 231 personnes de 3^e âge

3.4.6 La communication

En matière de communication, il y a une très faible couverture téléphonique et médiatique. En effet, toute la Commune dispose d'une antenne de relai CRTV télé/radio en panne, d'une couverture partielle par les opérateurs CAMTEL, Orange et Nexttel tandis que MTN est en cours d'installation. L'accès au quatrième pouvoir que sont les médias est lui aussi un des facteurs du sous-développement des populations. Les actualités pouvant constituer des opportunités, les informations administratives et légales sont très souvent peu connues des populations. Ceci pouvant engendrer une menace pour la paix et le maintien de l'ordre dans la Commune, surtout à travers l'incivisme. Néanmoins l'on ose croire que l'avènement annoncé d'une radio communautaire par l'institution Communale permettra d'anticiper sur les impacts que pourrait engendrer la sous information sur le long terme car les projets d'envergure en

cours dans la Commune constituent non seulement des opportunités au développement mais aussi une menace pour la paix au sein des communautés.

Une autre infrastructure importante pour la communication entre les populations et qui reste primordiale dans les échanges est la route.

En effet, la Commune d'Akom II dans son ensemble présente un réseau routier peu dense. Ce réseau est constitué tel qu'il suit :

- Un axe principal (Nationale N° 17) qui traverse la Commune sur une distance d'environ 71 km
- Une départementale reliant Akom II centre de Bipindi sur 42 km
- Une départementale la Commune d'Akom II à la Commune de Niété par les villages Zingui et Efulan Yemong (31 km)
- Une départementale reliant la Commune d'Akom II à la Commune de Ma'an par les villages Biboulemam, Nko'ongop, Efulan II et Evouma.
- Un réseau rural d'environ 36 km à la charge de la Commune.

Ce réseau routier est la principale cause des problèmes recensés auprès des populations de la Commune d'Akom II. En effet le niveau de dégradation avancé des routes de la Commune ne facilite ni l'accès aux services sociaux de base, ni l'écoulement des produits agricoles, ni le déplacement vers les centres urbains voisins. Pour exemple, quand bien même les normes sectorielles de distances (5 km) sont respectées entre deux centres de santé consécutifs, l'état de la route par contre ne rend de nul effet le respect de cette norme. Sur certains axes de la Commune l'on pourrait prendre une heure et demie pour parcourir une dizaine de kilomètres à moto (principal moyen de déplacement populations). Par ailleurs, cet état de la route entraîne un enchérissement sans cesse croissant de la vie à travers la raréfaction des véhicules de transport, l'élévation du coût du transport. Il semble donc à cet effet que le bitumage de la Nationale N°17 dans son intégralité constituerait une solution transversale aux problèmes des populations de la Commune (confère analyse des problèmes par secteur)

3.4.7 Cadre institutionnel de la Commune d'Akom II

Le tableau suivant présente les différentes institutions de la Commune d'Akom II.

3.4.7.1 Institutions Publiques et Administratives

Tableau 9: Représentativité des sectoriels (Service Déconcentrés de l'Etat) dans la Commune d'Akom II

Sectoriels	Représentativité
MINFOF	<ul style="list-style-type: none">- Un Poste forestier- Un poste faunique
MINATD	<ul style="list-style-type: none">- Une Sous-préfecture (vétuste et délabrée)- Un Hôtel de ville (en réfection)- 01 Brigade de gendarmerie (non bâtie, occupant un appartement de la Mairie)- 01 commissariat spécial- 01 poste de sécurité publique (non bâti, abrité par le commissariat spécial)- Elections Cameroon (non bâti, occupant un appartement de la Mairie)
MINEDUB	<ul style="list-style-type: none">- 19 écoles publiques primaires- 02 écoles maternelles
MINFI	<ul style="list-style-type: none">- 01 perception des finances
MINADER	<ul style="list-style-type: none">- 01 DAADER (vétuste)- 03 Postes agricoles (sans chefs de postes)
MINJEC	<ul style="list-style-type: none">- 01 DAJEC (non bâtie, occupant un appartement de la Mairie)
MINSEP	<ul style="list-style-type: none">- 01 Délégation d'Arrondissement des Sports et de l'Éducation Physique
MINAS	<ul style="list-style-type: none">- Centre social
MINEPIA	<ul style="list-style-type: none">- 01 Délégation d'Arrondissement de l'Élevage, des Pêches et des Industries Animales
MINESEC	<ul style="list-style-type: none">- 01 Lycée technique- 01 Lycée mixte- 02 CES

4. Synthèse des résultats du diagnostic

4.1 Synthèse du Diagnostic de l'Institution Communale (DIC)

4.1.1 Forces et faiblesses

Tableau 10: forces et faiblesses de l'Institution Communale d'Akom II

Volet	Forces	Faiblesses
Ressources Humaines	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Secrétaire général qualifié avec 35 ans d'expériences ➤ Maire dynamique ➤ Un ACD et un ACF recrutés avec l'appui du PNDP ➤ Existence des contrats de travail ➤ Paiement régulier des salaires ➤ Présence d'une comptable matière ➤ Fonctionnalité effective de toutes les commissions technique ➤ Existence d'un manuel de procédure ➤ Existence d'un calendrier de permanence de l'exécutif municipal ➤ 61% du personnel diplômé du supérieur ➤ Personnel essentiellement jeune et dynamique 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Collaboration limitée entre les membres de l'exécutif ➤ Non –maitrise des textes et lois sur le transfert des compétences des commissions techniques
Ressources financières	<ul style="list-style-type: none"> ➤ RFA ➤ CAC ➤ Subventions reçues de l'État ➤ Existence d'un coffre-fort ➤ Existence du fichier des contribuables ➤ Retombées de la forêt communale ➤ Auberge Municipale ➤ Camion Benne ➤ Tricycle avec bac ➤ BIP ➤ Taxes communales directes 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Ressources propres peu diversifiées ➤ Produits d'exploitation du domaine et des services communaux inexistant ➤ Absence d'un audit à la prise de service
Gestion des relations	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Partenariat assez diversifié : PNDP, FEICOM, CVUC, CNPS, BADEA, OFID, ACMS, Hévéa Sud ➤ Existence d'un site internet propre à la Commune 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Inexistence de jumelage avec d'autres Communes ➤ Absence d'inventaire d'organisation de la société civile ➤ Faible relation avec les sectoriels
Patrimoine	<ul style="list-style-type: none"> ➤ 01 débroussailluse fonctionnelle ➤ Existence d'une forêt Communale ➤ Existence de 09 bâtiments sociaux ➤ Existence d'un Pickup 4x4 (véhicule de liaison) ➤ Existence d'un tricycle avec bac ➤ Existence d'un Camion Benz ➤ Existence de trois (03) motos AG ➤ Existence d'un groupe électrogène ➤ Existence d'une sonorisation ➤ Existence d'un projecteur ➤ Existence d'une auberge municipale 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Bâtiment vétuste, insuffisant en qualité ➤ Absence d'un inventaire exhaustif du patrimoine ➤ Deux motos en panne ➤ Faible entretien du patrimoine ➤ Absence d'espaces fonciers sécurisés et de réserves foncières

4.1.2 Opportunités et contraintes

Tableau 11 : Opportunités et Contraintes de la Commune d'Akom II

Opportunités	Contraintes
<ul style="list-style-type: none">➤ Diversité culturelle➤ Exploitation minière par G-Stone➤ Existence d'une forêt communale➤ Disponibilité des terres➤ Proximité avec HEVECAM pour la promotion de l'hévéaculture➤ Existence d'un lac municipal➤ Proximité avec le Parc national de Campo Ma'an➤ bitumage de l'axe Ebolowa – Kribi➤ Immensité du potentiel éco touristique➤ Complexe industrialo portuaire de Kribi➤ Chemin de fer CAMIRON➤ Exploitation minière par CAMINEX SA➤ Exploration minière par G-Stone➤ Deux autres forêts communales en cours : Akom II-Bipindi, et Akom II-Ebolowa 2e	<ul style="list-style-type: none">➤ Incivisme des jeunes➤ Exode rural➤ L'enclavement de la Commune➤ Activités forestières illégales➤ Dégradation et érosion des sols➤ Destruction d'une partie du hangar du marché par les grands vents➤ Faibles revenus de la population➤ Faibles initiatives communautaires

4.1.3 Pistes d'actions prioritaires

4.1.3.1 Axes de renforcement

Au regard des faiblesses et menaces identifiées dans le cadre de la réalisation du DIC, il est utile d'envisager le renforcement des capacités institutionnel et organisationnel de la commune entant qu'institution, compte tenu du rôle qu'elle est appelée à jouer dans le processus de développement local. Le tableau ci-après présente ainsi les orientations stratégiques de renforcement institutionnel définies en fonction de l'analyse des forces et faiblesses de la commune. Le tableau ci-après présente

Tableau 12 : Axes de renforcements de l'Institution Communale d'Akom II

Axes de renforcement	Action	Activites
Ressources Humaines	Dynamisation / renforcement organisationnel et administratif des services communaux	<ul style="list-style-type: none"> • Développement et mise en application progressive d'un organigramme favorable à la vision de développement communale ; • Organisation des journées d'évaluation du personnel communal ; • Organisation des réunions de coordination mensuelles ; • Elaboration du plan de renforcement du personnel ; • Densification du personnel permanent
	Renforcement de l'action de participation, contrôle et suivi du conseil municipal	<ul style="list-style-type: none"> • Organisation des sessions de formations des conseillers municipaux ; • Organisation des moments de compte rendu avec les conseillers municipaux ;
Ressources Financières	Augmentation des ressources financières propres	<ul style="list-style-type: none"> • Actualisation progressive du fichier des contribuables • Sensibilisation des contribuables avec l'appui des Conseillers municipaux; • Recrutement des percepteurs locaux ; • Mise en place et Renforcement de la fonctionnalité du comité de recouvrement ;
	Amélioration de la gestion financière communale	<ul style="list-style-type: none"> • Maîtrise du recouvrement et affectation au financement des besoins réels de la commune ; • Mise en place d'un Système comptable informatisé
Patrimoine Communal	Mise en place d'une stratégie de gestion et de maintenance du patrimoine communal	<ul style="list-style-type: none"> • Elaboration d'un code de procédures de gestion du patrimoine communal (véhicule et logement); • Création d'un garage communal ; • Entretien régulier des bâtiments communaux.
Gestion Des Relations	Consolidation et recherche de nouveaux partenariats	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en place d'un forum de développement économique et social coordonné par la Commune : • Organisation des fora dans les principaux axes communaux pour un contrôle citoyen de l'action communale. • Organisation des voyages d'échanges avec d'autres Communes Vulgarisation du PCD

4.2 Synthèse des données sur la petite enfance

Tableau 13: Matrice des données sur la petite enfance

Besoins	État des lieux/diagnostic situation actuelle et priorités				Objectifs généraux	Principales activités à mener	Responsables et partenaires d'exécution	
	Nombre Total	Nombre effectif		Écart				Justifications
		%	Nbre					
Enregistrement des naissances (0-35 mois)	1810	61	1104	706	- Négligence des parents - Écarts de conduite de certains officiers d'état civil - centre d'état civil très éloignés - Manque d'intérêt	faciliter l'enregistrement des enfants	- campagne d'identification des naissances non enregistrées - campagne de sensibilisation des parents sur l'importance des pièces d'état civil - Érection systématique des chefferies en centre de déclaration et d'enregistrement des naissances	-Mairie -Sous-préfecture -Centre social Service de l'action sociale
Vaccination : PEV (0-59 mois)	3499	98	3429	70	-Déplacement de certains parents pendant la période de vaccination - naissances intermittentes	garantir un accès optimal au PEV	-Maintenir la fréquence actuelle des campagnes de vaccination 1/trimestre	-État -CMA d'Akom II -Tous les CSI
Prévention du paludisme (0-14 ans)	6153	78	2729	770	-Moustiquaires endommagés -Pauvreté -Insalubrité	Réduire la charge palustre dans la Commune	-Subventionner l'achat des moustiquaires -Sensibiliser des populations sur la nécessité d'assainir les alentours des domiciles	-État -CMA d'Akom II -Tous les CSI
Nutrition (0-3 ans)	1810	80	1448	362	-Pauvreté -Ignorance des qualités nutritives de certains aliments de la part des parents	Améliorer la nutrition de l'enfant à travers l'accès à une nourriture variée, de quantité et de qualité suffisante.	-Sensibiliser les populations sur les qualités nutritives des aliments	-État -CMA d'Akom II -Tous les CSI
Eau, hygiène et assainissement (0-14 ans)	6153	53	3261	2892	-Ignorance des méthodes de potabilisation -Négligence des parents -Insuffisance des points d'eau - défectuosité des points d'approvisionnement en eau potable	Créer un environnement social salubre, avec des infrastructures d'approvisionnement en eau fiables.	-Création des comités d'hygiène et salubrité dans tous les villages -Opérer des campagnes de sensibilisation	- État -Mairie -CMA d'Akom II -Tous les CSI
VIH/SIDA, protection spéciale des enfants (OEV), (0-14 ans)	6153	ND	ND	ND	Aucune information n'a été disponible lors des diagnostics	Assurer la protection des enfants contre le VIH/SIDA et la prise en charge globale ou partielle des OEV	-campagnes de dépistage du VIH/SIDA ; -Sensibiliser les populations sur le VIH/SIDA et la protection spéciale des OEV ; -Création d'un service de prise en charge des OEV au Centre social. -Subventions du Centre social d'Akom II -Renforcer le service de pédiatrie	- État -Mairie -CMA d'Akom II -Tous les CSI - Centre social d'Akom II -Population

Besoins	État des lieux/diagnostic situation actuelle et priorités				Objectifs généraux	Principales activités à mener	Responsables et partenaires d'exécution	
	Nombre Total	Nombre effectif		Écart				Justifications
		%	Nbre					
Éducation préscolaire (4-5 ans)	867	87	754	113	- Pauvreté - Établissements scolaires éloignés	Améliorer l'offre d'éducation au sein de l'espace communal	-Accroître et équiper les infrastructures primaires dans les villages de la Commune	-MINEBASE -MAIRIE -IAEB Akom II
Éducation scolaire (4-5 ans)	2654	73	1937	717	- Pauvreté - Établissements scolaires éloignés -	Améliorer l'offre d'éducation au sein de l'espace communal	-Accroître et équiper les infrastructures primaires dans les villages de la Commune	-MINEBASE -MAIRIE -IAEB Akom II

4.3 Synthèse des données sur les changements climatiques

Tableau 14: Matrice des Changements climatiques

SECTEURS (unité d'exposition) par zone agro écologique	Tendances des CC	Effets biophysiques	Effets socio- économiques	Niveau de risque (Élevé, moyen, faible)	Potentiel local pour résoudre/Capacité d'adaptation	Solutions envisagées	Villages/ Zones concernés
Agriculture	Température de plus en plus élevé Pluviométrie de plus en plus faible	Destruction des champs et petites plantations	Perte de temps et d'argent pour les populations	Faible	Adaptation et organisation des populations locales	renforcer les capacités des agriculteurs	Tous les villages de la Commune
Élevage	Température de plus en plus élevé Pluviométrie de plus en plus faible	Perte du bétail et de la volaille	Perte de revenus	Faible	Adaptation des populations locales	Recours aux experts en élevage	Tous les villages de la Commune
Pêche et aquaculture	Température de plus en plus élevé Pluviométrie de plus en plus faible	Dessèchement et rétrécissement des rivières, étangs et lacs artificiels	Perte d'argent	Faible	Adaptation des populations locales	Recours aux experts en aquaculture et hydraulique	Tous les villages de la Commune
Eau/Assainissement	Pluviométrie de plus en plus faible	Assèchement, rétrécissement et tarissement des points d'eau	Rareté de l'eau potable pour certaine population	Moyen	Organisation des populations	Création de nouveaux points d'eau	Tous les villages de la Commune
Santé	Température de plus en plus élevé	Présence constante de la poussière	Recrudescence des maladies thoraciques	Moyen	Organisation des autorités sanitaires de la ville	Distribution des médicaments à titre préventif	Tous les villages de la Commune
Énergie et mines	Vents violents	- Chutes de poteaux électriques - Chute des arbres sur les installations électriques	Coupure constante et permanente d'électricité	Moyen	Organisation des autorités compétentes	Planter des poteaux solides et résistants	Tous les villages de la Commune
Travaux publics	Élévation de la température Vent de plus en plus violent	- Routes énormément poussiéreuses, - Naissance de bourbiers et d'étangs le long des routes, fissuration des routes par l'effet de l'érosion	Difficulté dans le déplacement des personnes et des biens	Élevé	Organisation des populations et autorités administratives	Tracer des caniveaux et reprofiler les routes	Tous les villages de la Commune

4.4 Principaux problèmes et besoins identifiés et consolidés par secteur

Tableau 15: Problèmes et besoins du secteur de l'Agriculture

Problèmes	Lieux Concernés	Causes	Effets	Besoins
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Baisse de la production agricole ➤ Difficulté de conservation des produits ➤ Difficulté d'écoulement des produits 	Tout l'Arrondissement	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Pourriture des cultures, rongeurs sauvages ➤ Absence des pesticides ➤ Absence d'engrais ➤ Accès limité aux semences améliorées ➤ Insuffisance d'équipements logistique d'encadrement des producteurs ➤ Pas d'encadrement technique ➤ Outillage rudimentaire ➤ Équipements rudimentaires ➤ Conservation difficiles ➤ Calendrier perturbé par les changements climatiques ➤ Absence de marchés de vivres ➤ Insuffisance des infrastructures de stockage/conservation ➤ Maladies des cultures ➤ Perte de la fertilité des sols ➤ Pas d'amendement des sols ➤ Absence de magasins de stockage ➤ Mauvaise état de la route ➤ Difficulté d'abattage ➤ Rareté de la main d'œuvre locale 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Famine ➤ Baisse du rendement ➤ Appauvrissement des populations ➤ Sous scolarisation des enfants ➤ Pourriture des produits ➤ Rareté de la semence ➤ Sous-alimentation ➤ Conquête de nouvelles terres ➤ Perte des récoltes ➤ Exode rurale ➤ Reconversion des agriculteurs vers d'autres secteurs ➤ Sous scolarisation des enfants ➤ Conquête de nouvelles terres ➤ Difficulté d'écoulement des produits 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Formation à la production du bananier plantain et du cacao ➤ Semences améliorées de manioc et de maïs ➤ Construction d'un magasin de stockage ➤ Information sur la création des coopératives ➤ Distribution des plants de cacaoyer hybride ➤ Construction et équipement des points de ventes des produits phytosanitaires ➤ Ouverture de Pistes agricoles ➤ Réhabilitation des pistes agricoles ➤ Pépinières de cacaoyers hybrides ➤ Champs semenciers de cacaoyers ➤ Pépinières d'hévéa ➤ Matériel agricole adéquat ➤ Meilleur encadrement des producteurs

Tableau 16: Problèmes et besoins du secteur de l'Élevage, des Pêches et Industries Animales

Problèmes	Villages	Causes	Effets	Besoins
Difficulté à développer l'élevage moderne	Tout l'Arrondissement	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Paresse à pratiquer un élevage en enclos (législation) ➤ Non pratique pisciculture ➤ Découragement vis-à-vis de la loi ➤ Non pratique de l'apiculture ➤ Absence d'encadrement technique ➤ Pauvreté des populations manque des moyens financiers ➤ Peste porcine ➤ Manque d'encadrement technique 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Divagation des bêtes ➤ Pression sur la faune sauvage ➤ Manque à gagner des producteurs ➤ Baisse des revenus ➤ Abandon de l'élevage ➤ Sous-emploi ➤ pauvreté ➤ Abandon de l'élevage caprin ➤ Braconnage et chasse non réglementaire 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Formation à la production avicole ➤ Formation en technique de productions porcines et caprines ➤ Formation à la pisciculture ➤ Formation à l'élevage du petit ruminant ➤ Centre d'alevinage ➤ Appuis financiers multiformes ➤ Centre Zootechnique Vétérinaire ➤ Fermes d'élevage de porcs et de poulets ➤ Approvisionnement en races améliorées de porcs, poulets et autres

Tableau 17: Problèmes et besoins du secteur du Domaines, Cadastre et affaires foncières

Problèmes	Villages	Causes	Effets	Besoins
Difficultés d'accès à la sécurité foncière	Tout l'Arrondissement	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Non délimitation du village ➤ Non détention de titres fonciers ➤ Non maîtrise des procédures relatives à l'obtention du titre foncier ➤ Négligence des populations ➤ Insuffisance de moyens financiers ➤ Gestion anarchique de l'espace ➤ Méconnaissance de l'importance du titre foncier ➤ Sous information 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Absence de titres fonciers pour les propriétés privées et publiques ➤ litiges fonciers ➤ Occupation non anarchique des sols ➤ Insécurité foncière ➤ Risque de déguerpissement sans grandes indemnités ➤ Conflits dans les familles 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Organisation des campagnes de sensibilisation sur l'importance du titre foncier et sur les procédures d'obtention d'un titre foncier ➤ Facilitation de l'accès aux titres fonciers

Tableau 18: Problèmes et besoins du secteur du Développement urbain et habitat

Problèmes	Villages	Causes	Effets	Besoins
<p>Difficulté à développer un habitat de qualité</p>	<p>Tout l'Arrondissement</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Anarchique es sols ➤ Pauvreté des populations ➤ Pauvreté des paysans ➤ Éloignement des centres de ravitaillement en matériaux de construction moderne ➤ Mauvais état de la route ➤ Coût élevé du transport ➤ Inexistence d'un POS ➤ Inexistence d'un PGUDT ➤ Inexistence d'un plan d'urbanisme ➤ Incivisme ➤ Absence de toilettes publiques 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Sous-développement ➤ Précarité de l'habitat ➤ Recours aux matériaux locaux de faible durabilité ➤ Coûts supplémentaires ➤ Occupation anarchique ➤ Paysage peu attractif ➤ Usage de la route comme urinoir ➤ Pollution olfactive 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Construction d'un centre d'approvisionnement de proximité en matériaux de construction moderne ➤ Plan d'occupation des sols ➤ Plan d'urbanisme ➤ Latrines publiques ➤ Jardins et Bancs publics ➤ Rue piétonne

Tableau 19: Problèmes et besoins du secteur de l'Environnement et protection de la nature

Problèmes	Villages	Causes	Effets	Besoins
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Difficulté d'adaptation aux changements climatiques ➤ Faible prise en compte des aspects socio environnementaux 	Tout l'arrondissement	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Mauvaise gestion des ordures ménagères ➤ Présence des zones marécageuse dans l'espace urbain ➤ Entretien irrégulier des concessions ➤ Manque d'encadrement ➤ Gestion anarchique des ordures ➤ Construction anarchique des latrines ➤ Perturbation du climat ➤ Utilisation anarchique des produits phytosanitaires dans le bassin versants ➤ Pêche à l'empoisonnement des cours d'eau (pratiquée par les pygmées Bagyéli) ➤ Vents violents ➤ Pluies intempestives ➤ Saisons sèches prolongées ➤ Multiplication des averses 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Pluies violentes ➤ Élévation de la température ➤ Tarissement des marécages ➤ Pourritures en saison des pluies ➤ Baisse du niveau des cours d'eau ➤ Inondation en saison de pluies ➤ construction anarchique des latrines traditionnelles ➤ Pollution de l'eau et du sol ➤ Pollution des cours d'eau ➤ Pollution des sols par du plastic ➤ Contamination des poissons ➤ Perte de la biodiversité ➤ Destruction des cultures ➤ Pollution de la nappe phréatique ➤ Érosion des sols ➤ Impraticabilité des routes 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Sensibilisation à l'adaptation aux changements climatiques ➤ Sensibilisation des populations la protection ➤ Organisation des campagnes de sensibilisation la protection de l'environnement ➤ Appui financiers multiformes ➤ Canalisation des eaux de ruissellement ➤ Bitumages des routes ➤ Valorisation des espaces marécageux

Tableau 20: Problèmes et besoins du secteur des Forêts et faune

Problèmes	Villages	Causes	Effets	Besoins
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Braconnage et activités forestières irrégulières ➤ Sous valorisation des ressources naturelles 	<p>Tout l'arrondissement</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Exploitation illégale des ressources forestières ➤ Ignorance de la loi forestière ➤ Braconnage ➤ Absence d'une barrière de contrôle ➤ Absence d'encadrement ➤ Enclavement des pistes forestières ➤ Insuffisance de contrôles ➤ Non-respect des normes de coupes ➤ Non fonctionnalité des comités riverains ➤ Sous équipement des comités riverains forêt ➤ Ignorance des techniques de valorisation des PFNL ➤ Sous équipement du Poste forestier et faunique en matériel roulant et en personnel ➤ Enclavement de la zone ➤ Manque de Formation ➤ Insuffisance des moyens financiers 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Disparition de certaines espèces fauniques ➤ Destruction de la biodiversité ➤ Changement climatique ➤ Perte des essences médicales ➤ Revenus financiers limités ➤ Pauvreté ➤ Accumulation des problèmes (santé, scolarité, habitat...) ➤ Délinquance ; ➤ Exode rural ➤ Délinquance juvénile ➤ Exploitation clandestine des PFNL 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Sensibilisation sur la loi forestière ➤ Sensibilisation sur la réglementation, suivi-contrôles ➤ Appui matériel et financier aux comités riverains ➤ Sensibilisation sur la loi forestière ➤ Appui financier à la pratique de l'élevage : ➤ - Renforcer les capacités des Populations en gestion ➤ Organisation des Populations ➤ Appuyer la communauté en matériel et équipements adéquats ➤ Formation à la transformation et à la valorisation des PFNL ➤ Électrification du village
<p>Difficulté d'obtention des titres d'exploitation d'une forêt communautaire</p>	<p>Fenda</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Lourdeurs administratives ➤ Non maîtrise des procédures 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Dépenses supplémentaires ➤ Manque à gagner ➤ Exploitation illicite 	<p>- Informer et simplifier les procédures d'attribution de d'attribution d'une forêt communautaire</p>

Tableau 21: Problèmes et besoins du secteur de l'Administration territoriale, décentralisation et maintien de l'ordre

Problèmes	Lieux concernés	Causes	Effets	Besoins
Difficulté de regroupement des populations	Tout l'Arrondissement	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Absence d'une case de regroupement ➤ Mauvaise organisation des populations ➤ Absence d'un corps de garde 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Sous information des populations n, ➤ Faible regroupement collectif ➤ Participation limitée de la prise de décision 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Foyers communautaires ➤ Construction d'une case à Palabres à Nyabitandé ➤ Construction d'un corps de garde à Mbanga chefferie
Difficulté à accéder aux services administratifs	Tous les villages situés à plus de 3km d'Akom II urbain	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Mauvais état de la route ➤ Coût élevé du transport 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Absence des actes de naissance ➤ Absence d'acte de mariage ➤ Absence de CNI 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Reprofilage de la route ➤ Décentralisation des services communaux vers les chefferies ➤ Services de proximités
Vétusté des services de la Sous - Préfecture	Akom II urbain	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Vieillesse du bâtiment ➤ Changements climatiques ➤ Absence de fonds d'entretien ➤ Sous équipement des bureaux 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Sous épanouissement du staff administratif ➤ Investissement des fonds personnels pour les affaires publiques 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Matériel de bureau ➤ Réfection du bâtiment de la Sous-préfecture ➤ Réfection de la résidence du Sous-préfet
Difficulté de fonctionnement de la Brigade de gendarmerie	Tout l'Arrondissement	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Service non bâti ➤ Absence d'une cellule de détention ➤ Matériel insuffisant 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Emprunt d'un bâtiment municipal ➤ Sous épanouissement 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Bâtiment propre au service ➤ Équipements roulant et matériel de bureau
Difficulté de fonctionnement du Commissariat de Sécurité Publique		<ul style="list-style-type: none"> ➤ Service non bâti ➤ Absence d'une cellule de détention ➤ Matériel insuffisant 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Cohabitation avec le commissariat spécial ➤ Sous épanouissement 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Bâtiment propre au service ➤ Équipements roulant et matériel de bureau

Tableau 22 : Problèmes et besoins du secteur de l'Éducation de base

Problèmes	Villages	Causes	Effets	Besoins
Difficultés d'accès à une éducation de base de qualité	Tout l'Arrondissement	<ul style="list-style-type: none"> ➤ de logement d'astreintes ➤ Absence de blocs administratifs ➤ Absence de clôture ➤ Absence de latrines à fosses ventilés ➤ Absence de points d'eau ➤ Insuffisance d'enseignants qualifiés ➤ Établissements scolaires très distants 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Sous scolarisation des enfants ➤ Éducation tardive des enfants ➤ Enseignants surchargés ➤ Salles de classes surchargées ➤ Déperdition scolaire ➤ Mauvaise conditions hygiénique et sanitaires en milieu scolaire 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Écoles maternelles ➤ Écoles primaires ➤ Réhabilitation de l'école publique ➤ Enseignants qualifiés ➤ Réhabilitation de salles de classes ➤ Latrines à fosses ventilées ➤ Points d'eau potable ➤ Salles de classe ➤ Blocs administratifs ➤ Clôtures ➤ Aires de jeu

Tableau 23 : Problèmes et besoins du secteur de l'Enseignements secondaires

Problèmes	Villages	Causes	Effets	Besoins
Difficulté d'accès à l'enseignement secondaire De qualité	Tous les villages situés à plus de trois km d'Akom II urbain	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Inexistence d'un établissement d'enseignement secondaire dans le village ➤ Établissement d'enseignement secondaire trop éloigné ➤ Pauvreté des parents ➤ Éloignement de l'établissement secondaire ➤ Inexistence d'un établissement d'enseignement secondaire ➤ Désertion scolaire ➤ Pauvreté des parents ➤ Responsabilité limité 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Faible scolarisation au secondaire ➤ Mariages précoce ➤ Grosses précoces ➤ Concubinage ➤ Abandon des études ➤ Exode rural ➤ Sous emplois ➤ Délinquance juvénile ➤ Grossesses précoces ➤ Déperdition scolaire ➤ Exode rural ➤ Coût supplémentaire ➤ Abandon du cursus scolaire ➤ Exode rural ➤ Sous scolarisation ➤ Déperdition scolaire 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Collèges d'enseignement secondaire(CES) ➤ Collèges d'enseignement Technique, Industriel et Commercial(CETIC) ➤ Réhabilitation des bâtiments ➤ Point d'eau potable ➤ Clôture ➤ Blocs administratifs ➤ Aires de jeu ➤ Personnel enseignant ➤ Laboratoires d'expérimentation ➤ Électrification ➤ Lycées

Tableau 24 : Problèmes et besoins du secteur de l'Enseignements supérieur

Problèmes	Villages	Causes	Effets	Besoins
Difficultés à accéder à l'enseignement supérieur	Tous les Villages y compris l'espace urbain	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Absence d'université ➤ Manque de moyens financiers des parents ➤ Éloignement des institutions universitaires ➤ Pauvreté des parents ➤ Oisiveté 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Difficulté d'insertion socioprofessionnelle des jeunes diplômés ➤ Coûts élevés des études ➤ Difficulté d'insertion socioprofessionnelle ➤ Abandon des études ➤ Délinquance juvénile ➤ Sous-développement ➤ chômage 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Bourses d'études ➤ Orientation post secondaire ➤ Appui financier aux jeunes diplômés

Tableau 25 : Problèmes et besoins du secteur de la santé publique

Problèmes	Villages	Causes	Effets	Besoins
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Difficultés d'accès aux soins de santé de qualité ➤ Non maîtrise du statut sérologique ➤ Difficulté d'accès aux consultations prénatales ➤ Vulnérabilité des populations au VIH/SIDA 	<p style="text-align: center;">Tout l'Arrondissement</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Insuffisance des centres de santé ➤ Absence de pharmacie ➤ Méconnaissance du statut sérologique ➤ Centre de consultation prénatal éloigné ➤ Mauvaise état de la route ➤ Faible capacité financière des ménages ➤ Insuffisance des centres de santé ➤ Éloignement des centres de santé ➤ Rareté des véhicules de transport ➤ Aucune campagne de sensibilisation et de dépistage du VIH réalisée dans le village ➤ Mauvaise organisation des populations ➤ Faible niveau de sensibilisation des populations ➤ Difficulté d'accès des populations aux moyens de prévention et de prise en charge ➤ Stigmatisation des personnes vivantes et affectées du VIH/SIDA <p>Non fonctionnement des comités de lutte contre le VIH/SIDA</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Insuffisance du personnel du CSI ➤ Absence d'électricité ➤ CSI vétuste 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Prolifération des pandémies ➤ Prolifération des maladies des personnes du 3^{ème} âge coût supplémentaire des traitements ➤ Cherté des soins ➤ Automédication ➤ Développement du charlatanisme ➤ Prolifération des maladies ➤ Fragilisation de la main d'œuvre ➤ Santé précaire des populations ➤ Multiplication des déplacements liés à la santé ➤ Faible accès aux médicaments ➤ Incertitude dans le choix des partenaires conjugaux ➤ Complication des accouchements ➤ Propagation du VIH/SIDA 	<ul style="list-style-type: none"> - Personnel soignant - Médicament de 1^{ère} nécessité - Nouveaux CSI - Points d'eau potables dans les Centres de Santé - Dépistage du VIH - Comités de Lutte Contre le SIDA - Réactifs - Centres Santé Intégré - Électrification - Hôpital

Tableau 26 : Problèmes et besoins du secteur de l'eau et l'énergie

Problèmes	Villages	Causes	Effets	Besoins
Difficulté d'accès des populations à l'eau potable	Toute la Commune	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Insuffisance de points d'eau potables ➤ Inexistences des points d'eau potable dans certains villages ➤ Existence de points d'eau non fonctionnels ➤ Éloignement des points d'eau ➤ Non usage des méthodes usuelles de potabilisation 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Consommation des eaux souillées ➤ Longs déplacements à la recherche d'eau potable ➤ Fort travail des femmes et enfants (responsable de l'approvisionnement et du stockage) ➤ Prolifération des maladies hydriques ➤ Dépenses supplémentaires pour la santé ➤ Mortalité infantile 	<ul style="list-style-type: none"> - Puits - Adductions - Réhabilitation d'ouvrages - Forages
Difficulté d'accès à l'énergie électrique stable	Toute la Commune	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Non connexion au réseau électrique pour certains villages ➤ Réseau basse tension peu étendu ➤ Destruction des infrastructures par les orages ➤ Installations électriques vétustes et délabrées 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Prolifération des maladies hydriques ➤ Pénibilité d'acquisition de l'eau par les femmes et les enfants recours aux sources naturelles insalubres ➤ Obscurité ➤ Insécurité des personnes et des biens ➤ Fréquence du délestage ➤ Conservation limitée des vivres frais ➤ Insécurité des biens et des personnes 	<ul style="list-style-type: none"> - Éclairage public - Électrification des ménages - Réhabilitation des installations électriques

Tableau 27 : Problèmes et besoins du secteur des Travaux publics

Problèmes	Villages	Causes	Effets	Besoins
<p>Impraticabilité de la route en saison pluvieuse</p>	<p>Tous les Villages</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Nationale N° 17 non bitumé - Route Départementale N° 81 non bitumée - Absence de barrière de pluies sur certains axes - Existence de bourbiers - Érosion de la route - Absence de rigoles - Défaut de canalisation des eaux de ruissellement - Longs bourbiers - Affaissement du pont sur la Kienke - Défaut de canalisation des cours d'eaux - Nids de poules - Entretien parcellaire et irrégulier des infrastructures routières - Faible intérêt économique - Organisation insuffisante des populations 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Circulation difficile des biens et des personnes ➤ Difficulté d'écoulement ➤ Raréfaction des véhicules de transport ➤ Accidents de circulation fréquents ➤ Coût élevé du transport et des produits de première nécessité ➤ Écoulement difficile des produits et marchandises ➤ Mévente des produits ➤ Pertes post récolte élevées ; ➤ Difficulté de déplacement des personnes et des biens ➤ Surcharge des passagers et bagages ➤ Baisse des revenus ➤ Découragement des producteurs ➤ Exode rural ➤ Érosion continue 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Bitumage de la route la Nationale N° 17 ➤ Dynamisation des comités de routes ➤ Pistes agricoles

Tableau 28 : Problèmes et besoins du secteur des Affaires sociales

Problèmes	Villages	Causes	Effets	Besoins
Difficulté d'épanouissement des handicapés moteurs	Tout l'Arrondissement	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Manque d'encadrement des personnes vulnérables 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Mauvaise conditions de vie des handicapés ➤ Marginalisation des personnes vulnérables 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Appui matériel aux indigents ➤ Prise en charge des enfants vulnérables ➤ Appuis matériels aux personnes vulnérables ➤ Prise en charge ➤ Organisation des mariages collectifs ➤ Sécurisation sociale des peuples autochtones
Difficulté d'encadrement des personnes vulnérables		<ul style="list-style-type: none"> ➤ Éloignement du service d'action sociale ➤ Pauvreté des familles ➤ Faible prise en charge des personnes vulnérables ➤ Manque d'encadrement des services sociaux ➤ Ignorance des procédures de prise en charge par les centres sociaux 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Faible fréquentation des services sociaux ➤ Abandon des personnes vulnérables 	
Difficulté d'accès à l'état civil du mariage		<ul style="list-style-type: none"> ➤ Ignorance des populations ➤ Faible moyens financier des communautés ➤ Exigence de la dot par les parents comme condition de mariage 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Concubinage continu ➤ Non officialisation des unions 	
Difficulté d'intégration des peuples autochtones		<ul style="list-style-type: none"> ➤ Déguerpissement des Bagyéli par les bantous 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Peuples Bagyéli difficile à localiser ➤ Soumission des Bagyéli aux caprices des Bantous 	

Tableau 29 : Problèmes et besoins du secteur de l'Enseignements secondaires Promotion de la femme et de la famille

Problèmes	Villages	Causes	Effets	Besoins
Difficulté d'épanouissement de la jeunesse féminine	Toute la Commune	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Inexistence d'une maison de la femme ➤ Aucune d'organisation féminine ➤ Déperdition scolaire de la jeune fille ➤ Non maîtrise du droit de la famille ➤ Manque d'initiatives féminines ➤ Pauvreté des parents ➤ Irresponsabilité des parents ➤ Sous information ➤ Absence d'une structure de formation aux métiers 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Grossesses précoces ➤ Déperdition scolaire de la jeune fille ➤ Délinquance juvénile ➤ Exposition aux IST ➤ Pauvreté sociale ➤ Concubinage ➤ Dépendance vis-à-vis des conjoints 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Construction d'un centre de promotion de la femme et de la famille (CPFF) ➤ Appuis financier aux initiatives féminines de développement
Difficulté d'accès à l'état civil de naissance	Toute la Commune	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Négligence des parents ➤ Ignorance chez les peuples autochtones ➤ Attente de l'enregistrement des naissances par le SAS 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Non détermination des actes de naissances des enfants du village 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Centres d'état civil

Tableau 30 : Problèmes et besoins du secteur de la Jeunesse et Éducation Civique

Problèmes	Villages	Causes	Effets	Besoins
Difficulté d'épanouissement des jeunes	Tout l'Arrondissement	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Pas de CPJM ➤ Pas de CAF ➤ Pas d'appui à la jeunesse ➤ Aucun mouvement de jeunes ➤ Pas d'association des jeunes 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Oisiveté des jeunes ➤ Délinquance juvénile ➤ Pauvreté ➤ Déperdition scolaire ➤ Grossesses précoces ➤ Incivisme des jeunes ➤ Exode rural 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Centre Multifonctionnel de promotion des Jeunes (CMPJ) ➤ Appui aux initiatives de la jeunesse pour le développement ➤ Construction d'un foyer culturel ➤ Financement PIASI, PAJER –U
Difficulté à développer un AGR	Tout l'Arrondissement	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Inexistence d'un CMPJ ➤ Aucun CAF ➤ Manque d'appui financier ➤ Absence ➤ Absence d'une association de jeunes 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Découragement des jeunes ➤ Oisiveté des jeunes ➤ Déperdition scolaire ➤ Grossesses précoces ➤ Exode rural ➤ Sous-emploi et chômage 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Subvention aux initiatives des jeunes pour le développement ➤ Création et construction d'un CFM ➤ Construction et équipement d'un CMPJ à Akom II Centre

Tableau 31 : Problèmes et besoins du secteur des Sports et éducation physique

Problèmes	Villages	Causes	Effets	Besoins
Difficulté à pratiquer et à développer les activités sportives	Toute la Commune	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Absence d'aires de jeux ➤ Aucune manifestation sportive ➤ Pas de championnats de vacances ➤ Aucun centre de formation sportif à proximité 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Seule la marche est pratiquée comme sport ➤ Non découverte des talents ➤ Oisiveté des jeunes 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Complexes multisports ➤ Aires de jeu communautaire ➤ Tournois de football
Difficulté à organiser les tournois sportifs	Elon-Ndjabilobé-Fenda	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Plaidoyer sans suite ➤ Démographie non favorable ➤ Absence d'énergie électrique ➤ Entretien difficile des aires de jeu 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Usage non fréquent du stade de football ➤ Participation aux tournois des villages voisins 	

Tableau 32 : Problèmes et besoins du secteur des Transports

Problèmes	Villages	Causes	Effets	Besoins
Difficulté de déplacement vers les centres urbains	Toute la Commune	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Mauvais état de la route ➤ Endolement des pistes ➤ Raréfaction des véhicules de transport ➤ Coût du transport élevé 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Coûts de transport élevés ➤ Rareté des véhicules ➤ Écoulement difficiles des produits ➤ Pourrissement des marchandises ➤ Manque à gagner des producteurs ➤ Approvisionnement difficile en produits de première nécessité 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Bitumage de l'axe routier Nationale N° 17 (Ebolowa – Kribi) ➤ Baisse du coût du transport

Tableau 33 : Problèmes et besoins du secteur de l'Emploi et formation professionnelle

Problèmes	Villages	Causes	Effets	Besoins
Difficulté à développer des activités génératrices de revenus	Tout l'Arrondissement	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Aucun appui reçu ➤ Aucun centre de formation à proximité 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Oisiveté de certains jeunes ➤ Sous emplois des jeunes ➤ Appauvrissement continu ➤ Sous-développement 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Nouvelles filières à la SAR/SM ➤ Nouveaux CETIC ➤ Centre de Formation aux Métiers ➤ Appuis financiers multiformes
Difficulté à professionnaliser et à développer des activités d'exploitation de la forêt communautaire	Ndjabilobé	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Faible capacité organisationnelle de la communauté ➤ Encadrement technique insuffisant ➤ Difficulté d'accès à l'énergie électrique 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Sous emplois ➤ Rendement sous optimal de l'exploitation de la forêt communautaire ➤ Exode rural 	
Difficulté d'accès à l'emploi et à la formation professionnelle	Tout l'Arrondissement	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Inexistence d'une structure d'encadrement dans le village ➤ Jeunes peu ambitieux 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Sous emplois ➤ Oisiveté des jeunes ➤ Alcoolisme 	
Difficulté d'insertion socio professionnelle		<ul style="list-style-type: none"> ➤ Absence d'un centre de formation aux métiers ➤ Aucun appui aux initiatives des jeunes pour le développement 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Exode rural ➤ Pauvreté ➤ Consommation des stupéfiants ➤ Alcoolisme des jeunes 	

Tableau 34 : Problèmes et besoins du secteur des Petites et moyennes entreprises

Problèmes	Villages	Causes	Effets	Besoins
Difficulté à développer le secteur artisanal	Toute la Commune	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Aucun appui au secteur informel ➤ Matériel rudimentaires ➤ Enclavement ➤ Manque d'appui financier 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Sous-développement des capacités ➤ Manque à gagner ➤ Faible durabilité des produits artisanaux ➤ Reconversion vers d'autres secteurs 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Appui financier au secteur artisanal ➤ Appui aux AGR

Tableau 35 : Problèmes et besoins du secteur de la Recherche scientifique et innovation

Problèmes	Villages	Causes	Effets	Besoins
<p>Difficulté à transformer et à conserver les produits locaux</p> <p>Difficulté d'accès aux résultats de la recherche</p> <p>Difficulté d'accès aux produits phytosanitaires</p>	Toute la Commune	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Manque d'encadrement technique ➤ Non accès aux semences améliorées ➤ Non accès aux résultats de la recherche ➤ Faible diffusion des innovations scientifiques ➤ Faible promotion du secteur ➤ Inexistence d'un point de ravitaillement ➤ Mauvais état de la route ➤ Coût élevé du transport ➤ Sous information 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Pourrissement des cultures ➤ Manque à gagner ➤ Appauvrissement des producteurs ➤ Découragement des producteurs ➤ Baisse des productions ➤ Utilisation du matériel végétal à faible potentiel ➤ Technique de production rudimentaire ➤ Baisse des revenus ➤ Exode rural ➤ Absence de moulin 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Moulins ➤ Semences améliorées ➤ Formation à la valorisation des PFNL ➤ Unités de transformation de produits ➤ Accès aux résultats de recherche les résultats de la recherche auprès des paysans ➤ Subvention des points de vente phytosanitaire

Tableau 36 : Problèmes et besoins du secteur du Tourisme et loisir

Problèmes	Villages	Causes	Effets	Besoins
Difficulté à valoriser le potentiel touristique	Toute la Commune	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Manque d'initiative communautaire ➤ Pauvreté des paysans ➤ Enclavement des sites touristiques ➤ Inexistence des structures d'accueil (restauration, auberges...) ➤ Non aménagement des sites touristiques 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Manque à gagner ➤ Perte du patrimoine culturel ➤ Patrimoine touristique non valorisé ➤ Faible attraction touristique ➤ Faible aménagement des sites touristiques ➤ Sous-développement 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Organisation d'une formation en valorisation des ressources touristiques des forêts communautaires ➤ Construction des cases de passage ➤ Ouverture des pistes des sites touristiques ➤ Appui à l'aménagement des sites touristiques
Difficulté à promouvoir les activités touristiques	Toute la Commune	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Faible pouvoir économique des populations et de la Commune 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Faible capacité d'accueil des étrangers ➤ Faible aménagement des sites touristiques ➤ Sous-développement de population 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Construction d'une auberge municipale assortie d'un restaurant moderne (EUC) ➤ Viabilisation de 03 Sites Touristiques

Tableau 37 : Problèmes et besoins du secteur des Arts et culture

Problèmes	Villages	Causes	Effets	Besoins
Difficulté à développer les activités culturelles	Toute la Commune	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Absence d'activités festives ➤ Absence de foyer culturel ➤ Désintéressement de la jeunesse vis-à-vis de la culture ➤ Manque d'organisation des populations 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Disparition des certaines valeurs culturelles ➤ Abandon des pratiques traditionnelles ➤ Oubli des origines ➤ Oubli des traditions ➤ Absence d'organisation des festivals culturels ➤ Manque à gagner 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Foyers culturels ➤ Corps de garde ➤ Appuis multiformes

Tableau 38 : Problèmes et besoins du secteur des Mines, industrie et développement technologique

Problèmes	Villages	Causes	Effets	Besoins
Difficulté d'accès aux carrières de sable Difficulté de transformer les pierres en gravillons	Toute la Commune	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Envasement des carrières de sable ➤ L'enclavement des pistes ➤ L'outillage rudimentaire ➤ Accès difficile aux carrières de pierres ➤ Enclavement des champs d'or 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Exploitation difficile du sable ➤ Faible rentabilité du secteur ➤ Découragement des pratiquants ➤ Reconversion vers d'autres secteurs miniers artisanaux 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Brouettes ➤ Pelles ➤ Pistes de Carrière
Difficulté à développer l'artisanat minier		<ul style="list-style-type: none"> ➤ L'outillage rudimentaire ➤ Manque d'appui technique et financier 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Découragement des pratiquants ➤ Faible rentabilité du secteur ➤ Reconversion vers d'autres secteurs miniers artisanaux 	

Tableau 39 : Problèmes et besoins du secteur du Commerce

Problèmes	Villages	Causes	Effets	Besoins
Difficulté d'écoulement des produits locaux	Toute la Commune	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Inexistence de marché ➤ Impraticabilité de la route ➤ Mauvaise organisation des producteurs ➤ Absence de pistes agricoles ➤ Faible organisation de la communauté ➤ Inexistence d'un point de dégustation des produits locaux 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Pourrissement des récoltes ➤ accès difficiles des produits de première nécessaire ➤ Manque à gagner ➤ Appauvrissement des producteurs ➤ Coûts supplémentaires 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Hangars de marché ➤ Appui financier aux initiatives commerciales

Tableau 40 : Problèmes et besoins du secteur des Postes et télécommunication

Problèmes	Villages	Causes	Effets	Besoins
Difficulté d'accès aux services postaux et internet	Toute la Commune	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Insuffisance de Télécentre Communautaire polyvalent(TCP) ➤ Inexistence d'un bureau de poste dans les villages ➤ Installation inachevée des opérateurs téléphoniques 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Faible communication des villages au monde extérieur ➤ Couverture partielle par les réseaux téléphoniques ➤ Sous information ➤ Non accès aux NTIC ➤ Réception tardive des informations familiales 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Connexion aux réseaux téléphonique nationaux

Tableau 41 : Problèmes et besoins du secteur de la Communication

Problèmes	Villages	Causes	Effets	Besoins
Difficulté d'accès à l'actualité nationale et internationale et même familiale	Elon-Ndjabilobé-Efoulan-Akok-FendaNnemeyong-Malomba-Abiete-Mié-Assok	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Aucune couverture médiatique ➤ Non usage de méthodes ancestrales de communication locale ➤ Enclavement de la localité 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Sous information de la population ➤ Réception tardive des informations perte du patrimoine culturel ➤ Sous épanouissement des femmes set des jeunes 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Couverture au signal CRTV ➤ Radios Communautaire

Tableau 42 : Problèmes et besoins du secteur du Travail et sécurité sociale

Problèmes	Villages	Causes	Effets	Besoins
Difficulté d'accès à un emploi décent	Tout l'Arrondissement	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Inexistence de structures pourvoyeuses d'emplois ➤ Difficulté à développer des emplois décents ➤ Absence d'une main d'œuvre qualifiée ➤ Faible capacité financière des entrepreneurs locaux 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Sous-développement des populations ➤ Exode rurale ➤ Sous emplois ➤ Pauvreté des chômeurs ➤ Dépendance des jeunes vis-à-vis des parents 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Appui financier aux coopératives ➤ Formation à l'entreprenariat communautaire ➤ Appuis financiers au développement d'emplois décents

De façon plus spécifique, l'analyse sectorielles des problèmes par village a abouti à une priorisation des actions/projets à implémenter. L'exercice a donné lieu à la formulation de huit projets prioritaires dont cinq sociaux et trois économiques.

Le tableau (17) suivant présente les projets prioritaires de chaque villages de la Commune d'Akom II

Tableau 43: synthèse des projets prioritaires par village

Village	Projets Sociaux					Projets Économiques			Priorité des priorités
	projet 1	projet 2	projet 3	projet 4	projet 5	projet 1	projet 2	projet 3	
Elon	Étude de faisabilité en vue de l'électrification du village Elon 5,3 km	construction d'un forage à PMH à Elon Chefferie	Étude de faisabilité en vue de la construction et équipement d'un foyer communautaire à Elon II	Étude de faisabilité en vue de l'aménagement d'une aire de football à Elon I	Étude de faisabilité en vue de la réhabilitation de l'école publique d'Elon	distribution des semences améliorées de maïs et de manioc	Étude de faisabilité en vue de la construction d'un centre de commerce	Étude de faisabilité en vue de la construction et équipement d'une micro unité moulinage	Étude de faisabilité en vue de l'électrification du village Elon 5,3 km
Coût (FCFA)	1 000 000	8 500 000	200 000	200 000	500 000	1 000 000	100 000	100 000	1 000 000
Akok	construction d'un forage à Akanga'a	Construction d'une adduction d'eau potable à Akok	Étude de faisabilité en vue de la réhabilitation du captage gravitaire de Bissono	Étude de faisabilité en vue de l'extension du réseau électrique vers Bissono et Akanga'a (6km BT)	Sécurisation foncière en faveur des pygmées Bagyéli d'Akanga'a	Distribution de 36,000 plants cacaoyers hybrides	étude de faisabilité en vue de la construction d'un centre de commerce	formation de 10 guides touristiques	construction d'un forage à Akanga'a
Coût (FCFA)	8 500 000	42 000 000	600 000	1 000 000	4 300 000	10 800 000	500 000	26 000 000	8 500 000
Efoulan yemong	Construction d'un forage à Efoulan si	Étude de faisabilité en vue de l'Extension du réseau électrique vers Efoulan Si (3km BT)	Étude de faisabilité en vue de la construction d'un foyer communautaire Efoulan Chefferie	Étude de faisabilité en vue de l'Aménagement d'une aire de jeu à Efoulan Yemong	subventions à l'établissement des titres fonciers collectifs	étude de faisabilité en vue de la construction d'un centre de commerce	Étude de faisabilité en vue de la construction et équipement d'une micro unité moulinage	dotation de 3 tronçonneuses communautaires	Construction d'un forage à Efoulan si
Coût (FCFA)	8 500 000	1 000 000	200 000	200 000	FF	500 000	100 000	1 600 000	8 500 000
Ndjabilobé	Étude de faisabilité en vue de l'électrification du village Ndjabilobé (4 Km de BT)	construction d'un forage au quartier Nlam Yat	Plaidoyer pour la création et mutation de l'école des parents de Ndjabilobé en école publique	Étude de faisabilité en vue de l'installation d'une antenne de relai CRTV Télé Radio	Étude de faisabilité en vue de la construction d'un foyer communautaire	Installation d'une pépinière de 28000 plants cacaoyers hybrides	Acquisition de six porte-tout à la communauté de Ndjabilobé	Étude de faisabilité en vue de la construction et équipement d'une micro unité moulinage	électrification du village Ndjabilobé
Coût (FCFA)	1 000 000	8 500 000	200 000	5 250 000	26 000 000	7 400 000	560 000	1 000 000	96 000 000
Fenda	Étude de faisabilité en vue de l'Électrification du village Mintang aux panneaux solaire	Étude de faisabilité en vue de la construction d'un foyer communautaire au quartier Bilobé I	construction d'un forage à l'école publique de Fenda	construction d'un forage à Bilobé I	construction d'un forage à Fonesi	Acquisition de 34000 plants cacaoyers à la coopérative communautaire du village Fenda	Acquisition de 26000 plants d'hévéa à la coopérative communautaire de Fenda	étude de faisabilité en vue de la construction d'un centre de commerce à Fenda	Étude de faisabilité en vue de l'Électrification du village Mintang aux panneaux solaire
Coût (FCFA)	1 000 000	200 000	8 500 000	8 500 000	8 500 000	10 200 000	26 000 000	100 000	1 000 000
Assok	Étude de faisabilité en vue de la construction et équipement d'un foyer communautaire	Étude de faisabilité en vue de la construction et équipement d'une propharmacie	Étude de faisabilité en vue de l'Électrification du réseau électrique BT vers Assok II (3,8 km)	Plaidoyer pour la création d'une école maternelle à Assok II	Étude de faisabilité en vue de la réhabilitation du forage	dotation de 50000 plants de cacaoyers hybrides	Étude de faisabilité en vue de la construction et équipement d'une micro unité moulinage	Étude de faisabilité en vue de la construction et équipement d'une ferme avicole de 1000 poulets	Étude de faisabilité en vue de la construction et équipement d'un foyer communautaire
Coût (FCFA)	500 000	100 000	1 000 000	6 200 000	100 000	15 000 000	100 000	150 000	500 000

Nyabitandé	Étude de faisabilité en vue de la construction et équipement d'un foyer communautaire	formation des jeunes en entrepreneuriat rural	Étude de faisabilité en vue de l'aménagement d'une aire communautaire de football	plaidoyer pour l'affectation d'un enseignant qualifié l'école publique de Nyabitandé	Étude de faisabilité en vue de la réhabilitation du puits PMH endommagé	Étude de faisabilité en vue de la construction et équipement d'une ferme de 07 truies et trois verrats	dotation de 50000 plants cacaoyers hybrides	étude de faisabilité en vue de la construction d'un centre de commerce	Étude de faisabilité en vue de la construction et équipement d'un foyer communautaire
Coût (FCFA)	500 000	4 000 000	200 000	7 200 000	100 000	150 000	15 000 000	500 000	500 000
Nlomoto	Étude de faisabilité en vue de la Réhabilitation du réseau électrique de Nlomoto	Étude de faisabilité en vue de la Réhabilitation de trois forages (chefferie, Schell, Château)	plaidoyers affectation d'enseignants à l'école publique de Nyabitandé	formation des jeunes volontaires à l'hévéaculture et à la Cacao culture	Étude de faisabilité en vue de la Construction d'une maison de la femme à Nlomoto chefferie	Étude de faisabilité en vue de la construction et équipement d'une ferme avicole de 1000 poulets de chair	Étude de faisabilité en vue de la création de 2 étangs piscicoles de 300m² chacun à See	création d'une pépinière de 24000 plants cacaoyers hybrides	Étude de faisabilité en vue de la Réhabilitation du réseau électrique de Nlomoto
Coût (FCFA)	1 000 000	300 000	8 250 000	4 000 000	1 000 000	100 000	100 000	3 000 000	1 000 000
Mbanga	Reprofilage de la route Mbanga - Mingoh	construction d'un forage à la chefferie	construction d'un forage PMH au quartier Mbanga 2	Étude de faisabilité en vue de la réhabilitation du forage du village Mbanga	Étude de faisabilité en vue de la réhabilitation du foyer culturel	Étude de faisabilité en vue de la création d'une pépinière de 50000 plants cacaoyers	Étude de faisabilité en vue de la création d'une pépinière de 10 000 plants d'hévéa	Étude de faisabilité en vue de la Construction et équipement d'une micro unité moulinage	Reprofilage de la route Mbanga - Mingoh
Coût (FCFA)	89 000 000	8 500 000	8 500 000	100 000	200 000	100 000	100 000	100 000	89 000 000
Nkongmekak	Construction d'un forage au quartier centre	Étude de faisabilité en vue de la réhabilitation de l'antenne de relai CRTV	Étude de faisabilité en vue de la construction et équipement d'un foyer communautaire	Étude de faisabilité en vue de la réhabilitation du réseau électrique de Nkongmekak	Étude de faisabilité en vue de l'Aménagement d'une aire de jeu multisports	distribution de 50000 plants cacaoyers hybrides	Étude de faisabilité en vue de la Construction et équipement d'une micro unité moulinage	Étude de faisabilité en vue de la construction et équipement d'une ferme avicole de 2000 poulets de chair	Construction d'un forage au quartier centre
Coût (FCFA)	8 500 000	300 000	100 000	1 000 000	100 000	15 000 000	100 000	200 000	8 500 000
Bibindi	Reprofilage de la route (départementale 81)	Étude de faisabilité en vue de l'extension réseau électrique (3 km de moyenne tension et 1,8km de basse tension)	construction d'un forage au quartier Beau terrain	Étude de faisabilité en vue de la construction d'un bloc de logements d'astreinte pour enseignants de l'école publique	Étude de faisabilité en vue de la Construction et équipement d'une propharmacie	plaidoyer pour la création et construction d'un poste agricole	distribution d'intrants et matériels agricoles	Étude de faisabilité en vue de la construction d'une porcherie moderne	plaidoyer pour la création et construction d'un poste agricole
Coût (FCFA)		1 000 000	8 500 000	200 000	100 000	200000	3 000 000	100 000	200000
Bibolé	construction d'un forage au quartier Doum	Étude de faisabilité en vue de la construction d'un foyer communautaire	Étude de faisabilité en vue de l'électrification du village Bibolé	Reprofilage de la route (départementale 81)	construction d'un forage avec PMH à Bibolé chefferie	Étude de faisabilité en vue de la construction d'une porcherie moderne	Étude de faisabilité en vue de la Construction et équipement d'une micro unité moulinage	distribution de semences améliorée de manioc et maïs	construction d'un forage au quartier Doum
Coût (FCFA)	8 500 000	200 000	9 1 000 000	PM	8 500 000	100 000	100 000	1 000 000	8 500 000
Malomba	Reprofilage de la route (départementale)	construction d'un forage à centre	Étude de faisabilité en vue de la construction d'un bloc de deux salles de classe	équipement du centre de santé de l'aire en matériel et en médicament	Étude de faisabilité en vue de l'électrification du village	Étude de faisabilité en vue de la construction d'une porcherie moderne	approvisionnement en intrants agricoles	étude de faisabilité en vue de la construction d'un centre de commerce	Étude de faisabilité en vue de la construction d'une porcherie moderne
Coût (FCFA)		8 500 000	200 000	2 000 000	1 000 000	100 000	2 000 000	200 000	1 00 000

Nlonkeng	Reprofilage de la route (départementale)	construction d'un forage au CSI de Nlonkeng	équipement du CSI de Nlongkeng en matériels et médicaments	ouverture d'une piste agricole de 3,6 km	Étude de faisabilité en vue de la construction d'un foyer communautaire	Étude de faisabilité en vue de la construction d'une ferme avicole de 1000 poulets	étude de faisabilité en vue de la construction d'un centre de commerce	distribution de semences améliorée de manioc et maïs	Étude de faisabilité en vue de la construction d'une ferme avicole de 1000 poulets
Coût (FCFA)		8 500 000	11 000 000	7 000 000	200 000	100 000	500 000	1 000 000	100 000
Toko	construction d'un forage au quartier Venez voir	construction d'un forage à Yessela voir	équipement du CSI de Nlongkeng en matériels et médicaments	Étude de faisabilité en vue de l'électrification du village	Étude de faisabilité en vue de la construction d'un foyer communautaire	distribution en intrants et matériels agricoles	Étude de faisabilité en vue de la construction d'une porcherie moderne	Étude de faisabilité en vue de la construction et équipement d'une micro unité moulinage	distribution en intrants et matériels agricoles
Coût (FCFA)	8 500 000	8 500 000	11 000 000	1 000 000	200 000	1 000 000	100 000	100 000	1 000 000
Abiete	construction d'un forage à Abieté2	construction d'un forage à Abieté 1	Étude de faisabilité en vue de l'électrification du village (3,5km de basse tension)	équipement du centre de santé de Nlonkeng en matériel et en médicament	Étude de faisabilité en vue de l'aménagement d'une aire communautaire de football	distribution en intrants et matériels agricoles	Étude de faisabilité en vue de la construction et équipement d'une ferme avicole de 1000 poulets de chair	Étude de faisabilité en vue de la Construction et équipement d'une micro unité moulinage	construction d'un forage à Abieté 2
Coût (FCFA)	8 500 000	8 500 000	1 000 000	11 000 000	200 000	1 000 000	100 000	1 000 000	8 500 000
Mvié	Étude de faisabilité en vue de la Construction et équipement d'un poste agricole	Étude de faisabilité en vue de l'électrification du village Mvie	Couverture du village en réseau téléphonique	Étude de faisabilité en vue de la réhabilitation du forage de la chefferie	Étude de faisabilité en vue de la construction d'un foyer culturel,	Étude de faisabilité en vue de la construction et équipement d'une micro unité moulinage	Étude de faisabilité en vue de la Mise sur pieds d'un champ semencier de manioc 2ha	Dotation en outils agricoles,	Étude de faisabilité en vue de la construction d'un poste agricole à Mvié
Coût (FCFA)	300 000	1 000 000	PM	100 000	200 000	150 000	150 000	1 300 000	300 000
Tyengue	Étude de faisabilité en vue de l'Électrification du village.	Dotation du village d'une tronçonneuse,	Étude de faisabilité en vue de la construction et équipement d'une propharmacie	Étude de faisabilité en vue de la construction d'un bloc de deux logements d'astreinte pour enseignants de l'EP	Acquisition d'une Débroussailleuse,	Étude de faisabilité en vue de la construction et équipement d'une micro unité moulinage	Création d'un champ semencier de 5 Ha de manioc	Acquisition de 300 chaises et 2 tentes,	Étude de faisabilité en vue de l'Électrification du village.
Coût (FCFA)	1 000 000	400 000	100 000	200 000	500 000	1 300 000	3 000 000	3 000 000	1 000 000
Ekowong	Étude de faisabilité en vue de la réhabilitation du réseau électrique	aménagement de la source du village	Étude de faisabilité en vue de la construction de la clôture du lycée technique	construction d'une clôture à l'école publique	Reprofilage de la route	appui à la création d'une pépinière de 24000 plants de cacaoyers hybrides	distribution de 20000 plants cacaoyers	appui à la création d'un champ semencier d'un hectare de manioc	Étude de faisabilité en vue de la réhabilitation du réseau électrique
Coût (FCFA)	1 000 000	1 000 000	200 000	10 000 000	3 000 000	3 000 000	10 000 000	800 000	1 000 000
Akom II village	Construction d'un forage à Akom 2 (chefferie)	Étude de faisabilité en vue de la construction et équipement d'un centre de promotion de la femme et de la famille	Approvisionnement des médicaments au CMA	Plaidoyer pour la Création d'une EM à Akomakoué	Étude de faisabilité en vue de la réhabilitation du réseau électrique,	Distribution de 12000 plants de cacaoyers aux producteurs,	Étude de faisabilité en vue de la construction d'une porcherie communautaire de 7 loges avec 5 truies et 2 verrats,	Étude de faisabilité à la mise sur pieds d'une pépinière d'hévéa de 12000pieds,	Construction d'un forage à Akom 2 (chefferie)
Coût (FCFA)	8 500 000	500 000	2 000 000	200 000	1 000 000	6 000 000	150 000	300 000	8 500 000

Nnemeyong	construction d'un forage à Nnemeyong chefferie	construction d'un forage à Nnemeyong Mebanga	Étude de faisabilité en vue de la construction d'un foyer culturel	plaidoyer pour la création d'un CSI	Étude de faisabilité en vue de l'aménagement d'une aire communautaire de football	Étude de faisabilité en vue de la construction et équipement d'une ferme avicole de 1000 poulets de chair	étude de faisabilité en vue de la construction d'un centre de commerce	création d'un champ communautaire de manioc de 2Ha	construction d'un forage à Nnemeyong chefferie
Coût (FCFA)	8 500 000	8 500 000	200 000	200 000	100 000	150 000	500 000	1 500 000	8 500 000
Biboulemam	Étude de faisabilité en vue de l'Électrification du village (2 km de BT)	Construction d'un forage au quartier Biboulemam Chefferie	Étude de faisabilité en vue de la réhabilitation du puits PMH de Biboulemam chefferie	Étude de faisabilité en vue de la construction d'un bloc de deux logements d'astreintes pour l'école publique de Biboulemam	Acquisition d'une débroussailleuse communautaire.	distribution de produits phytosanitaires	Étude de faisabilité en vue de la construction et équipement d'une ferme porcine communautaire de 20 têtes	étude de faisabilité en vue de la construction d'un centre de commerce à Biboulemam	Étude de faisabilité en vue de l'Électrification du village (2 km de BT)
Coût (FCFA)	1 000 000	8 500 000	100 000	500 000	500 000	2 000 000	150 000	500 000	1 000 000
Efoulan II	Étude de faisabilité en vue de la réhabilitation de la route Biboulemam – Efoulan II	Construction d'une adduction gravitaire en eau potable	Étude de faisabilité en vue de la construction d'un foyer culturel	Étude de faisabilité en vue de la construction d'un bloc de deux salles de classes pour le CES d'Efoulan	Étude de faisabilité en vue de la construction d'une aire communautaire de jeux et sports	appui à la Création d'un champ semencier de cacao	Étude de faisabilité en vue de l'Ouverture de la piste agricole Efoulan II-Aloum	Étude de faisabilité en vue de la construction et équipement d'une ferme porcine de 20 truies et 07 verrats	Étude de faisabilité en vue de la réhabilitation de la route Biboulemam – Efoulan II
Coût (FCFA)	500 000	500 000	200 000	200 000	100 000	4 000 000	500 000	200 000	500 000
Nko'ongop	Étude de faisabilité en vue de la Réhabilitation réseau électrique de Nko'ongop	Étude de faisabilité en vue de la Construction et équipement d'un foyer communautaire	plaidoyer pour la Création d'une école maternelle	Étude de faisabilité en vue de la réhabilitation du forage de Nkongop II	Étude de faisabilité en vue de la construction et équipement d'une propharmacie	appui à la Création d'un champ semencier de manioc de 2ha	Étude de faisabilité en vue de la construction d'une ferme avicole de 1000 poulets de chair	Étude de faisabilité en vue de la construction d'une auberge assortie d'un restaurant	Étude de faisabilité en vue de la Réhabilitation réseau électrique de Nko'ongop
Coût (FCFA)	1 000 000	200 000	200 000	100 000	100 000	1 800 000	150 000	1 000 000	500 000
Ebemvok	Étude de faisabilité en vue de la réhabilitation du réseau électrique	construction d'un forage au quartier Biwome	Étude de faisabilité en vue de la construction d'une propharmacie	Plaidoyer pour création d'une école maternelle	Étude de faisabilité en vue de la construction d'un foyer culturel	dotation en outillage agricole (tronçonneuse, machettes, daba, houes et pulvérisateurs)	création d'une pépinière d'hévéa de 12000 plants)	Étude de faisabilité en vue de la construction d'une unité de transformation de manioc	Étude de faisabilité en vue de la réhabilitation du réseau électrique
Coût (FCFA)	1 000 000	8 500 000	100 000	200 000	200 000	4 600 000	1 500 000	150 000	1 000 000

5. Planification stratégique

Les besoins des populations étant ponctuels, il est nécessaire de penser, d'anticiper sur les problèmes d'avenir. En bref, il faudrait mettre en adéquation la vision de développement durable de la Commune avec les besoins réels à la base.

10.1 Vision et objectifs du PCD

L'objectif du PCD, selon le Guide méthodologique de planification régionale et locale au Cameroun est d'identifier les grands axes d'intervention et à définir les objectifs de développement. Toutefois, ces grands axes d'intervention doivent rester en lignes, en cohérence avec les politiques et orientations nationales.

Ainsi, compte tenu des opportunités, contraintes externes, et du nouveau challenge des collectivités territoriales décentralisées, la Commune d'Akom II s'est positionnée en définissant sa vision et ses missions.

« À l'horizon 2035, la Commune d'Akom II dispose des infrastructures socioéconomiques et culturelles de base de qualité, d'un centre urbain moderne, et d'une économie locale dynamisée par un pôle de production agricole de renom ».

À cet effet la planification stratégique permettra de :

1. Développer des partenariats actifs en vue d'améliorer la qualité des ressources humaines, des organes et des services municipaux ;
2. Booster l'économie locale par le Renforcement des capacités techniques et organisationnelles des populations pour la valorisation des ressources et du potentiel agricole, pastorale, sylvicole et halieutique;
3. Faciliter l'accès des populations aux services sociaux de base.

10.2 Cadres logiques sectoriels

CADRE LOGIQUE N°1 : MINADER				
Hiérarchie des objectifs / Stratégie du plan (Logique d'intervention)	Indicateur Objectivement Vérifiables (IOV)	Moyens de vérifications (MDV)	Suppositions	Indicateurs de supposition
<p>Objectif Global Améliorer les conditions de vie des populations</p>	<ul style="list-style-type: none"> IDH Niveau d'accès aux services sociaux de base Revenus par Ménages et par individus Part de la Production Agricole dans le PIB 	<p>Résultats d'enquêtes INS, ECAM</p>	<ul style="list-style-type: none"> Les ressources financières sont disponibles La population nationale adhère à la vision et participe Les partenariats internationaux sont établis 	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de partenariats internationaux Enveloppes mises à disposition par des bailleurs de fonds Développement du secteur privé
<p>Objectif stratégique sectoriel communal Améliorer la compétitivité, la productivité et l'entrepreneuriat agricole</p>	<ul style="list-style-type: none"> Stock de production Le nombre d'entreprises agricole La diversité des spéculations 	<ul style="list-style-type: none"> Enquêtes sectorielles (ADER) Populations Registre des entreprises agricoles locales 	<ul style="list-style-type: none"> Les financements sont disponibles L'encadrement agricole est amélioré Le foncier agropastoral est sécurisé Les populations adhèrent à la vision 	<ul style="list-style-type: none"> Nombres de structures d'encadrement Nombre de partenariats Nombre d'hommes et femmes ventilés par entreprises agricoles La diversité des appuis
<p>Objectifs spécifiques de la stratégie</p> <ul style="list-style-type: none"> Améliorer l'encadrement agricole Faciliter la commercialisation des produits locaux Sécuriser les espaces pastoraux communautaires Faciliter l'accès aux bassins de production 	<ul style="list-style-type: none"> Le nombre de structures d'encadrement délocalisées Le nombre de personnel d'encadrement affecté Le nombre de structures de stockages et de commercialisation L'étendue des espaces pastoraux sécurisés Le linéaire de pistes agricoles aménagées 	<ul style="list-style-type: none"> Archives du sectoriel MINADER Rapports d'activités des personnels affectés DAO Rapports de livraison des travaux de constructions et d'aménagement des pistes et bâtiments communautaires Les populations 	<ul style="list-style-type: none"> Les financements sont disponibles Les populations sont informées et sensibilisées Les populations participent à tous les travaux Les travaux de constructions et d'aménagement sont de bonne qualité 	<p>Type d'appuis et de financement Le nombre de PV de réunions de sensibilisation et d'information</p>

<p>Résultats attendus de la stratégie</p> <p>1. Les infrastructures agricoles sont développées</p> <p>2. Les capacités techniques, organisationnelles et financières des producteurs sont renforcées</p> <p>3. les productions agricoles sont améliorées et valorisées et écoulées</p>	<ul style="list-style-type: none"> • La Délégation d'Arrondissement d'Agriculture et du Développement Rural est réfectionnée, équipée en matériel et en personnels suivant les normes sectorielles. • Trois postes agricoles sont créés construits, équipés en matériel et en personnels suffisants. • Le linéaire de pistes agricoles développées • Nombre de groupes bénéficiant des encadrements (Appui technique, financier et en intrants) • Le nombre d'entreprises communautaires développées • L'accroissement des productions par spéculation • Le nombre d'usine de transformation • Le nombre de bâtiments de stockage et de commercialisation 	<ul style="list-style-type: none"> • Décisions sectorielles (Archives) • DAO • Notes de prises de service • Communautés • Registre des PME locales (Archives communes, Sous-préfecture) • Cahier de suivi des OP • PV de livraison des travaux (sectoriel, Commune) • Rapport d'activités des comités de gestion des infrastructures communautaires 		
Activités				
1. Développement des infrastructures agricoles	2. Renforcement des capacités techniques, organisationnelles et financières des producteurs	3. Amélioration, valorisation des productions agricoles		
1.1. Réfection du bâtiment abritant la Délégation d'Arrondissement d'Agriculture Coût :(15 000 000 FCFA)	2.1. Plaidoyer pour l'Affectation de trois chefs de postes agricoles et de 06 AVZ Coût : 400 000 FCFA	3.1. Création d'un champ semencier de maïs Coût : 8 000 000 FCFA		
1.2. Construction des trois postes agricoles créés (Akok, Ebemvok, Mvie) (23 000 000 x 3 = 69 000 000 FCFA)	2.2. organisation de six séminaires de renforcement des capacités GIC locaux Coût : 3 000 000 FCFA	3.2. Création d'un Champ semencier de Cacao Coût : 8 000 000 FCFA		
	2.3. Organiser 06 séminaires de formation à la création et à la gestion des coopératives agricoles par filière (3 000 000 FCFA)	3.3. Création d'un parc à bois d'agrumes (10 000 000 FCFA)		

1.3. étude de faisabilité pour l'ouverture de 08 pistes agricoles (Ndjabilobé, Fenda, Nyabitanédé, Mingoh, Nnemeyong, Mvie, Tyengué, Malomba (2 000 000 FCFA X 8 = 16 000 000)	2.5. organiser 06 séminaires de montages et de gestion des projets de développement agricole 800 000 x6 = 4 800 000 FCFA	3.2. création de 2 pépinières de 60 000 plants d'hévéa hybrides Coût : 48 000 000 FCFA
	2.6. organiser deux séances de formation en transformation et conservation des productions par filière 8 000 000 FCFA	3.3. créer 04 champs semencier de manioc (un hectare chacun, Akok, Ebemvok, Nyabitanédé, Mvie) Coût : 5 000 000 FCFA
1.4. Réhabilitation de trois pistes agricoles (Elon, Efulan Yemong, Efulan II) 12 000 000 FCFA x 3 = 36 000 000 FCFA	2.7. former et accompagner les producteurs sur les mécanismes de certification des produits locaux 3 000 000 FCFA	3.4. créer 03 pépinières de bananiers plantains (Ndjabilobé, Abieté, Nnemeyong) Coût : (1 500 000 x3 = 4 500 000 FCFA)
	2.8. appui à la sécurisation foncière dans les bassins de production 5 000 000 FCFA	3.5. construction de 06 magasins de stockage (Akok, Fenda, Mvie, Ebemvok, Nkongop, Centre-Ville) (10 000 000 FCFA x 6 = 60 000 000 FCFA)
1.5. Création et construction d'un CEAC à Akom II centre Coût : 68 000 000 FCFA	distribution de 20 pousse-pousse aux producteurs groupés (80 000 x20 = 1 600 000 FCFA)	3.6. Construction de 04 unités de transformations équipées de moulins à moteur (7 000 000 FCFA x4 = 28 000 000 FCFA)
	Distribution de 72 pulvérisateurs aux producteurs groupés (35 000 x72 = 2 520 000 FCFA)	
Coût total : 406 820 000 FCFA		

CADRE LOGIQUE N° 2: MINEPIA

Hiérarchie des objectifs / Stratégie du plan (Logique d'intervention)	Indicateur Objectivement Vérifiables (IOV)	Moyens de vérifications (MDV)	Suppositions	Indicateurs de supposition
<p>Objectif Global Améliorer les conditions de vie des populations</p>	<ul style="list-style-type: none"> IDH Niveau d'accès aux services sociaux de base Revenus par Ménages et par individus 	<ul style="list-style-type: none"> Résultats d'enquêtes INS, ECAM 	<ul style="list-style-type: none"> Les ressources financières sont disponibles La population nationale adhère à la vision et participe Les partenariats internationaux sont établis 	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de partenariats internationaux Enveloppes mises à disposition par des bailleurs de fonds Développement du secteur privé
<p>Objectif stratégique sectoriel communal Promouvoir les productions animales et halieutiques conventionnelles et non conventionnelles</p>	<p>La capacité production Le nombre d'entreprises d'élevage La diversité d'espèce élevée</p>	<ul style="list-style-type: none"> Enquêtes sectorielles (MINEPIA) Populations Registre des éleveurs locaux 	<ul style="list-style-type: none"> Les financements sont disponibles Le foncier agropastoral est sécurisé Les populations adhèrent à la vision Les épizooties sont contrôlées 	<ul style="list-style-type: none"> Nombres de structures d'encadrement Nombre de partenariats Nombre d'hommes et femmes ventilés par entreprises agricoles La diversité des appuis
<p>Objectifs spécifiques de la stratégie</p> <ul style="list-style-type: none"> Améliorer l'encadrement des éleveurs Développer la filière avicole Développer la filière porcine Développer la filière piscicole Développer les élevages non conventionnels Améliorer la lutte prophylactique et épizootique 	<ul style="list-style-type: none"> Le nombre de structures d'encadrement délocalisées Le nombre et la qualité de personnel affecté Le nombre de structures de distribution de produits prophylactiques L'étendue des pâturages Le nombre d'éleveur par filière 	<ul style="list-style-type: none"> Archives du sectoriel MINEPIA Rapports d'activités des personnels affectés DAO Registre des éleveurs locaux 	<ul style="list-style-type: none"> Les financements sont disponibles Les populations sont informées et sensibilisées Les populations participent à tous les travaux Les travaux de constructions et d'aménagement sont de bonne qualité Le braconnage et la chasse régressent 	<ul style="list-style-type: none"> Type d'appuis et de financement Le nombre de PV de réunions de sensibilisation et d'information Comités riverains

<p>Résultats attendus de la stratégie</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Les infrastructures de productions animales sont développées 2. Les capacités techniques et organisationnelles des producteurs sont accrues 3. Les producteurs et éleveurs sont accompagnés dans la production et la lutte contre les épizooties 	<ul style="list-style-type: none"> • La Délégation d'Arrondissement du MINEPIA construite et équipée suivant les normes • Le personnel technique affecté par service détachés • 01 centre d'impulsion est développé au niveau communal • Le nombre d'entreprises communautaires développées • 80% des protéines animales consommées sont localement produites • Le type et la taille des appuis envers les producteurs • Les produits de l'élevage contribuent au moins à 10 % dans l'économie locale. • Le taux de mortalité des bêtes inférieur à 15% 	<ul style="list-style-type: none"> • Décisions sectorielles (Archives) • DAO • Notes de prises de service • Communautés • Registre des PME locales (Archives communes, Sous-préfecture) • Contrats de travail (Comités de Gestion des PME) • PV de livraison des travaux (sectoriel, Commune) • Rapport d'étude sur l'économie locale (Commune) • Cahiers de suivi des différents éleveurs 	<ul style="list-style-type: none"> • Les financements sont disponibles • Les populations sont informées et sensibilisées • Les populations participent à tous les travaux • Les travaux de constructions et d'aménagement sont de bonne qualité <p>Le braconnage et la chasse régressent</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Type d'appuis et de financement • Le nombre de PV de réunions de sensibilisation et d'information Comités riverains
--	---	---	--	--

Activités		
1. Développement des infrastructures de productions animales	2. Renforcer les capacités techniques et organisationnelles des producteurs	3. Appuyer financièrement les producteurs
1.1. Construction et équipement de la Délégation d'Arrondissement d'Élevage, des Pêches et des Industries Animales Coût : 35 000 000 FCFA	2.1. Plaidoyer pour Affectation de trois chefs de postes zootechniques Coût : 200 000 FCFA	3.1. distribution d'intrants de productions avicoles aux communautés d'Assok, Nlomoto, Nkongmekak, Nlongkeng, Abieté, Nnemeyong, Nkongop Cout : 2 800 000 FCFA
1.2. plaidoyer pour la Création et construction des trois Centres Zootechniques vétérinaires de proximité (Assok, Ebemvok, Mvie) Coût : 28 000 000 FCFA x3 = 84 000 000 FCFA	2.2. organisation de six séminaires de renforcement des capacités éleveurs locaux Coût : 300 000 FCFA x6 = 1 800 000 FCFA	
1.3. Création et construction d'un centre d'impulsion aux élevages conventionnels et non conventionnels (Akou II Village) Coût : 75 000 000FCFA	2.3. Organiser 06 séminaires de formation à la pratique de l'élevage intégré Coût : 300 000 FCFA x6 = 1 800 000 FCFA	3.4. distribution d'intrants de production porcine aux communautés de Nyabitandé, Bibindi, Malomba, Toko, Akou II village, Efulan II Coût : 2 000 000 FCFA
1.4. Construction d'un couvoir moderne Coût : 21 000 000 FCFA		
1.5. Construction d'un complexe piscicole municipal (Akou II Village) Coût : 7 000 000 FCFA	2.4. Organiser 04 ateliers formation à la domestication des aulacodes, lapins et cobayes Coût : 1 000 000 FCFA	3.3. organiser une campagne de vaccination des bêtes contre les épizooties, pestes et la rages Coût : 1 000 000 FCFA
1.6. Construction de la ferme avicole municipale Coût : 11 000 000 FCFA		
1.7. Construction et équipement d'une provenderie municipale Coût : 10 000 000 FCFA	2.5. aménagement un espace de pâturages Coût : 600 000 FCFA	3.4. Sensibiliser et informer sur le cadre réglementaire en matière d'élevage domestique Coût : 2 800 000 FCFA
1.8. Appui à la construction de 07 fermes avicoles communautaires (Assok, Nlomoto, Nkongmekak, Nlonkeng, Abieté, Nnemeyong, Nko'ongop) Cout : 4 000 000 FCFA x7 = 28 000 000 FCFA		
1.9. Appui à la construction de 07 fermes porcines communautaires (Nyabitandé, Bibindi, Malomba, Toko, Akou II village, Efulan II, Fenda) Coût : 3 500 000 FCFA x7 = 24 500 000 FCFA		
Cout Total : 309 500 000 FCFA		

Hiérarchie des objectifs / Stratégie du plan (Logique d'intervention)	Indicateur Objectivement Vérifiables (IOV)	Moyens de vérifications (MDV)	Suppositions	Indicateurs de supposition
<p>Objectif Global Améliorer les conditions de vie des populations</p>	<ul style="list-style-type: none"> IDH Niveau d'accès aux services sociaux de base Revenus par Ménages et par individus 	<ul style="list-style-type: none"> Résultats d'enquêtes INS, ECAM 	<ul style="list-style-type: none"> Les ressources financières sont disponibles La population nationale adhère à la vision et participe Les partenariats internationaux sont établis 	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de partenariats internationaux Enveloppes mises à disposition par des bailleurs de fonds Développement du secteur privé
<p>Objectif stratégique sectoriel communal Opération eau potable pour tous en 2015, densifier l'accès à l'énergie électrique et améliorer l'assainissement des communautés</p>	<ul style="list-style-type: none"> La proportion de la population ayant accès à l'eau potable La proportion de population ayant accès à l'énergie électrique Le linéaire urbain éclairé. 	<ul style="list-style-type: none"> Enquêtes communales Populations 	<ul style="list-style-type: none"> Les financements sont disponibles Les populations adhèrent et participent à la vision Les volontaires sont capacités 	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de partenariats Nombre d'hommes et femmes ventilés par assemblée de concertation La diversité des appuis
<p>Objectifs spécifiques de la stratégie</p> <ul style="list-style-type: none"> Faire de l'eau potable une ressource de proximité Améliorer l'assainissement urbain et des ménages Améliorer l'accès à l'énergie électrique de qualité 	<ul style="list-style-type: none"> 100% des infrastructures existantes réhabilitées et fonctionnelles 60% des communautés rurales ont accès à l'énergie électrique Le nombre et le type de nouveaux ouvrages développés Le niveau d'implication de la population 	<ul style="list-style-type: none"> CDMT PIA DAO PV de réunions de concertation 	<ul style="list-style-type: none"> Les financements sont disponibles Les populations sont informées et sensibilisées Les populations participent à tous les travaux Les travaux de constructions et d'aménagement sont de bonne qualité Le choix des sites est collectivement approuvé 	<ul style="list-style-type: none"> Type d'appuis et de financement Le nombre de PV de réunions de sensibilisation et d'information Comités riverains

<p><u>Résultats attendus de la stratégie</u></p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Les infrastructures hydrauliques, énergétiques et d'assainissements existantes sont réhabilitées 2. De nouvelles infrastructures hydrauliques, énergétiques et d'assainissements existantes sont construites 3. La gouvernance des infrastructures est améliorée 	<ul style="list-style-type: none"> • Au moins 09 puits réhabilités • Au moins 7 forages réhabilités • Au moins 26 poteaux électriques de basse tension réhabilités • Au moins trois adductions en eau potable réhabilitées • Au moins deux transformateurs maintenus • Au moins 16 puits construits • Au moins 11 forages construits • au moins 19 écoles bénéficient de latrines à fosses ventilées • au moins 50 ménages bénéficient des toilettes à fosses ventilées • au moins 300 nouveaux ménages électrifiés • au moins 4 km de route éclairés par des lampadaires • au moins 35 comités de gestion des infrastructures redynamisés Au moins 26 nouveaux comités de gestion des nouvelles infrastructures installés et capacités 	<ul style="list-style-type: none"> • Décisions sectorielles (Archives) • DAO • Communautés • PV de livraison des travaux (sectoriel, Commune) • PV d'installation des CG 	<ul style="list-style-type: none"> • Les financements sont disponibles • Les populations sont informées et sensibilisées • Les populations participent à tous les travaux • Les travaux de constructions et d'aménagement sont de bonne qualité • Le choix des sites est collectivement approuvé 	<ul style="list-style-type: none"> • Type d'appuis et de financement • Le nombre de PV de réunions de sensibilisation et d'information Comités riverains • Lignes budgétaires
---	--	---	---	--

Activités		
1. réhabiliter les infrastructures existantes	2. Constructions et installation de nouvelles infrastructures	3. Améliorer la gouvernance des ouvrages et des infrastructures
<p>1.1 Réhabilitation de 9 puits (2 à Akok, 1 à Nyabitandé, 1 à Nlomoto, 1 à Mvie, 1 à Nnemeyong, 1 à Nkongop, 2 à Ebemvok) Coût : 2 100 000 FCFA x 9 = 18 900 000 FCFA</p>	<p>2.1. Construction de 15 Puits PMH (03 à Fenda, 02 à Mbanga, 01 à Nkongmekak, 02 à Malomba, 02 à Toko, 02 à Abieté, 01 à Biboulemam, 01 à Nkongop, 01 à Ebemvok) Coût : 6 500 000 FCFA x 15 = 97 500 000 FCFA</p>	<p>3.1. Redynamisation 27 Comité de Gestion de 27 forages PMH (02 à Elon, 01 à Efoulan I, 01 à Ndjabilobé, 02 à Nyabitandé, 01 à Nlomoto, 01 à Mbanga, 01 à Nkongmekak, 05 à Mvié, 03 à Tyengué, 01 à Akom II Village, 02 à Nnemeyong, 01 à Biboulemam, 03 à Ebemvok) Coût : 200 000 FCFA x 27 = 540 000 FCFA</p>
<p>1.2 Réhabilitation de 7 forages (2 au Centre-ville, 01 à Elon, 1 à Assok, 1 à Mbanga, 1 à Nnemeyong, 1 à Biboulemam) Coût : 2 600 000 FCFA x 7 = 18 200 000 FCFA</p>	<p>2.2. Construction de 10 forages PMH (01 à Elon Yemisse, 01 à Akok Akanga'a, 01 à Efoulan I, 01 à Ndjabilobé, 02 à Bibindi, 02 à Bibolé, 02 à Nlongkeng) Coût : 9 000 000 FCFA x 90 000 000 FCFA</p>	<p>3.2. Redynamisation 8 comités de gestion de huit puits PMH (1 à Nkongop, 1 à Efoulan II, 1 à Nnemeyong, 1 à Mvié, 1 à Nlomoto, 1 à Nyabitandé, 2 à Akok) Coût : 200 000 FCFA x 8 = 1 600 000 FCFA</p>
<p>1.3 réhabilitation de 26 poteaux (9m simples) électriques (03 à Akok, 04 à Efoulan I, 02 à Nyabitandé, 02 à Mbanga, 03 à Nkongmekak, 01 à Tyengué, 1 à Ekowong, 7 à Akom II Village, 03 au Centre Urbain) Coût : 110 000 FCFA x 26 = 2 860 000 FCFA</p>	<p>2.3. Extension du réseau électrique de basse tension vers Elon (5km), Bissono (3km), Efoulan Si (4 km), Akanga'a (3km), Ndjabilobé (5 km), Fenda-Mintang (4km), Bibindi (2km), Assok II (1,6km), Malomba (4,8 Km), Bibolé (3,6km) Coût : 238 000 000 FCFA</p>	<p>3.3. Installation et capacitation de 15 nouveaux CG des 15 Puits PMH nouvellement construits (03 à Fenda, 02 à Mbanga, 01 à Nkongmekak, 02 à Malomba, 02 à Toko, 02 à Abieté, 01 à Biboulemam, 01 à Nkongop, 01 à Ebemvok) Coût : 300 000 FCFA x 15 = 4 500 000 FCFA</p>
<p>1.4 Réhabilitation de 3 systèmes d'AEP (1 à Akok-Bissono, 1 à Enyankol, 1 au Centre Urbain) Coût : 19 500 000 FCFA x 3 = 58 500 000 FCFA</p>	<p>2.4. Construction de 19 latrines à fosses ventilées dans les établissements scolaires de la Commune d'Akom II Coût : 1 500 000 FCFA x 19 = 28 500 000 FCFA</p>	<p>3.4. Installation et capacitation de 10 nouveaux CG pour la Gestion de 10 forages nouvellement construits (01 à Elon Yemisse, 01 à Akok, 01 à Efoulan I, 01 à Ndjabilobé, 02 à Bibindi, 02 à Bibolé, 02 à Nlongkeng) Coût : 300 000 FCFA x 10 = 3 000 000 FCFA</p>
<p>1.5 Remplacement de 3 transformateurs électriques (Akok, Nkongmekak et Nyabitandé) Coût : 5 100 000 FCFA x 3 = 15 300 000 FCFA</p>	<p>2.5. Subvention à la Construction des latrines à fosses ventilées pour 150 ménages Coût : 700 000 FCFA x 150 = 105 000 000 FCFA</p> <p>2.6. Campagne d'électrification subventionnée de 300 ménages Coût : 200 000 FCFA x 300 = 60 000 000 FCFA</p> <p>2.7. Éclairage public des principaux axes urbains Coût : 191 000 000 FCFA</p> <p>2.8. Alimentation en Eau Potable de la ville d'Akom II comme centre urbain secondaire Coût : 670 102 130 FCFA</p>	<p>3.5. Sensibilisation de 25 Communautés villageoises sur la participation à la maintenance et à l'entretien des infrastructures Coût : 150 000 FCFA x 25 = 3 750 000 FCFA</p>

2.9. Électrification de 1000 ménager par panneaux solaires
Coût : 156 000 FCFA x1000 = 156 000 000 FCFA

2.10. AEP d'Akok
Coût : 42 000 000 FCFA

Coût total : 1 664 252 100 FCFA

CADRE LOGIQUE N°4: MINAC				
Hiérarchie des objectifs / Stratégie du plan (Logique d'intervention)	Indicateur Objectivement Vérifiables (IOV)	Moyens de vérifications (MDV)	Suppositions	Indicateurs de supposition
<p>Objectif Général Faire de la culture et du Patrimoine culturel local une identité remarquable</p>	<ul style="list-style-type: none"> › Le niveau de valorisation de la culture locale à l'échelle nationale et internationale › L'existence des festivals culturels d'envergure 	<ul style="list-style-type: none"> › Commune › communautés 	<p>Les populations locales participent</p> <p>Les financements sont disponibles</p>	<p>Le nombre d'hommes et de femmes ventilés</p>
<p>Objectifs spécifiques</p> <ul style="list-style-type: none"> - valoriser le potentiel culturel de la commune - Développer de nouvelles infrastructures artistiques et culturelles - Faciliter les mouvements culturels 	<ul style="list-style-type: none"> › La diversité culturelle (matérielle et immatérielle) › Le nombre d'infrastructures socioculturelles réhabilitées › Le nombre d'infrastructures culturelles nouvellement construites › Le nombre et la diversité de cérémonies culturelles organisés par an 	<ul style="list-style-type: none"> › Commune › DAO › Communautés › PV de livraison 		
<p>Résultats</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Le potentiel culturel local est identifié et répertorié 2. Les infrastructures socioculturelles sont réhabilitées et fonctionnelles 3. De nouvelles infrastructures sont développées 4. La gouvernance du patrimoine culturelle est participative 	<ul style="list-style-type: none"> › Le nombre de groupes culturels spécialisés (danses, griots, culinaires...) › Au moins deux palais historiques réhabilités › Au moins un complexe culturel construit › Le nombre d'hommes et de femmes ventilés 	<ul style="list-style-type: none"> › Commune › DAO › Communautés › PV de concertation 		

Activités			
1. Identification, et élaboration du répertoire culturel de la Commune	2. Réhabilitation des infrastructures socioculturelles	3. Construction de nouvelles infrastructures	4. Amélioration de la gouvernance participative
Recensement exhaustif du patrimoine du patrimoine culturel matériel et immatériel propre à la Commune (1 000 000 FCFA)	Réhabilitation du palais Oba'a Béti (75 000 000 FCFA)	Construction d'un complexe culturel assorti d'un restaurant, une salle de sport et un hébergement (168 000 000 FCFA)	Mise sur pied d'une commission communale chargée de la culture (500 000 FCFA)
Informatisation du fichier des groupes culturels (1 000 000 FCFA)	Réhabilitations de cinq tombeaux historiques : Mekoulou Oba, Ngoto Zambe, Oba'a Mbéti, Mba Amou'ou, Mengue (10 000 000 FCFA x 5 = 50 000 000 FCFA)	Construction et équipement de quinze foyers communautaire <ul style="list-style-type: none"> - Elon - Efoulan I - Ndjabilobé - Fenda - Assok - Nyabitandé - Nkongmekak - Bibolé - Nlonkeng - Toko - Mvie - Nnemeyong - Ebemvok - Nkongop - Efoulan 2 (26 000 000 FCFA x 15 = 390 000 000 FCFA)	Appui à tous les groupes de danse traditionnel (Bagyéli et Bantou) (1 000 000 FCFA)
		Construction d'un centre de formation artistique et culturel (Musique, peinture, théâtre...) (87 000 000 FCFA)	Organisation d'une journée de la culture (2 000 000 FCFA)
		Construction du marché artisanal et culturel 138 000 000	
Coûts : 826 500 000 FCFA			

CADRE LOGIQUE N°5 : AFFAIRES SOCIALES				
Hiérarchie des objectifs / Stratégie du plan (Logique d'intervention)	Indicateur Objectivement Vérifiables (IOV)	Moyens de vérifications (MDV)	Suppositions	Indicateurs de supposition
<p>Objectif Général Faire de la Commune un modèle de l'action sociale</p>	<ul style="list-style-type: none"> › Le niveau d'épanouissement des personnes vulnérables › La diversité des appuis en faveur des nécessiteux et des indigents 	<ul style="list-style-type: none"> › Archives Communes › Centre social d'Akom II › Archives SAS › Communautés 	Les populations locales participent	Le nombre d'hommes et de femmes ventilés
<p>Objectifs spécifiques - Promouvoir les Droits et l'épanouissement des peuples autochtones - Améliorer l'encadrement des personnes nécessiteuses.</p>	<ul style="list-style-type: none"> › Le niveau d'épanouissement des peuples autochtones › Le niveau d'accès aux ressources et services de base › Le nombre et le types d'appuis apportés aux nécessiteux 	<ul style="list-style-type: none"> › Archives Communes › Centre social d'Akom II › Archives SAS › Communautés 		
<p>Résultats 1. Les structures d'encadrement sont disponibles 2. Les communautés autochtones connaissent leurs Droits et sont socialement intégrés 3. L'action sociale est facilitée 4. Les nécessiteux et indigents sont soutenus</p>	<ul style="list-style-type: none"> › La qualité et la disponibilité des infrastructures d'encadrement › Thématiques et nombre de séances de sensibilisation sur les Droits des peuples autochtones › La typologie et le niveau d'encadrement des personnes âgées <p>La typologie et la consistance des appuis envers les handicapés</p>	<ul style="list-style-type: none"> › Archives Communes › Centre social d'Akom II › Archives SAS › Communautés 		

Activités			
1. Réfection et équipement des Structures d'encadrements	2. Vulgarisation du Droit des Peuples Autochtone	3. Facilitation de l'action sociale	4. Soutien aux nécessiteux et indigents
1.1. Réfection et équipement du Centre Social à Akom II (8 000 000 FCFA)	2.1. Organisation de 09 réunions (sensibilisation) conjointes (Pygmées Bagyéli - Bantous) dans les chefferies abritant les 09 principaux campements pygmées (250 000 x 9 = 2 250 000 FCFA)	3.1 Mise à disposition d'une moto au Service de l'Action Sociale (SAS) (3 200 000 FCFA)	4.1. Informatisation du fichier des personnes vulnérables et handicapées (1 000 000 FCFA)
	2.2. Mise en place du programme d'intégration des Bagyéli au sein des notabilités Bantou (1 000 000 FCFA)		4.2. Distribution de 200 paires de lunettes (30 000 FCFA x 200 = 6 000 000 FCFA)
			4.3. Distribution de 101 béquilles (15 000 FCFA x 101 = 1 515 000 FCFA)
			4.2. Mise en place du programme d'assistance des personnes âgées (3 600 000 FCFA)
Coût : 26 565 000 FCFA			

Cadre logique N°6 : COMMERCE				
Hiérarchisation des objectifs de la stratégie	Indicateurs objectivement vérifiable	Moyens de Vérification	Suppositions	Indicateurs de suppositions
Objectif Global Faciliter le développement des activités commerciales dans la Commune d'Akom II	Le niveau d'accès aux infrastructures de marché de qualité	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Archives communes ➤ DAO ➤ Population 	Les moyens financiers sont disponibles	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Journal de projets ➤ Accords de financements
Objectif spécifique - Améliorer l'accès des populations aux infrastructures commerciales; - Promouvoir une gestion participative des infrastructures	Nombre d'infrastructures commerciales réhabilitées Nombre d'infrastructures construites La qualité de la gestion des infrastructures	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Archives communes ➤ DAO ➤ Population 	Les populations adhèrent et participent à la mise en œuvre de la stratégie	<ul style="list-style-type: none"> ➤ La participation des communautés aux travaux ➤ Le nombre d'hommes et de femmes ventilés
Résultats (Axes stratégiques) 1) Les infrastructures sont réhabilitées 2) De nouvelles infrastructures sont développées 3) La gestion des infrastructures est améliorée	- au moins deux bâtiments de marché réhabilités - Au moins 10 Centres de commerces - au moins 12 comités de gestion d'infrastructures mis sur pied et capacités	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Archives communes ➤ DAO ➤ Population 	Les populations adhèrent et participe à la mise en œuvre de la stratégie	<ul style="list-style-type: none"> ➤ le niveau de participation des communautés bénéficiaires ➤ le nombre d'hommes et de femmes de chaque comité de gestion

Activités		
1. Réhabilitation des infrastructures commerciales publiques	2. Développement de Nouvelles infrastructures	3. Amélioration de la gouvernance
1.1. Réhabilitation du marché de Nkongmekak (1 600 000 FCFA)	2.1. Construction du marché central d'Akom II ville (150 000 000 FCFA)	3.1 Campagne de concertation et d'adoption des prix de denrées de première nécessité (1 500 000 FCFA)
1.2. Réhabilitation du centre commercial Tébiasse d'Akom II (15 000 000 FCFA)	2.2. Construction de 10 Centres de commerce dans les villages : <ul style="list-style-type: none"> - Fenda - Akok - Elon - Malomba - Nyabitandé - Nlongkeng - Nnemeyong - Efoulan II - Nkongop - Mvie (16 000 000 FCFA x 10 = 160 000 000 FCFA)	3.2 Installation et capacitation de 10 comités de gestion des marchés réhabilités et construits (100 000 FCFA x 10 = 1 000 000)
		3.3 Mise sur pied d'une Commission communale pour le contrôle des prix (1 000 000 FCFA)
Total estimatif : 331 100 000 FCFA		

Cadre logique N°7 : ENSEIGNEMENT SUPERIEUR				
Hiérarchisation des objectifs de la stratégie	Indicateurs objectivement vérifiable	Moyens de Vérification	Suppositions	Indicateurs de suppositions
<p>Objectif Global Contribuer au développement socio-économique et culturel du Cameroun en général et celui de la Commune d'Akom II en particulier</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Le Nombre de jeunes ressortissants de la localité inscrits dans les Établissements d'Enseignement Supérieur ➤ Le nombre de jeunes ressortissants de la Commune insérés dans le circuit de l'emploi ➤ Le nombre de projets portés par les jeunes diplômés ressortissants d'Akom II au niveau local 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ La société civile locale et nationale ➤ Archives de la Commune ➤ Les familles 		
<p>Objectif spécifique</p> <ul style="list-style-type: none"> - Faciliter l'accès à l'enseignement supérieur de qualité - Accompagner les jeunes universitaires et diplômés de l'Enseignement supérieur 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Le nombre de jeunes bacheliers ayant accès à l'enseignement supérieur ➤ Le niveau et la qualité d'accompagnement des jeunes universitaires ressortissants de la localité 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ La société civile locale et nationale ➤ Archives de la Commune ➤ Listes de récipiendaires de dons/bourses 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Les politiques gouvernementales sont favorables ➤ La Commune et Les élites locales participent 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Programmes Jeunes diplômé ➤ Actions locales ➤ Lignes budgétaires de la Commune ➤ Le nombre d'élites impliquées
<p>Résultats (Axes stratégiques)</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Des bourses d'études sont offertes chaque année aux jeunes bacheliers 2) Les étudiants chercheurs ressortissant de la localité sont financièrement appuyés 3) Des programmes d'accompagnement des jeunes pour l'accès à l'enseignement supérieur sont mis sur pied 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Au moins 10 bourses offertes chaque année aux néo bacheliers ➤ Au moins 20 Bourses de recherche offertes chaque année aux étudiants chercheurs ressortissants de la localité ➤ Au moins 1000 dépliants d'information sur l'offre de formations supérieures produits chaque année ➤ Un centre d'écoute communal créé 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Archives communes ➤ Associations d'élites d'Akom II ➤ Populations 		

Activités

1. Accompagnement des néo bacheliers	2. Financement des travaux de recherche des Étudiants ressortissant de la Commune	3. Mise sur pied d'un programme d'accompagnement des jeunes à l'enseignement supérieur
1.1. Organisation d'une réunion annuelle conjointe de collecte des fonds (1 000 000)	2.1. Organisation d'une réunion annuelle conjointe de collecte des fonds (1 000 000)	3.6. Production de 1000 dépliant d'information (1000 FCFA x 1000 = 1 000 000 FCFA)
1.2. Remise de bourses aux 20 meilleurs bacheliers de la Commune (55 000 x 20) 1 100 000 FCFA	2.2. Remise d'enveloppes de soutien aux étudiants chercheurs ressortissants de la Commune (100 000 x 25 = 2 500 000 FCFA)	3.7. Création d'un centre d'écoute communal (1 250 000 FCFA)
Total estimatif : 7 850 000 FCFA		

Cadre logique N°8: Développement Urbain et Habitat				
Hiérarchisation des objectifs de la stratégie	Indicateurs Objectivement vérifiable	Moyens de vérification	Suppositions	Indicateurs de suppositions et sources
<p>Objectif Global : Akom II modèle urbain dans la région du Sud à l'horizon 2025</p> <p>Objectifs spécifiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Planifier l'occupation des sols - Promouvoir l'hygiène et la salubrité urbaine - Réhabiliter et Développer les infrastructures urbaines de qualité - Promouvoir et faciliter l'accès à l'hébergement et l'habitat de qualité <p>Résultats (Axes stratégiques)</p> <ul style="list-style-type: none"> 1- Des réserves foncières sont disponibles 2- Un plan d'urbanisme élaboré et mis en œuvre 3- La gestion des déchets toute nature est améliorée 4- Les infrastructures urbaines sont réhabilitées et développées 	<ul style="list-style-type: none"> - Existence d'un plan d'urbanisme - La qualité et la typologie de l'habitat - Le niveau d'accès aux services sociaux urbains - L'état des infrastructures urbaines - La qualité et le niveau de trafic touristique 	<ul style="list-style-type: none"> - Études socioéconomiques - Populations - La qualité du paysage urbain 	<ul style="list-style-type: none"> - Les ressources financière sont disponibles - Le gouvernement accompagne la Commune - Les populations adhèrent et participent activement 	<ul style="list-style-type: none"> - Budget de la commune - Les lignes d'octroi du BIP - Le Niveau de satisfactions de la population et touristes - Le niveau d'implication du secteur privé
Activités				
1. Acquisition des réserves foncières.	2. Élaboration et mise en œuvre du plan d'urbanisme d'Akom II	3. Amélioration de la gestion des déchets urbains dans la municipalité d'Akom II	4. Réhabilitation et développement des infrastructures urbaines	
1.1 Organisation des réunions de sensibilisation et de concertation pour le choix des réserves foncières municipales 600 000 * 3 = 1 800 000 FCFA	2.1. recrutement d'un consultant pour la réalisation du plan sommaire d'urbanisation (PSU) de la ville d'Akom II 20 000 000 FCFA	3.1. Construction et équipement d'une décharge municipale. 58 000 000	4.1 Réhabilitation et extension de l'éclairage public 68 000 000	
			4.2 Aménagement d'un Cimetière municipal 18 000 000	
	2.2. Organisation d'une Audience publique pour amendement et validation du PSU élaboré 1 800 000 FCFA	3.2. Renforcement et équipement du service d'hygiène municipal (Véhicule de collecte, Bacs à Ordures, pelles...) 136 000 000 FCFA	4.3 construction d'une tribune officielle 68 000 000	
			4.4 Bitumage de la voirie urbaine	
	2.3. Vulgariser les PSU par la production des affiches et dépliants 2 000 000 FCFA		4.5 construction de 8 latrines publiques 40 000 000	
1.2. Sécurisation foncière des sites municipaux 6 000 000 FCFA		3.3. Production, et vulgarisation des messages de sensibilisation sur la participation citoyenne à l'hygiène et la salubrité urbaine 2 000 000 FCFA	4.6 aménagement de trois rues piétonnes 84 000 000	
	2.4 Ouverture d'un service de l'urbanisme à la Commune 3 000 000 FCFA		4.7 Construction et aménagement d'une aire de repos 96 000 000	
			4.8 construction d'un centre des affaires (Business Center) 1 486 596 000	

Cout total : 2 090596 000 FCFA

Cadre logique N°9: MINEPDED				
Hiérarchisation des objectifs de la stratégie	Indicateurs objectivement Vérifiables	Moyens de vérification	Suppositions	Indicateurs de Supposition
Objectif global : Promouvoir la sécurité et la gestion durable de l'environnement	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Existence d'un PSGE ➤ La qualité et le niveau d'aménagement de l'environnement ➤ Les EIE et les audits environnementaux réalisés 			
Objectif spécifique : - Vulgariser les enjeux de la protection environnementale - Valoriser les espaces naturels - Anticiper sur les risques naturels et industriels - Encourager les actions écologiques citoyennes	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Les mécanismes de sensibilisation de la population sur la protection environnementale ➤ Le nombre de sites naturels restaurés et valorisé ➤ Les EIE réalisées ➤ L'existence des mesures préventives et adaptatives ➤ Le niveau de participation des populations 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Archives municipales ➤ Rapports d'EIE approuvés en audience publique ➤ Rapports d'EES ➤ Carte des zones à risque 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Les ressources financières disponibles ➤ Les populations et le secteur privé accompagnent les processus 	<ul style="list-style-type: none"> - Lignes du PIA - Le nombre d'EIE réalisées dans la Commune - Le niveau de participation et de satisfaction des populations
Résultats (Axes stratégiques) 1- les populations sont sensibilisées sur la protection environnementale 2- les espaces naturels sont restaurés et valorisé 3- les zones à risques sont identifiées et répertoriées 4- la participation citoyenne à la protection environnementale est encouragée	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Nombre de campagnes et les thèmes de sensibilisation ➤ Nombre d'arbres plantés ➤ nombre de pépinières créées ➤ Nombre d'Espaces verts aménagés ➤ nombre d'EIE réalisées 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Signalisation ➤ Rapports de réunions de sensibilisation ➤ La population 		
Activités				
1. Sensibilisation des populations sur la protection environnementale	2. Valorisation et restauration des espaces naturels sensibles	3. mise en œuvre des mesures préventives	4. encouragement de l'action citoyenne	
1.1- sensibilisation de 27 communautés sur la prévention et l'adaptation aux changements climatiques 300 000 x 27 = 8 100 000 FCFA	2.1- Aménagement du lac Municipal 163 000 000 FCFA	3.1. recrutement d'un consultant assermenté pour l'identification et la cartographie des zones à risque 18 000 000 FCFA	4.1 appui à la création et aux activités de 04 clubs d'amis de la nature dans les établissements d'enseignement secondaire 350 000 x 4 = 1 400 000 FCFA	
1.2- formation de six groupes communautaires à la valorisation des déchets organiques biodégradables 600 000 x 6 = 3 600 000 FCFA	2.2- assèchement des marécages de l'espace urbain 3 800 000 x 3 = 11 400 000 FCFA	3.2- production et installation des pancartes de signalisation 6 000 000 FCFA	4.2. Accompagnement des comités riverains forêt dans les actions de reboisement 200 000 x 27 = 5 400 000 FCFA	
	2.3. Aménagement d'un jardin public 17 000 000 FCFA		4.3 lancement de la campagne 1 000 femmes pour 3 000 arbres 6 000 000 FCFA	
	2.4. création d'un parc botanique 37 000 000 FCFA			

Coût total : 276 900 000 FCFA

Cadre logique N°10: Jeunesse et Éducation Civique				
Hierarchie des objectifs	Indicateurs	Sources	Suppositions	Indicateurs de supposition
Objectif global : les populations d'Akom II, modèle de l'action citoyenne et républicaine	›	›		
Objectif spécifique : - Améliorer l'encadrement des jeunes - Promouvoir l'entrepreneuriat des jeunes - Faciliter le dialogue social intergénérationnel	› Augmentation des cadres de concertation et d'échange des jeunes › Fonctionnalité des structures d'encadrement des jeunes	› Rapports du MINJEC › Rapports du MINSEC › Rapports MINEFOP › Rapports des services communaux › Rapports du MINJEC › Rapports des services communaux › Lettre commande › PV de réception › Rapports du MINJEC	Les requêtes sont engagées Appui des ministères en charge	Convention avec le partenaire - Journal des projets - Média › Rapports des services communaux
Résultats (Axes stratégiques) 1. Les infrastructures d'encadrement de la jeunesse sont disponibles 2. L'accès aux financements des projets des jeunes est facilité 3. La jeunesse est sensibilisée sur les fléaux sociaux	› La délégation d'arrondissement de la jeunesse est construite à Akom II › Création, construction et équipement d'un Centre Multifonctionnel de promotion des jeunes › Nombre de campagnes de sensibilisations et les thèmes de sensibilisation › La typologie, la nature et la taille des financements reçus par les jeunes › Le nombre d'AGR portées par les jeunes		Appui du chef du village pour disposition des jeunes	Affectation du personnel d'encadrement de la jeunesse Note d'affectation Note de prise de service Rapports
Activités				
Développement des infrastructures d'encadrement de la jeunesse	Facilitation de l'accès aux financements		Sensibilisation de la jeunesse sur les fléaux sociaux	
1.1. Construction et l'équipement du centre multifonctionnel de promotion de la jeunesse dans la ville d'Akom 2 110 000 000 FCFA	2.1. Organiser 28 sessions pour la formation des jeunes en leadership, mise en place et gestion des associations et GIC pour la promotion des AGR et des PME (01 session par village) 28 x 1 000 000 F CFA = 28 000 000 FCFA		3.1. Organiser dans chacun des 28 chefferies de la Commune des séances de sensibilisation sur les méfaits de l'alcoolisme, du tabagisme, de la toxicomanie et des relations sexuelles précoces et hors mariage (28 x 100 000 F CFA = 2 800 000 FCFA)	
1.2. Construction de la délégation d'arrondissement de la jeunesse d'Akom II 49 000 000 FCFA	2.2 organisation d'un séminaire d'information sur les mécanismes et les opportunités de financement du PAJER-U, PIASI, FNE etc. 2 500 000 FCFA			
1.3. ouverture d'un centre municipal d'orientation entrepreneurial des jeunes 17 000 000 FCFA				
1.4. Acquisition du matériel roulant pour la délégation d'arrondissement (02 motos) (02 x 3 600 000 F CFA = 7 200 000 FCFA)				
Total estimatif : 216 500 000 F CFA				

Cadre logique N°11 : Transport				
hiérarchie des objectifs	Indicateurs Objectivement vérifiables	Sources	Suppositions	Indicateurs de supposition
Objectif spécifique Améliorer les conditions des transports des personnes et des biens dans la Commune	<ul style="list-style-type: none"> › Le niveau d'organisation des acteurs du transport dans la Commune › L'accessibilité des populations aux véhicules de transport › Les mesures sécuritaires et préventives en matière de transport 	Rapports du MINTRANS Rapports du MINTP Rapports des services communaux	<ul style="list-style-type: none"> › Validation du projet d'entretien des routes 	<ul style="list-style-type: none"> › Convention avec les partenaires › Journal des projets › Média
Objectifs spécifiques : <ul style="list-style-type: none"> - Réorganiser le secteur du transport au niveau local - Développer les infrastructures de transport - Anticiper sur les risques liés aux transports 	<ul style="list-style-type: none"> › Le nombre de syndicat de transporteurs dans la Commune › Le nombre et la qualité des infrastructures de transports › La fréquence des accidents de circulations 			
Résultats : <ul style="list-style-type: none"> - les transporteurs sont regroupés par catégorie et concertés - les infrastructures de transport sont développées - les accidents de la circulation sont réduits 	<ul style="list-style-type: none"> › au moins deux syndicats des transporteurs créés › les tarifs de transport arrêtés et officialisés au niveau communal › au moins une gare routière construite à Akom II › au moins une aire de repos construite pour transporteurs › 100% des transporteurs titulaires d'un permis de conduire › La signalisation routière implémentée dans l'ensemble de la Commune 			
Activités				
1. Organisation des transporteurs de la Commune	2. Développement des infrastructures de transport	Lutte contre les accidents de la circulation		
1.1. Accompagnement à la création d'un syndicat de moto taximen 100 000 FCFA	2.1 Construction de la gare routière municipale d'Akom II 150 000 000 FCFA	3.1. subvention de l'obtention de 80 permis de conduire en faveur des moto taximen 25 000 x 80 = 2 000 000 FCFA		
	2.2. construction et équipement d'une fourrière municipale (100 x 50 000 = 5 000 000 FCFA)	3.2. installation des panneaux de signalisation routière dans tout l'arrondissement 100 000 000 FCFA		
1.2. Accompagnement à la création d'un syndicat des transporteurs catégorie B 100 000 FCFA	2.3. construction et équipement d'une station de pesage 78 000 000 FCFA	3.3. sensibilisation des transporteurs sur l'alcoolisme pendant la conduite 500 000 FCFA		
	2.4. construction de trois aires urbaines de stationnement pour moto taxis 8 000 000 x 3 = 24 000 000 FCFA			
Total estimatif : 359 700 000 F CFA				

CADRE LOGIQUE N° 12: MINSANTE

Hiérarchie des objectifs	Indicateur Objectivement Vérifiables (IOV)	Moyens de vérifications (MDV)	Suppositions	Indicateurs de supposition
<p>Objectif Global Améliorer les conditions de vie des populations</p>	<ul style="list-style-type: none"> • IDH • Niveau d'accès aux services sociaux de base • Revenus par Ménages et par individus 	<ul style="list-style-type: none"> • Résultats d'enquêtes INS, ECAM 	<ul style="list-style-type: none"> • Les ressources financières sont disponibles • La population nationale adhère à la vision et participe • Les partenariats internationaux sont établis 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de partenariats internationaux • Enveloppes mises à disposition par des bailleurs de fonds • Développement du secteur privé
<p>Objectif stratégique sectoriel communal Développer les formations sanitaires, améliorer et diversifier la qualité des soins offerts tout en luttant contre les IST/MST</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Le nombre de formations sanitaires fonctionnelles • La diversité des soins offerts par formation sanitaires • Le ratio Habitants/personnel médico sanitaire • Le Ratio Habitants/médecin • Le nombre de comités locaux de lutte contre les MST/IST fonctionnel • Le nombre d'UPEC des personnes infectées par le VIH/SIDA • Le niveau d'accès aux vaccins et aux préventions pathologiques 	<ul style="list-style-type: none"> • PMA des Centres de Santé • Décisions sectorielles • Registres des patients • Organigramme des formations sanitaires • Populations 	<ul style="list-style-type: none"> • Les financements sont disponibles • Les populations adhèrent et participent à la vision • Le Budget Programme Santé est favorable 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de partenariats • Nombre d'hommes et femmes ventilés par assemblée de concertation • La diversité des appuis • Rapport de plaidoyer au Sectoriel
<p>Objectifs spécifiques de la stratégie</p> <ul style="list-style-type: none"> • Améliorer la santé prénatale et néonatale. • Rapprocher les Formations sanitaires des populations • Améliorer la lutte contre les pandémies et les épidémies 	<ul style="list-style-type: none"> • 80% des femmes enceintes ont accès à la CPN • Le temps mis/distance parcourue pour joindre un CSI de proximité • Le nombre et le type de nouveaux ouvrages développés • Le niveau d'implication de la population 	<ul style="list-style-type: none"> • CDMT • PIA • DAO • PV de réunions de concertation 	<ul style="list-style-type: none"> • Les financements sont disponibles • Les populations sont informées et sensibilisées • Les populations participent à tous les travaux • Les travaux de constructions et d'aménagement sont de bonne qualité 	<ul style="list-style-type: none"> • Type d'appuis et de financement • Le nombre de PV de réunions de sensibilisation et d'information • Comités riverains

<p><u>Résultats attendus de la stratégie</u></p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Les formations sanitaires existantes sont réhabilitées et équipées 2. De nouvelles formations sanitaires sont construites 3. Des actions de santé communautaire sont menées 4. La gouvernance en matière de santé est améliorée 	<ul style="list-style-type: none"> • 04 CSI réhabilités suivant les normes • Au moins 5 CSI construits et équipés suivant les normes • Au moins quatre logements d'astreintes construits • Au moins 01 clôture construite • Au moins trois pharmacies communautaires construites • Au moins 06 comités locaux de lutte contre les IST/MST/SIDA installés • Au moins une Campagne de lutte de dépistage au VIH par an • Au moins une UPEC PVIH dans la Commune • Au moins un Centre de Consultation prénatale dans la Commune • Au moins 05 COSA et COGES redynamisés • Au moins 05 COSA/COGES installés et capacités pour les nouvelles formations • Au moins deux médecins affecté dans l'Arrondissement • Au moins 06 nouveaux personnels médico sanitaires supplémentaires 	<ul style="list-style-type: none"> • Décisions sectorielles (Archives) • DAO • Communautés • PV de livraison des travaux (sectoriel, Commune) • PV d'installation des COSA/COGES • Archives Aires/District de Santé • Notes de prises de services 	<ul style="list-style-type: none"> • Les financements sont disponibles • Les populations sont informées et sensibilisées • Les populations participent à tous les travaux • Les travaux de constructions et d'aménagement sont de bonne qualité 	<ul style="list-style-type: none"> • Type d'appuis et de financement • Le nombre de PV de réunions de sensibilisation et d'information • Comités riverains
---	--	--	---	---

Activités			
1. réhabiliter les infrastructures existantes	2. Constructions et installation de nouvelles infrastructures	3. Mener des Actions de Santé Communautaire	4. Améliorer la gouvernance des ouvrages et des formations sanitaires
1.1. Réfection et équipement de 5 CSI (Akok, Nlonkeng, Nlomoto, Mvie, Ebemvok) Coût : 12 000 000 x5 = 60 000 000 FCFA	2.1. Création et construction de 5 CSI (Fenda, Assok, Mingoh, Nnemeyong, Abiete) Coût : 65 000 000 FCFA x5 = 325 000 000 FCFA	3.1. Organisation d'une grande campagne de sensibilisation au VIH SIDA avec mise sur Pied de 06 Comités locaux de lutte contre les IST, MST et VIH SIDA Coût : 9 000 000 FCFA	organisation de 09 Campagnes d'IEC sur la Gestion communautaire des infrastructures de santé avec mise sur pied de 05 nouveaux Cosa/Coges et redynamisation de 05 Cosa/Coges coût : 2 700 000 FCFA
1.2. Réhabilitation des points d'eau du CSI d'Akok et du CMA d'Akom II (inclus dans les programmes d'AEP)	2.2. Construction de la clôture du CMA d'Akom II Coût : 12 000 000 FCFA	3.2. organisation d'une grande campagne de lutte contre l'avitaminose A Coût : 5 000 000 FCFA	
	2.3. Construction et équipement d'un Centre de Consultation Périnatale au CMA d'Akom II Coût : 48 000 000 FCFA		
	2.4. Construction des latrines à fosses ventilées aux CSI d'Akok, Nlonkeng, Mvie, Ebemvok Coût : 2 500 000 FCFA x4= 10 000 000 FCFA		
	2.5. Construction des points d'eau potable dans les CSI de Mvie, Nlonkeng, Ebemvok, Nlomoto Coût : 8 000 000FCFA x 4= 32 000 000 FCFA		
	2.6. Électrification de 05 CSI (Akok, Mvie, Nlomoto, Nlonkeng, Ebemvok) Coût : 350 000 x5 = 1 750 000 FCFA		
	2.7. Construction de logements d'astreintes aux CSI de Nlonkeng, Mvie, Ebemvok) 35 000 000 x3 = 105 000 000 FCFA		
	Création et construction d'un Hôpital équipé d'une morgue et d'un service d'urgence Coût : 412 000 000 FCFA		
Coût Total : 1 022 450 000 FCFA			

Hiérarchie des objectifs / Stratégie du plan (Logique d'intervention)	Indicateur Objectivement Vérifiables (IOV)	Moyens de vérifications (MDV)	Suppositions	Indicateurs de supposition
<p>Objectif Global Améliorer les conditions de vie des populations</p>	<ul style="list-style-type: none"> IDH Niveau d'accès aux services sociaux de base Revenus par Ménages et par individus 	<ul style="list-style-type: none"> Résultats d'enquêtes INS, ECAM 	<ul style="list-style-type: none"> Les ressources financières sont disponibles La population nationale adhère à la vision et participe Les partenariats internationaux sont établis 	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de partenariats internationaux Enveloppes mises à disposition par des bailleurs de fonds Développement du secteur privé
<p>Objectif stratégique sectoriel communal Améliorer/optimiser l'accès à l'éducation de base de qualité des enfants de 3 à 12 ans et réduire le taux d'échec</p>	<ul style="list-style-type: none"> Le nombre d'établissement d'écoles d'enseignement primaire et maternel La qualité et l'effectif du personnel enseignant de qualité La qualité et la quantité du matériel didactique Le taux de scolarisation Le niveau d'épanouissement des élèves et enseignants en milieu scolaire 	<ul style="list-style-type: none"> Archives sectoriel Archives de la Commune Décisions sectorielles Les populations Les responsables d'établissements 	<ul style="list-style-type: none"> Les financements sont disponibles Les populations adhèrent et participent à la vision Le taux d'abandon est minimisé L'exploitation des enfants est abolie 	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de partenariats Nombre d'hommes et femmes ventilés par assemblée de concertation Le taux d'abandon/déperdition
<p>Objectifs spécifiques de la stratégie</p> <ul style="list-style-type: none"> Entretenir et développer le patrimoine existant. Étendre le patrimoine communal faciliter l'accès aux paquets minimum Recruter les enseignants qualifiés Améliorer l'épanouissement en milieu scolaire 	<ul style="list-style-type: none"> La réhabilitation et la normalisation de l'existant Le nombre la qualité des établissements construits Le nombre d'enseignants permanents Le stock et la qualité des paquets minimum 	<ul style="list-style-type: none"> PIA DAO PV de réunions de concertation Décisions sectorielles Archives Communales (Bilan d'activités) 	<ul style="list-style-type: none"> Les financements sont disponibles Les populations sont informées et sensibilisées Les populations participent à tous les travaux Le foncier est disponible approuvé par tous 	<ul style="list-style-type: none"> Type d'appuis et de financement Le nombre de PV de réunions de sensibilisation, d'informations et de concertation

<p><u>Résultats attendus de la stratégie</u></p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Les écoles existantes sont réhabilitées et équipées 2. De nouvelles écoles sont construites 3. Le matériel didactique et le personnel enseignant qualifié sont disponibles 4. La gouvernance scolaire est améliorée 	<ul style="list-style-type: none"> • Au moins 21 salles de classes réhabilitées • Au moins 98 enseignants (79 au primaire et 19 à la maternelle) recrutés/affectés • Au moins 41(22 au primaire et 19 à la maternelle) points d'eau potables construits dans les écoles • Au moins 41(22 au primaire et 19 à la maternelle) blocs de latrines à fosses ventilées construites • Au moins 44 Bacs à ordures distribués dans les écoles • Au moins 19 espaces verts aménagés dans les écoles • Au moins 22 blocs de deux logements d'astreinte construits • Au moins 22 blocs administratifs construits et équipés • Au moins 19 écoles maternelles construites et équipées • Au moins 3 écoles primaires supplémentaires dont une bilingue • Au moins 19 clôtures construites en faveur des écoles • Les charges parentales en termes d'écolage sont réduites à 50% • Au moins 56 salles de classes nouvellement construites dans 15 écoles construites de la Commune 	<ul style="list-style-type: none"> • Décisions sectorielles (Archives) • DAO • Communautés • PV de livraison des travaux (sectoriel, Commune) • PV des réunions de coordination • PV des conseils d'écoles • Notes de prises de services 	<ul style="list-style-type: none"> • La demande est satisfaite malgré la croissance démographique 	<p>Le taux d'accès à l'école</p>
---	--	---	--	----------------------------------

Activités

1. réhabilitation et équipement des écoles existantes	2. Constructions et installation de nouvelles infrastructures	3. Renforcer les ressources humaines et matérielles	4. Améliorer la gouvernance du système scolaire
<p>1.1. Réfection de 21 salles de classe dont 02 à Elon, 03 à Akok et 16 au Centre-ville Coût : 1 500 000 FCFA x21 =31 500 000 FCFA</p>	<p>2.1. Construction d'une clôture dans les 19 écoles construites Coût : 10 000 000 x19 = 190 000 000 FCFA</p> <p>2.2. création Construction de trois écoles primaires à cycle complet (une à Nkongop, une à Bibolé, une bilingue au centre-ville) Coût : 68 000 000 FCFA x3 = 204 000 000 FCFA</p> <p>2.3. Construction de 21 blocs de logements d'astreinte (18 pour les écoles primaires existantes et trois pour les écoles à construire) 60 000 000 x21 = 1 260 000 000 FCFA</p> <p>2.4. Construction de 44 blocs latrines à fosses ventilées (19 pour les écoles existantes 25 pour les établissements à construire.) 2 500 000 x 44 = 110 000 000 FCFA</p>	<p>3.1. Équipement en matériel didactique d'illustration dans toutes les 19 écoles primaires de la Commune 2 500 000 FCFA x 19 = 9 500 000 FCFA</p>	<p>4.1. Organisation d'une séance d'IEC dans chaque chefferie sur l'importance de scolarisation des enfants et surtout de la jeune fille. 300 000 x 25 = 7 500 000 FCFA</p>
<p>1.2. Réhabilitation de deux logements d'astreinte à Akok Coût : 2 000 000 FCFA</p>	<p>2.5. Construction de 56 salles de classes :</p> <ul style="list-style-type: none"> 04 à Elon 06 à Ndjabilobé 04 à Fenda 04 à Assok 03 à Nkongmekak 03 à Bibindi 04 à Malomba 02 à Nlongkeng 02 à Toko 02 à Abiete 02 à Mvie 03 Tyengué 04 à Akom II village 01 Nnemeyong 	<p>3.2. Plaidoyer pour l'affectation de 36 enseignants qualifiés dans la Commune Coût : 500 000 FCFA</p>	<p>4.2. Sensibilisation des parents sur l'importance de leur implication dans les systèmes scolaires 500 000 x25 = 12 500 000 FCFA</p>

	<p>04 à Biboulemam 23 000 000 x28 = 644 000 000 FCFA</p> <hr/> <p>2.6. Construction de 19 points d'eau potable dans les écoles publiques existantes (centre-ville, Akok, Fenda, Assok, Nyabitande, Nkongmekak, Bibindi, Malomba, Nlonkeng, Toko, Abiete, Mvie, Tyengue, Enyankol, Nnemeyong, Biboulemam, Efoulan II, Ebemvok, Ndjabilobé) (Intégré dans le Programme AEP)</p> <hr/> <p>2.7. Création et Construction de 19 écoles maternelles (Elon, Akok, Ndjabilobé, Fenda, Assok, Nkongmekak, Bibindi, Malomba, Nlonkeng, Toko, Abiete, Mvie, Tyengue, Enyankol, Nnemeyong, Biboulemam, Efoulan II, Ebemvok, Centre-Ville, Nko'ongop) 40 00 000 FCFA x 19 = 760 000 000 FCFA</p> <hr/> <p>2.8. Aménagement d'un espace vert dans les 18 écoles publiques primaires existantes 500 000 FCFA x18 = 9 000 000 FCFA</p> <hr/> <p>2.9. Aménagement d'une aire de jeu dans chacune des 18 écoles existantes dans la 500 000 FCFA x 18 = 9 000 000 FCFA</p>		
Coût total : 3 243 500 000 FCFA			

CADRE LOGIQUE N° 14: MINESEC

Hiérarchie des objectifs	Indicateur Objectivement Vérifiables (IOV)	Moyens de vérifications (MDV)	Suppositions	Indicateurs de supposition
<p><u>Objectif Global</u> Faire de la Commune et ses populations un modèle de développement à l'horizon 2035</p>	<ul style="list-style-type: none"> • IDH • Niveau d'accès aux services sociaux de base de qualité • Revenus par Ménages et par individus 	<ul style="list-style-type: none"> • Résultats d'enquêtes INS, ECAM 	<ul style="list-style-type: none"> • Les ressources financières sont disponibles • La population nationale adhère à la vision et participe • Les partenariats internationaux sont établis 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de partenariats internationaux • Enveloppes mises à disposition par des bailleurs de fonds • Développement du secteur privé
<p><u>Objectif stratégique sectoriel communal</u> Promouvoir un enseignement secondaire de spécialisation et de qualité accessible pour tous</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Le nombre d'établissements d'enseignement secondaires dans l'arrondissement • La diversité des enseignements de spécialité • Le nombre d'enseignants par spécialité et le Ratio Élèves/Enseignants • La qualité des infrastructures et le niveau d'équipement des établissements • Le taux de réussite aux examens officiels par spécialité • Le taux d'accès aux enseignements secondaires • L'accessibilité aux établissements 	<ul style="list-style-type: none"> • Décisions sectorielles • Archives d'établissements • Populations 	<ul style="list-style-type: none"> • Les financements sont disponibles • Les populations adhèrent et participent à la vision • Les filières sont spécifiques aux opportunités locales 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de partenariats • Nombre de filles et de garçons par spécialité • Les initiatives de jeunes élèves au niveau local • La diversité des appuis • Rapport de plaidoyer au Sectoriel

<p><u>Objectifs spécifiques de la stratégie</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Renforcer l'épanouissement des élèves et enseignants en milieu scolaires • Rapprocher les établissements des populations • Renforcer les équipements didactiques • Développer les activités périscolaires • Améliorer la gouvernance des établissements scolaires 	<ul style="list-style-type: none"> • La qualité et l'équipement logistique des établissements • Le stock et la diversité de des équipements didactiques et ludiques dans les établissements • La qualité de la sécurité des biens et personnes dans les établissements • La diversité et la fréquence des activités péri et extrascolaires • La distance entre les établissements d'enseignement secondaire • Le niveau d'implication des populations 	<ul style="list-style-type: none"> • Les archives d'établissements • DAO • Les infrastructures existantes et les équipements existants • Les procès-verbaux des conseils et réunions de concertation 	<ul style="list-style-type: none"> • Les financements sont disponibles • Les populations sont informées et sensibilisées • Les populations participent à tous les travaux • Les travaux de constructions et d'aménagement sont de bonne qualité 	<ul style="list-style-type: none"> • Type d'appuis et de financement • Le nombre de PV de réunions de sensibilisation et d'information • Comités riverains
--	---	--	---	---

<p>Résultats attendus de la stratégie</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Le patrimoine scolaire existant est habilité aux normes 2. Le patrimoine scolaire est densifié 3. De nouvelles filières sont créées 4. Les activités périscolaires sont développées 5. La gouvernance locale des enseignements est améliorée 	<ul style="list-style-type: none"> • XX salles de classes réhabilitées dans les établissements • Au moins XX points d'eau potable réhabilités et construits dans les établissements • Au moins XX Bibliothèques construites et équipées dans les établissements locaux • Au moins XX laboratoires et ateliers construits et équipés • Au moins 04 clôtures construites pour les établissements communaux • Au moins XX blocs de latrines à fosses ventilées • Au moins 01 infirmerie construite et équipée dans chaque établissement • Au moins 01 bloc administratif construit dans chaque établissement • Au moins 04 enseignants qualifiés disponible par spécialité dans chaque • Au moins deux tournois thématiques organisés chaque année • Au moins trois nouvelles filières créées dans les établissements d'enseignements secondaires techniques • Au moins 5 établissements d'enseignements secondaires (2 bilingues, 3 francophones) créés et construits dans la Commune • Au moins 75% de réussite aux examens officiels • Au moins deux assemblées générales (parents-enseignants) organisés chaque année pour chacun des établissements. • Au moins un espace vert dans chaque établissement d'enseignement secondaire • Des bourses d'études sont distribuées chaque année aux élèves 	<ul style="list-style-type: none"> • Décisions sectorielles (Archives) • DAO • Communautés • PV de livraison des travaux (sectoriel, Commune) • PV des rencontres • Décisions sectoriels • Notes de prises de services 	<ul style="list-style-type: none"> • Implication du secteur privé est effective • Les financements sont disponibles • Les partenariats sont développés • Les élites intérieures et extérieures participent 	<ul style="list-style-type: none"> • Actes de convention • Nombres d'Hommes et de femmes ventilés par rencontres • Actes de partenariats
--	--	---	--	---

Activités			
1. habiliter le patrimoine scolaire existant aux normes sectorielles	2. densifier le patrimoine scolaire communal	3. Création de nouvelles filières	4. Développement d'activités périscolaires
1.1. Réfection de 12 salles de classe (7 au lycée mixte et 05 au lycée technique) Coût : 3 000 000 x12= 36 000 000 FCFA	2.1 Création et construction d'un lycée Bilingue 100 000 000 FCFA	3.1. ouverture de la filière Technologie de l'Information (TI) au Lycée Mixte	4.1. Affiliation des établissements à la FENASCO 1 000 000 FCFA
1.2. construction de quatre forages à PMH dans les établissements d'enseignements secondaires (Nyabitandé, Mvie, Ekowong, Lycée Mixte) 8 500 000 x 4 = 34 000 000 FCFA	2.2 Création et construction d'un CES bilingue 70 000 000 FCFA	3.2. Ouverture de la filière Chaudronnerie au lycée technique	
1.3. construction et équipement de 4 bibliothèques (CES de Nyabitandé, CES de Mvie, Lycée technique et lycée mixte) 23 000 000 x4 = 92 000 000 FCFA	2.3 création et construction d'un CETIC à Akok 100 000 000 FCFA	3.3. ouverture de la filière froid et climatisation au lycée technique	4.2. Organisation des tournois de culture générale (Match des incollables) au niveau de l'Arrondissement 2 000 000 FCFA
1.4. construction et équipement de 03 laboratoires d'expérimentation (CES Mvie, Nyabitandé et Lycée Mixte) 40 000 000 x 3 = 120 000 000 FCFA			
1.5. construction et équipement d'un atelier d'expérimentation pluridisciplinaire au lycée technique d'Ekowong 78 000 000 FCFA	création et construction d'un CES à Ebenvok 70 000 000 FCFA	3.4. Ouverture de la filière mécanique automobile	4.3. Appui à la création des clubs (amis de la Nature, Santé, journal, informatique, ...) 150 000 x4 = 600 000
1.6. Aménagement d'espaces verts dans 04 établissements d'espaces verts 500 000 x 4 = 2 000 000 FCFA			
1.7. construction de 4 Clôtures (CES de Nyabitandé, Mvie, Lycée technique et Lycée Mixte) 18 000 000 x4 = 72 000 000 FCFA	Création et construction d'un CES à Fenda 70 000 000 FCFA	3.5. Ouverture de la filière ESF(Gériatrie)	
1.8. construction de 08 blocs de latrines à fosses ventilées (2 au CES de Mvie, 2 au CES de Nyabitandé, 2 au Lycée technique, 2 au lycée mixte) 2 500 000 x 8 = 20 000 000 FCFA			

<p>1.9. construction et équipement de 4 infirmeries scolaires (CES de Nyabitandé, Mvie, lycée technique et lycée mixte) 12 000 000 x 4 = 48 000 000 FCFA</p>	<p>Création et construction d'un CETIC à Abiete 100 000 000 FCFA</p>		
<p>1.10. Construction de blocs administratifs (CES de Nyabitandé, Mvie, Lycée technique et lycée mixte) 15 000 000 FCFA x4 = 60 000 000 FCFA</p>			
<p>1.11. Électrification du lycée technique (BT Triphasée) 4 928 558 FCFA</p>			
<p>1.13. Aménagement d'une aire jeu dans les établissements d'enseignement secondaire de l'arrondissement (Centre-Ville, Nyabitandé, Mvie) 1 000 000 x4 = 4 000 000 FCFA</p>			
<p>1.14. Équipement des lycées en tables-bancs (26 au Lycée Mix te et 19 au Lycée technique) 30 000 x 45 = 1 350 000</p>			
<p>1.15. Équipement des lycées en tables et chaises pour enseignants (04tables et 06 chaises au Lycée mixtes, 6 tables et 9chaises au lycée technique) 40 000 x10 + 30 000 = 430 000 FCFA</p>			
<p>Coût : 1 050 308 558 FCFA</p>			

Cadre logique N° 20 : MINMIDT				
Hiérarchisation des objectifs de la stratégie	Indicateurs objectivement vérifiables	Moyens de vérification	Suppositions	Indicateurs de supposition
<p>Objectif Global Promouvoir l'exploitation légale, durable et participative des ressources minières dans la Commune</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Le nombre de titre d'exploitation ➤ Le niveau de responsabilité sociale des industriels titrés dans la commune ➤ La qualité de la gouvernance du secteur minier au niveau communal 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Archives sous-préfecture ➤ Le service de l'assiette communale ➤ La fréquence des réunions de concertation entre les acteurs du secteur 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Les industriels du secteur privé appuient les initiatives 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Conventions Commune – Industriels locaux
<p>Objectif spécifique</p> <ul style="list-style-type: none"> - Vulgariser le code minier du Cameroun - Faciliter l'acquisition des titres d'exploitations artisanale - Améliorer la gouvernance locale du secteur minier 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Niveau d'appropriation par les populations de la loi régissant les mines et des compétences transférées à la Commune ➤ Nombre d'exploitants ou groupes d'exploitants légaux ➤ Le niveau d'encadrement des artisans miniers ➤ Le système de gouvernance locale du secteur minier 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Le nombre et la thématique des réunions ou séances de sensibilisation ➤ Le nombre d'hommes et de femmes ventilés ➤ Le registre des exploitants titrés ➤ Les procès-verbaux des réunions de concertation des acteurs du secteur ➤ Les archives des industriels 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Les populations sont satisfaites et participent à la gestion du patrimoine minier 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Le nombre de comités de gestion existant ➤ Le nombre d'hommes et de femmes ventilés
<p>Résultats (Axes stratégiques)</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Des séances de sensibilisation sont organisées par groupes de 3 villages 2. L'exploitation artisanale légale est subventionnée 3. La gouvernance du secteur minier est participative 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Au moins 09 séances de sensibilisation organisées ➤ Le nombre et la nature des subventions accordées aux artisans miniers ➤ Le niveau d'implication des différents acteurs dans la gestion des ressources minières 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Procès-verbaux des assemblées de sensibilisation (Archives sectorielles, communales) ➤ Annonces, publications officielles (Sous-préfecture, Commune) ➤ Nombre et la qualité des participants aux réunions de concertations du secteur minier au niveau local 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Les acteurs étatiques accompagnent la politique 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Décisions sectorielles

Activités

1. Organisation des séances de sensibilisation	2. Subvention de l'artisanat minier légal	3. Amélioration de la gouvernance participative des ressources minières
<p>1.1. Organisation de 09 séances de sensibilisation sur le code minier du Cameroun</p> <ul style="list-style-type: none"> - Akok (Akok – Elon – Efulan Yemong) - Fenda (Fenda – Ndjabilobé – Assok) - Nlomoto (Nlomoto – Nyabitande – Nkongmekak) - Bibolé (Bibolé – Bibindi) - Abieté (Abiete – Toko) - Tiengue (Tyengue – Mvie) - Akom II ville - Nnemeyong (Nnemeyong – Enyanko'ol) - Biboulemam (Biboulemam – Nkongop – Ebemvok) <p>2 700 000 FCFA</p>	<p>2.1. Organisation de trois séances de formation communautaires sur les techniques artisanales d'exploitation minière</p> <p>(600 000 x 3 = 1 800 000 FCFA)</p>	<p>3.1 Mise sur pied d'un comité communal du suivi des exploitations minières</p> <p>1 000 000 FCFA</p>
	<p>2.2. Sensibilisation sur l'utilisation des enfants dans les exploitations minières</p> <p>1 500 000 x 6 = 9 000 000 FCFA</p>	<p>3.2. Élaboration et publication de la carte minière de la Commune d'Akom II</p> <p>20 000 000 FCFA</p> <p>3.3. Mise sur pied d'une plateforme de concertation des acteurs locaux</p> <p>2 000 000 FCFA</p>
Total estimatif : 36 500 000 FCFA		

CADRE LOGIQUE N°21 : TOURISME ET LOISIR				
Hiérarchie des Objectifs	Indicateurs objectivement vérifiables	Moyens de vérifications	Suppositions	Indicateurs de suppositions
Objectif Global Contribuer à hausse du PIB National par l'attraction touristique	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Nombre de sites touristiques aménagés et normalisés ➤ Contribution tourisme à l'économie locale et nationale ➤ Le nombre de touristes expatriés reçu par an 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Rapports ➤ Visites ➤ Registres ➤ INS 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Les politiques nationales sont favorables ➤ Les moyens financiers sont disponibles ➤ Les ressources humaines locales sont disponibles ➤ L'environnement naturel est préservé ➤ Les conflits fonciers sont évités 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ La politique sectorielle ➤ Les arrêtés ministériels ➤ Le BIP ➤ Existence d'un cadre de gestion environnemental ➤ Existence des PV de concertation ➤ Existence d'un office communal du tourisme
Objectif spécifique Améliorer l'offre touristique de la Commune d'Akom II	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Nombre de sites touristique viabilisés ➤ Nombre de centre d'accueil touristique construits ➤ Taux de satisfaction des touristes ➤ Nombre de touristes par an 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Rapport statistiques ➤ Media ➤ Rapports techniques ➤ Visites ➤ PV de réception des travaux 		
Résultats 1. Le potentiel touristique est répertorié et viabilisés 2. Les infrastructures d'accueils sont construites 3. Le potentiel communal est vulgarisé	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Existence d'un répertoire touristique ➤ Nombre et type de sites touristiques aménagés ➤ Nombre de structures d'accueil développé 			
Activités				
1. Identification et valorisation du potentiel touristique communal	2. Les infrastructures d'accueil sont disponibles	3. Assurer la bonne gouvernance touristique communale		
1.1. prospection élaboration du fichier du patrimoine touristique Communal 5 000 000 FCFA	2.1. Construction d'un Hôtel municipal et d'un restaurant moderne 285 000 000 FCFA	3.1. Mise sur pied et équipement d'un office communal du tourisme 65 000 000 FCFA		
1.2. Aménagement d'un jardin Botanique 36 000 000 FCFA	2.2. Aménagement de 3 refuges touristiques $26\ 000\ 000 \times 3 = \mathbf{78\ 000\ 000\ FCFA}$	3.2 Bourses de Formation de 12 guides touristiques locaux (Bantous et pygmées Bagyéli) $400\ 000 \times 12 = \mathbf{4\ 800\ 000\ FCFA}$		
1.3. Aménagement du lac municipal à caractère touristique 60 000 000 FCFA	2.3. Construction de 4 centres d'accueils touristique dans la Commune $(75\ 000\ 000 \times 4 = \mathbf{300\ 000\ 000\ FCFA})$	Promotion communicationnelle agressive de la valeur touristique de la Commune 18 000 000 FCFA		
Total estimatif : 851 800 000FCFA				

CADRE LOGIQUE N°22 : EMPLOI ET FORMATION PROFESSIONNELLE

Hiérarchie des objectifs /	Indicateur Objectivement Vérifiables	Moyens de Vérifications	Suppositions	Indicateurs de supposition
<p>Objectif Global Faire de la Commune et ses populations un modèle de développement à l'horizon 2035</p>	<ul style="list-style-type: none"> IDH Niveau d'accès aux services sociaux de base de qualité Revenus par Ménages et par individus 	<ul style="list-style-type: none"> Résultats d'enquêtes INS, ECAM 	<ul style="list-style-type: none"> Les ressources financières sont disponibles La population nationale adhère à la vision et participe Les partenariats internationaux sont établis 	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de partenariats internationaux Enveloppes mises à disposition par des bailleurs de fonds Développement du secteur privé
<p>Objectif stratégique sectoriel communal Promouvoir des emplois spécialisés et adaptés aux potentiels de la Commune</p>	<ul style="list-style-type: none"> Le nombre d'établissements de formation aux métiers dans l'arrondissement Les spécialités de formation offertes Le Ratio formés/formateurs par spécialité La qualité des infrastructures et le niveau d'équipement des centres de formation Le taux d'accès aux centres de formation Les appuis fournis aux initiatives d'implantation des micros entreprises 	<ul style="list-style-type: none"> Décisions sectorielles Archives d'établissements Publication des financements octroyés 	<ul style="list-style-type: none"> Les financements sont disponibles Les populations adhèrent et participent à la vision Les filières sont spécifiques aux opportunités locales 	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de partenariats Nombre de filles et de garçons par spécialité Les initiatives de jeunes élèves au niveau local La diversité des appuis Rapport de plaidoyer au Sectoriel
<p>Objectifs spécifiques de la stratégie</p> <ul style="list-style-type: none"> Améliorer l'offre de formation aux métiers Encourager et incuber les porteurs d'initiative Améliorer la gouvernance du secteur au niveau local 	<ul style="list-style-type: none"> Le nombre d'établissements de formation aux métiers dans la Commune La qualité et l'équipement logistique des établissements La diversité des formations offertes La fréquence et la qualité des appuis Le niveau d'implication des populations (élites intérieures et extérieures) 	<ul style="list-style-type: none"> Décisions sectorielles DAO Les infrastructures existantes et les équipements existants Les procès-verbaux des conseils et réunions de concertation 	<ul style="list-style-type: none"> Les financements sont disponibles Les populations sont informées et sensibilisées Les populations participent à tous les travaux Les travaux de constructions et d'aménagement sont de bonne qualité 	<ul style="list-style-type: none"> Type d'appuis et de financement Le nombre de PV de réunions de sensibilisation et d'information Comités riverains

<p>Résultats attendus de la stratégie</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Les Centres de Formations de la commune sont habilités aux normes sectorielles 2. De nouvelles filières relatives aux opportunités locales sont créées 3. Le nombre de centres de formation est accru 4. La gouvernance locale des centres est améliorée 	<ul style="list-style-type: none"> • La SAR/SM construite et équipée • Au moins deux nouvelles filières créées • Au moins trois nouveaux centres de formation nouvellement créés • Au moins 05 initiatives (projets) financièrement appuyés par centre de formation tous les deux ans • Au moins un Comité de gestion participative installé et capacité par structure de formation 	<ul style="list-style-type: none"> • Décisions sectorielles (Archives) • DAO • Communautés • PV de livraison des travaux (sectoriel, Commune) • PV des rencontres • Décisions sectoriels 	<ul style="list-style-type: none"> • Implication du secteur privé est effective • Les financements sont disponibles • Les partenariats sont développés • Les élites intérieures et extérieures participent 	<ul style="list-style-type: none"> • Actes de convention • Nombres d'Hommes et de femmes ventilés par rencontres • Actes de partenariats
Activités				
1. Amélioration de la fonctionnalité des Centre de formation existants	2. Création de nouvelles filières	3. Densification du patrimoine communal d'emploi et de formation professionnel	4. La gouvernance locale du secteur est améliorée	
1.1. Construction et équipement de la SAR/SM d'Akom II suivant les normes du secteur 83 000 000 FCFA	2.1. Création et ouverture de la filière des Mines	3.1. création et construction d'un CFM au village Akok 60 000 000 FCFA	4.1. Création d'une plateforme de discussion Sectoriel-Secteur privé-Commune-Société civile 2 000 000 FCFA	
1.2. affectation du personnel administratif et de formation à la SAR/SM d'Akom II	2.2. Création et ouverture de la filière soudure/chaudronnerie	3.2. création et construction d'un CFM au village Mvie 60 000 000 FCFA	2. Création et dynamisation des Comités de Gestion des centres de formations locaux 300 000 FCFA	
	2.3. Création et ouverture de la filière Guide touristique	3.3. Création et construction d'un CFM au Village Ebemvok 60 000 000 FCFA		
COUT TOTAL : 265 300 000 FCFA				

CADRE LOGIQUE 23 : MINPMEESA

Hiérarchie des objectifs /	Indicateur Objectivement Vérifiables (IOV)	Moyens de vérifications (MDV)	Suppositions	Indicateurs de supposition
<p><u>Objectif Global</u> Faire de la Commune et ses populations un modèle de développement à l'horizon 2035</p>	<ul style="list-style-type: none"> • IDH • Niveau d'accès aux services sociaux de base de qualité • Revenus par Ménages et par individus 	<ul style="list-style-type: none"> • Résultats d'enquêtes INS, ECAM 	<ul style="list-style-type: none"> • Les ressources financières sont disponibles • La population nationale adhère à la vision et participe • Les partenariats internationaux sont établis 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de partenariats internationaux • Enveloppes mises à disposition par des bailleurs de fonds • Développement du secteur privé
<p><u>Objectif stratégique sectoriel communal</u> Promouvoir le développement d'une économie locale durable basée sur la croissance et le partenariat</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Niveau/taux d'accroissement des PME viables • Répertoire des PME 	<ul style="list-style-type: none"> • Service de la Recette Municipale (Commune) • Services de la fiscalité 	<ul style="list-style-type: none"> • Les financements sont disponibles • Les populations adhèrent et participent à la vision • Les filières sont spécifiques aux opportunités locales 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de partenariats • Nombre d'hommes et de femmes Ventilés • La diversité des ressources valorisées • Rapport de plaidoyer au Sectoriel
<p><u>Objectifs spécifiques de la stratégie</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Faciliter l'implantation des artisans locaux • assurer l'implantation, la capacitation et la durabilité des PME • Promouvoir le partenariat entre les acteurs de l'économie locale 	<ul style="list-style-type: none"> • Le nombre d'artisan enregistrés dans la Commune par secteur d'activité • Le nombre et la structuration des PME dans la Commune • Le niveau/accessibilité à la transformation/Conservation • Le nombre de syndicat locaux • Le nombre de partenariats et de plateforme d'échanges entre les acteurs de l'économie locale 	<ul style="list-style-type: none"> • Le fichier des entreprises locales et des artisans (Commune) • Cahier de suivi des structures (Responsables des PME) • Le fichier des syndicats locaux (Sous-préfecture) • Les PV de rencontres 	<ul style="list-style-type: none"> • Les promoteurs d'entreprises adhèrent à la politique • La fiscalité locale est consensuelle 	<ul style="list-style-type: none"> • Le nombre de PV de réunions de sensibilisation et d'information

<p><u>Résultats attendus de la stratégie</u></p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Le secteur artisanal est développé 2. Les PME sont capacités et développées 3. Le système économique local est transparent et cohérent 	<ul style="list-style-type: none"> • Au moins 10 artisans spécialisés enregistrés chaque année • Au moins 6 artisans appuyés financièrement chaque année • Au moins 1 séminaire de renforcement des Capacités des PME • Le nombre de concours financiers aux PME • Le nombre de syndicats locaux • Le Niveau de satisfaction des différents acteurs 	<ul style="list-style-type: none"> • Décisions sectorielles (Archives) • Commune • Communautés • Le secteur privé 	<ul style="list-style-type: none"> • Les femmes sont impliquées au moins à 40% 	<ul style="list-style-type: none"> • Le sexe des différents promoteurs des PME et d'initiatives artisanales
Activités				
1. Développement du secteur artisanal	2. Capacitation et développement des PME	3. Renforcement de la transparence et de la cohésion du système économique local		
1.1. Enregistrement et informatisation du fichier des artisans (1.000.000 FCFA)	2.1. Organisation d'un séminaire d'informations du les opportunités des différents secteurs 1 300 000 FCFA	3.1. Renforcement des capacités du Service de la Recette Municipale en matière de fiscalité locale 500 000 FCFA		
1.2. Appui financier et technique à 06 artisans du Rotin (60000*6 = 360.000 FCFA)+ 1 000 000 FCFA= 1 360 000 FCFA	2.2. Appui à la création d'un établissement de microfinance des entrepreneurs locaux 3 000 000 FCFA	3.2. Organisation d'un conseil participatif pour l'adoption du mécanisme de fiscalité locale 1 000 000 FCFA		
Coût : 8 160 000 FCFA				

CADRE LOGIQUE N° 24: Sport et Éducation Physique				
Hiérarchie des objectifs	Indicateurs Objectivement vérifiables	Moyens de vérifications	Suppositions	Indicateurs de suppositions
Objectif spécifique Promouvoir le développement du sport	<ul style="list-style-type: none"> › Le nombre et la qualité des infrastructures sportives › La disponibilité du personnel d'encadrement 	Archives Communales Sectoriel	Les ressources financières sont disponibles	BIP Lignes budgétaires
Résultats 1. Des infrastructures sportives sont aménagées 2. Les services d'encadrement sont bâtis 3. L'activité de sport est promue au sein de la commune	<ul style="list-style-type: none"> › Au moins 1 complexe sportif Municipal construit › Au moins 9 aires de jeu communautaire aménagées › Délégation d'Arrondissement du Sport Construite › Au moins deux marches sportives organisées chaque année › Un centre municipal de formation à l'éducation physique 	<ul style="list-style-type: none"> › Rapports du MINSEP › Rapports des services communaux 	<ul style="list-style-type: none"> › Les ressources financières sont disponibles › L'environnement naturel est préservé › Le foncier est disponible 	<ul style="list-style-type: none"> › Accords de financement › Rapport d'EIE › PV de donation des terres › CGES
Activités				
1. Aménagement des infrastructures sportives		2. Construction des services d'encadrement		3. Promotion de l'activité sportive
1.1. Construction d'un Complexe multisports 180 000 000 FCFA		3.1. Construction de la Délégation d'Arrondissement du Sport et de l'Éducation Physique 38 000 000 FCFA		3.1 Organisation d'une marche sportive semestrielle 2 000 000 FCFA
1.2. Aménagement de 09 aires de jeu communautaire - Efulan I, Elon Yemissem, Nyabitande, Nkongmekak, Nnemeyong, Biboulemam, Nkongop, Ebemvok, Toko 4 300 000 x9 = 38 700 000 FCFA		3.2. Construction d'un centre de Formation à l'Éducation Sportive 8 000 000 FCFA		3.2. Organisation des sélections FENASCO A et B 2 000 000 FCFA
Total estimatif : 268 700 000 F CFA				

CADRE LOGIQUE N° 25 : ADMINISTRATION TERRITORIALE ET DECENTRALISATION

Hiérarchie des Objectifs	Indicateurs Objectivement vérifiables	Moyens de vérification	Suppositions	Indicateurs de supposition
Objectifs spécifiques ➤ Assurer la sécurité des Biens et des Personnes ➤ Promouvoir la paix et le dialogue social ➤ Améliorer l'épanouissement du personnel administratif	➤ La disponibilité des services administratifs ➤ Le niveau du dialogue social ➤ Le niveau de confort dans les services administratifs ➤ L'accessibilité aux services administratifs minimums	➤ Personnel administratif ➤ Les communautés ➤ DAO ➤ Les sectoriels ➤ Commune ➤ PV de réception des travaux	➤ Les ressources financières sont disponibles ➤ Le foncier est disponible ➤ La population accompagne ➤ Les travaux réalisés sont de qualité	➤ Inscription au BIP ➤ Accords de financement ➤ Existence des commissions de suivi des travaux ➤ Existence des PV de concertation avec les populations
Résultats 1. Les bâtiments administratifs sont réfectionnés 2. Les services sécuritaires sont construits 3. L'administration est rapprochée des administrés 4. Les systèmes de gouvernance sont renforcés	➤ Le nombre de bâtiments réfectionnés ➤ Le nombre de bâtiments construits			
Activités				
1. Réfection et équipement des bâtiments administratifs	2. Construction de nouveaux services administratifs	3. Rapprochement des services vers la population	4. Restauration de la Chefferie traditionnelle	5. Renforcer les systèmes de gouvernance
1.1. Réfection du toit de l'hôtel de ville 49 000 000 FCFA	2.1. Construction de la résidence Maire 59 000 000 FCFA	3.1. Création des centres d'État civil auprès des chefferies de troisième degré 120 000 x 9 = 1 080 000 FCFA	4.1 Distribution des trônes dans 28 chefferies traditionnelles 60 000 x 28 = 1 680 000 FCFA	5.1 Redynamisation des comités riverains 100 000 x 25 = 2 500 000 FCFA
1.2. Réfection du bâtiment de la Sous-préfecture 75 000 000 FCFA	2.2. Construction et équipement de la Brigade de Gendarmerie 48 000 000 FCFA		4.2 Distribution des tenues officielles aux Chefs traditionnels 50 000 x 28 = 1 400 000 FCFA	5.2 Intégration des Bagyéli dans les notabilités des chefferies de 3e degré
1.3. Réfection de la Résidence du Sous-préfet 38 000 000 FCFA	2.3. Construction et équipement du Commissariat de sécurité publique 52 000 000 FCFA		5.3 Organisation d'une réunion annuelle de concertation et de dialogue sociale 3 000 000 FCFA	
1.4. Fourniture de bureau et matériel informatique au Commissariat Spécial 12 000 000 FCFA				
1.5. Construction d'un Parking à l'Hôtel de ville 12 000 000 FCFA				
Total estimatif : 354 660 000				

CADRE LOGIQUE N° 26 : DOMAINE, CADASTRES ET AFFAIRES FONCIERES				
Hiérarchie des Objectifs	Indicateurs par niveaux de la stratégie et Sources Indicateurs	Sources	Suppositions	Indicateurs de suppositions
Objectif Global : Assurer une fonctionnalité optimale de la gestion des terrains	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Taux d'occupation des lotissements ; ➤ Proportion de la population ayant accès aux lots ; ➤ Superficie de l'espace couvert par le lotissement. 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Rapports 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Disponibilité des ressources 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Budget de la commune
Objectif spécifique : - Faciliter l'accès à la propriété foncière dans le respect de la réglementation	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Nombre de lots ➤ Niveau de conformité des infrastructures aux standards internationaux de qualité ➤ Taux de satisfaction des usagers 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Rapports ➤ Actes d'acquisition 		
Résultats : 1. Lotissement Communal établis 2. Des réserves foncières disponibles 3. Les familles disposent des titres fonciers	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Lotissement communal exploité ➤ Nombre de réunions de sensibilisation 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Rapports ➤ Rapports 		
Activités				
1. Établissement du Lotissement Communal	2. Établissement de deux réserves foncières	3. Facilitation de la sécurisation foncière		
1.1. Établissement de deux lotissements pour services publics (Municipal et Administratif) 8 000 000 x 2 = 12 000 000 FCFA	2.1. sécurisation de deux réserves foncières 8 000 000 FCFA x 2 = 16 000 000 FCFA	3.1. Organisation de 6 séances Sensibilisation des communautés sur la loi foncière et l'importance des titres fonciers 500 000 FCFA x6 = 3 000 000 FCFA		
		3.2. Appuis à l'établissement des titres fonciers collectifs 5 000 000 FCFA		
Cout Total : 36 000 000 FCFA				

CADRE LOGIQUE N° 27: FORETS ET FAUNE				
Hierarchie des Objectifs	Indicateurs par niveaux de la stratégie et Sources Indicateurs	Sources	Suppositions	Indicateurs de suppositions
Objectif Global : Assurer la gestion durable des ressources forestières	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Accroissement des revenus dus aux activités forestières ➤ Le niveau de participation dans la gouvernance forestière 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Proportion population investie dans l'activité 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Le cadre institutionnel et réglementaire est propice 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Implication des institutions ➤ Rapports
Objectif spécifique : <ul style="list-style-type: none"> ➤ Valoriser les ressources forestières ➤ Préserver les écosystèmes forestiers ➤ Contribuer à la réduction des émissions liées à déforestation et à la dégradation des forêts 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ La nature et la densité des Ressources valorisées ➤ L'étendue des écosystèmes de sauvegarde ➤ Le niveau de maîtrise de loi forestière par les populations ➤ Le type et l'envergure des actions de lutte contre les changements climatiques 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Rapports sectoriels ➤ populations 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Création d'une pépinière dans la Commune 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Pépinière effective et plants distribués en milieu paysan ➤ Rapport de production
Résultats 1. Les PFNL sont valorisés 2. Le reboisement est effectué 3. Un plan de sauvegarde floristique et faunique est mis sur pied 4. La gestion des ressources est participative	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Au moins trois PFNL sont transformés et valorisé ➤ Au moins deux pépinières d'essences rares sont mises sur pieds ➤ Au moins 1 000 arbres sont plantés chaque année ➤ Au moins un Comité riverain des forêts dans chaque village ➤ Au moins un Comité de Suivi du Plan d'Aménagement dans les zones d'exploitation industrielles ➤ Au moins 1000 affiches présentant les espèces fauniques protégées 		<ul style="list-style-type: none"> ➤ Des pépinières existent 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Nombre de plants existants ➤ Rapport ➤ Visite de terrain
			<ul style="list-style-type: none"> ➤ Disponibilité des parties prenantes 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Nombre de sylviculteur ➤ Rapports

Activités			
1. Valorisation des PFNL	2. Reboisement	3. Mise sur pied d'un Plan de Sauvegarde	4. Amélioration de la Gouvernance forestière
1.1. Formation et appui des communautés à la transformation des PFNL (Mango, Moringa, Kola) 55 000 000 FCFA	2.1. Formation et appui des Communautés à la mise sur pieds des pépinières d'essences rares (Bubinga, Moabi, Wengue) 10 500 000 FCFA	3.1. Sensibilisation des Communauté sur la loi forestière 300 000 x 6 = 1 800 000 FCFA	4.1. Redynamisation des comités riverains des forêts 150 000 x25 = 3 750 000 FCFA
1.2. Appui des communautés Bagyéli à transformation et à la commercialisation des produits de la pharmacopée traditionnelle. 7 000 000 FCFA	2.2. Reboisement des établissements scolaires de l'Arrondissement 3 000 000 FCFA	3.2. Plaidoyer pour l'obtention d'un Sanctuaire Municipal 1 000 000 FCFA	4.2. Mise sur Pied de deux CSPA 200 000 x 2= 400 000 FCFA
1.3. formation à la domestication des PFNL (Andok, Djansang) 600 000 FCFA	2.3. Reboisement des formations sanitaires de l'Arrondissement 800 000 FCFA	3.3. Production et ventilation de 1000 affiches de sensibilisation sur les espèces fauniques protégées 1 000 000	4.3. Sensibilisation de six communautés sur le processus d'obtention d'une forêt communautaire 300 000 x6 = 1 800 000 FCFA
Total estimatif : 85 650 000 FCFA			

CADRE LOGIQUE : TRAVAUX PUBLICS				
Hiérarchie des Objectifs	Indicateurs par niveaux de la stratégie et Sources		Suppositions	Indicateurs de suppositions et sources
	Indicateurs	Sources		
Objectif Global Enrayer l'enclavement dans la commune	- Taux de désenclavement amélioré ; - Taux de satisfaction	- Voies d'accès améliorées ; - Populations	Maitrise du réseau routier Validation du projet d'amélioration de la route d'ouverture des routes agricoles - Renoncements volontaires aux indemnités dues aux cultures et autres ressources détruites	Plan du réseau disponible Cartes - Médias - Convention avec le partenaire - Noms et engagements des concernés - Médias
Objectif spécifique : Améliorer l'état des routes dans la commune	198 kms de route entretenue dans la commune	- État des routes ; - Rapports d'exécution des travaux		
Résultats (Axes stratégiques) 1. Les routes rurales sont entretenues 2. L'ossature municipale est développée 3. La gouvernance des infrastructures routières est améliorée	- Le linéaire réhabilité - Le linéaire développé - L'existence des comités de route	- État des routes ; - Rapports d'exécution des travaux - État des routes ; - Rapports d'exécution des travaux Rapports d'exécution des travaux		
Activités				
1. Entretien des routes rurales		2. Développement de l'ossature municipale		3. Amélioration de la gouvernance des infrastructures routières
1.1. Entretien de la route Mbanga-Mingoh (9km) 183 800 000 FCFA		2.1. Étude de faisabilité d'ouverture de la route Fonesi-Mingoh-Mvie 4 000 000 FCFA		3.1. Installation et capacitation matérielle des comités de route par village 250 000 x 25 = 6 250 000 FCFA
1.2. Réhabilitation de la route Evouma – Aloum (6km) 103 000 000 FCFA		2.2. Étude de faisabilité d'ouverture de la route Adjap-Minkan-Nyangong 5 000 000 FCFA		
1.3. Réhabilitation de la Route Biboulemam – Evouma (11km) 206 000 000 FCFA				
Coût total : 508 050 000 FCFA				

CADRE LOGIQUE : PROMOTION DE LA FEMME ET DE LA FAMILLE				
Hiérarchie des Objectifs	Indicateurs par niveaux de la stratégie et Sources		Suppositions	Indicateurs de suppositions
	Indicateurs	Moyens de vérification		
Vision, but, Objectif Global: Promouvoir la femme, le genre et développer la famille en tant que cellule sociale de base	<ul style="list-style-type: none"> IDH Stabilité des ménages 	<ul style="list-style-type: none"> Résultats d'enquêtes auprès des ménages (Commune et MINPROFF) 	Les populations locales participent Les financements sont disponibles	Le nombre d'hommes et de femmes ventilés
Objectif spécifique : - Promouvoir le droit de la famille - Encourager la légitimation et l'officialisation des unions - Renforcer l'autonomisation de la femme et de la jeune fille	<ul style="list-style-type: none"> Le niveau d'appropriation du Droit de la famille Le nombre de ménages disposant d'un acte officiel de mariage Le niveau d'épanouissement de la femme et de la jeune fille dans le foyer et la communauté La contribution de la femme à l'économie locale Le taux de scolarisation de la jeune fille Le taux de jeune fille mère 	<ul style="list-style-type: none"> Résultats d'enquêtes auprès des ménages (Commune et MINPROFF) Communauté Archives d'établissements scolaires Associations féminines Journal des projets (BIP) Fiches de présence 		
Résultats 1. les infrastructures d'encadrement de la femme et de la famille sont disponibles et fonctionnelles au niveau local 2. Les populations se sont approprié le Droit de la famille 3. Les initiatives féminines de développement sont accompagnées 4. Les mariages officiels sont accrus	<ul style="list-style-type: none"> Nombre d'infrastructures d'encadrement disponibles et fonctionnelles au niveau local Thématiques et nombre de séances de sensibilisation sur le Droit de la famille Nombre et le type d'AGR féminines Le taux de scolarisation de la jeune fille Le taux de recul des mariages et grossesses précoces Le nombre de mariages officialisés par an 			
Activités				
1. Développement des infrastructures d'encadrement	2. Vulgarisation du Droit de la femme et la famille		3. Accompagnement des initiatives féminines de développement	
1.1- Construction et équipement d'un CPF 180 000 000 FCFA	2.1 Organisation de 27 réunions de sensibilisation sur le Droit de la Femme et la famille (300 000 x 27 = 8 100 000 FCFA)		3.1 Formulation des programmes de formations itinérantes et délocalisées (740 000 FCFA)	
	2.2 Formation de 28 leaders à la médiation conjugale et familiale 7 000 000 FCFA		3.3 mise en place au sein des chefferies des « Écoles des Parents » pour l'encadrement des familles	
	2.3. Appui à la législation des unions libres		3.4 Appui à la structuration et à l'organisation des OSC féminines et familiales avec financement rotatif (6 000 000 FCFA)	
	Sensibilisation aux dangers et méfaits des unions libres (5 100 000 FCFA)			
Sensibilisation des populations sur l'importance des Actes d'État civil (5 100 000 FCFA)				
Coût total : 212 040 000 FCFA				

CADRE LOGIQUE : RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET INNOVATION				
Hiérarchie des objectifs	Indicateur Objectivement Vérifiables (IOV)	Moyens de vérifications(MDV)	Suppositions	Indicateurs de supposition
<p>Objectif Global Faire de la Commune et ses populations un modèle de développement à l'horizon 2035</p>	<ul style="list-style-type: none"> IDH Niveau d'accès aux services sociaux de base de qualité Revenus par Ménages et par individus 	<ul style="list-style-type: none"> Résultats d'enquêtes INS, ECAM 	<ul style="list-style-type: none"> Les ressources financières sont disponibles La population nationale adhère à la vision et participe Les partenariats internationaux sont établis 	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de partenariats internationaux Enveloppes mises à disposition par des bailleurs de fonds Développement du secteur privé
<p>Objectif stratégique sectoriel communal Faciliter l'accès aux résultats de recherche et d'innovation en matière de valorisation des ressources naturelles et de production agricole</p>	<ul style="list-style-type: none"> Le niveau de ventilation des résultats issus de la Recherche scientifique Le niveau de valorisation des ressources naturelles locales Le niveau d'encadrement des populations La capacité de production par filière 	<ul style="list-style-type: none"> PNVRA IRAD Fichier des artisans locaux (Commune) Partenariats/financements octroyés Archives DA-ADER 	<ul style="list-style-type: none"> Les financements sont disponibles Les populations adhèrent et participent à la vision Les filières sont spécifiques aux opportunités locales 	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de partenariats Nombre d'hommes et de femmes Ventilés La diversité des ressources valorisées Rapport de plaidoyer au Sectoriel
<p>Objectifs spécifiques de la stratégie</p> <ul style="list-style-type: none"> Améliorer l'accès aux intrants agricoles à haut rendement Faciliter la transformation et la conservation des produits locaux Promouvoir l'intégration des pratiques et activités locales 	<ul style="list-style-type: none"> Le stock d'intrants améliorés disponible par spéculation La qualité de l'outillage Le niveau/accessibilité à la transformation/Conservation Le nombre d'activités/pratiques intégrées 	<ul style="list-style-type: none"> Archives DA-ADER Communes Les communautés Le fichier des GIC locaux 	<ul style="list-style-type: none"> Les financements sont disponibles Les populations sont informées et sensibilisées Les populations participent et s'organisent Les Agents vulgarisateurs sont disponibles 	<ul style="list-style-type: none"> Type d'appuis et de financement Le nombre de PV de réunions de sensibilisation et d'information Comités riverains DA-ADER

<p><u>Résultats attendus de la stratégie</u></p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Les producteurs sont identifiés et leur encadrement amélioré 2. Les intrants agricoles à hauts rendements sont distribués 3. Des ressources locales sont nouvellement valorisées 4. La participation et partenariat sont localement développés 	<ul style="list-style-type: none"> • Le nombre de groupes de producteurs spécialisés et encadrés par spéculation • La diversité et le stock d'intrants à hauts rendements mis à la disposition des producteurs • Le niveau et la diversité dans la transformation des produits locaux • La capacité de conservation des produits locaux • La fréquence des séances de formation et de renforcement des capacités • La fréquence de réunion de concertation 	<ul style="list-style-type: none"> • Décisions sectorielles (Archives) • DAO • Communautés • PV de livraison des travaux (sectoriel, Commune) • PV des rencontres • Décisions sectoriels 	<ul style="list-style-type: none"> • Implication du secteur privé est effective • Les financements sont disponibles • Les partenariats sont développés • Les élites intérieures et extérieures participent 	<ul style="list-style-type: none"> • Actes de convention • Nombres d'Hommes et de femmes ventilés par rencontres • Actes de partenariats
--	--	--	--	---

Activités			
1. Amélioration de l'encadrement des producteurs	2. Distribution d'intrants agricoles à hauts rendements	3. Valorisation des produits locaux	4. Développement du partenariat local
1.1. Affectation de 06 nouveaux AVZ dans la Commune	2.1. Distribution 720 000 plants de Cacaoyers hybrides aux cacaoculteurs de l'Arrondissement 14 400 000 FCFA	3.1. Organisation 03 séminaires formation sur la transformation des fèves de cacao (huile, Beurre, chocolat, caramels) 400 000 x3 = 1 200 000 FCFA	4.1. appui à création de 3 coopératives spécialisées (Maïs, Cacao, Hévéa) 100 000 x 3 = 300 000 FCFA
1.2. Organiser 5 (selon la spéculation) campagnes de sensibilisation, de formation sur les nouvelles techniques de production et de multiplication des variétés améliorées de Bananier-plantain, Manioc, Cacao, Hévéa, Maïs 13 000 000 FCFA	2.2. Distribution de 610 000 plants d'hévéa aux hévéaculteurs de l'Arrondissement 14 000 000 FCFA	3.2. Appui à la construction de 3 magasins de stockage des produits 1 à Fenda 1 à Biboule mam 1 à Mvie 10 000 000 FCFA	4.2. Mise en place d'une plateforme de discussion et d'échanges entre les producteurs et les techniciens locaux 400 000 FCFA
1.4. appui à la création d'un champ semencier communal de Bananier plantain (06ha) 23 000 000 FCFA	2.3. Appui à la création d'un champ communautaire de 8 ha de bananiers plantains au village Abieté 9 000 000 FCFA	3.3. appui à l'installation de trois unités de transformation de Cacao 1 à Efoulan Yemong 1 à Abieté 1 à Ebemvok 6 000 000 X3 = 18 000 000 FCFA	
1.5. appui à la création d'un champ semencier communal de 02 ha de Manioc 6 000 000 FCFA	2.4. Appui à la création d'un champ communautaire de Bananier plantain à Nnemeyong 500 000 FCFA		
1.6. Appui à la création d'une pépinière communale de cacaoyers hybride de 1,5ha 2 000 000			
1.7. Appui à la construction d'un point de vente de produits phytosanitaires 3 000 000 FCFA			
Coût : 106 800 000 FCFA			

CADRE LOGIQUE : TELECOMMUNICATION				
Hiérarchisation des objectifs	Indicateurs Objectivement vérifiables	Moyens de vérification	Suppositions	Indicateurs de suppositions
<u>Vision, but, Objectif Global :</u> Faire des télécommunications un facteur aux services du développement local	Le niveau d'accès aux services de télécom (poste, internet etc)			
<u>Objectifs spécifiques :</u> - Faciliter l'accès aux services des Télécommunication et aux TIC - Promouvoir l'appropriation du monde numérique par les jeunes en milieu scolaire	- Le taux de couverture par les services de télécom - Le taux d'alphabétisation numérique	- Enquêtes socio-économiques - Populations - Sectoriel - Responsables d'établissements scolaires - DAO	- Attribution du marché de construction d'une antenne - Contribution des élites de la commune - Les populations et élites accompagnent la vision	
<u>Résultats :</u> - Les infrastructures de télécommunications sont réhabilitées - De nouvelles infrastructures de télécommunication sont développées - Les TIC sont promues en milieu scolaire	- Le nombre d'infrastructures réhabilitées - Le nombre et la qualité des infrastructures nouvellement installées			
1. Réhabilitation des infrastructures de poste télécommunication	2. Développement de nouvelles infrastructures		Promotion des TIC en milieu scolaire	
1.1. Réhabilitation de l'antenne du Télécentre communautaire polyvalent d'Akom II 8 500 000 FCFA	2.1. constructions et équipement de trois télécentres communautaires polyvalents ; Akok, Mvie, Ebemvok 48 000 000 x 3 = 144 000 000 FCFA		Construction et équipement d'un cyberium dans 21 écoles primaires de l'Arrondissement d'Akom II 22 000 000 x 21= 462 000 000 FCFA	
	2.2. Construction et équipement du Bureau de poste d'Akom II 48 000 000 FCFA			
	2.3 extension du Réseau Camtel vers Akok, Bibindi, Ebemvok (étude de faisabilité préalable)			
Total ; 662 500 000 FCFA				

CADRE LOGIQUE : COMMUNICATION				
Hiérarchisation des objectifs	Indicateurs Objectivement vérifiables	Moyens de vérification	Suppositions	Indicateurs de suppositions
Vision, but, Objectif Global : La Communication, facteur au cœur du développement local	Le niveau d'accès aux services de télécom (poste, internet etc)			
Objectifs spécifiques : - Faciliter l'accès à l'information de qualité - Développer les mécanismes de communication communale propre	- Le taux de zones d'ombre - Le taux de zones de silence - La qualité et le nombre d'infrastructures installées	- Enquêtes socio-économiques - Populations - Sectoriel - Archives communale - DAO	- Les élites contribuent fortement - Les populations et élites accompagnent la vision	
Résultats : - Les infrastructures de communications sont réhabilitées - De nouvelles infrastructures de communication sont développées - Un trimestriel municipal écrit est édité et publié	- Le nombre d'infrastructures réhabilitées - Le nombre et la qualité des infrastructures nouvellement installées et fonctionnelles - Le nombre d'exemplaires par parution			
1. Réhabilitation des infrastructures de communication	2. Développement de nouvelles infrastructures		3. édition et publication d'un trimestriel municipal	
1.1. Réhabilitation de deux émetteurs CRTV Radio/Télé (Nkongmekak et Ndjabilobe) 84 500 000 FCFA	2.1. Équipement et mise en service de la Radio Communale d'Akom II 10 000 000 FCFA		3.1 Construction et équipement du bureau de publication municipal d'Akom II 18 000 000 FCFA	
	2.2. Construction et équipement du Bureau de poste d'Akom II 48 000 000 FCFA		3.2 Promotion et ventilation nationale de la première parution 2 000 000 FCFA	
Total ; 162 500 000 FCFA				

CADRE LOGIQUE : TRAVAIL ET SECURITE SOCIALE				
Hierarchisation des objectifs	Indicateurs par niveaux de la stratégie et Sources		Suppositions	Indicateurs de suppositions
	Indicateurs	Sources		
Vision, but, Objectif Global : Assurer les conditions et un cadre adéquat pour la promotion de l'économie locale	- La typologie des emplois créés au sein de la Commune - La qualité de la sécurité sociale des travailleurs	Rapports Enquêtes Statistiques	- Les populations participent aux travaux - Les corps de métiers approuvent les actions synergiques	- Le nombre d'hommes et de femmes participant aux travaux - Le nombre de groupements formés et actions syndicales engagées
Objectif spécifique : ➤ Réorganiser les corps de métiers ➤ Vulgariser le code du travail	- Le niveau d'organisation des corps de métiers - Le niveau d'appropriation du code de travail			
Résultats (Axes stratégiques) 1. Les différents corps de métiers sont organisés 2. les populations se sont approprié le code du travail	- Nombre de groupes organisés dans les différents corps de métiers - Le nombre d'hommes et de femmes ventilés - Le nombre de contrats de travail			
1. Organisation des corps de métiers		2. vulgarisation du code du travail		
1.1 sensibilisation des acteurs sur la création et le fonctionnement syndical 300 000 x 2 = 600 000 FCFA		Organisation de six réunions de sensibilisation sur le code du travail 200 000 x 6 = 1 200 000 FCFA		
1.2 appui à la création et à l'enregistrement de trois corps syndicaux 300 000 FCFA				
Total : 2 100 000 FCFA				

10.3 Coût estimatif du PCD

Le Coût du précédent PCD est évalué dans l'ensemble à un montant de **14 752 151 658 FCFA** (*quatorze milliards sept cent cinquante deux millions cent cinquante un mille six cents cinquante huit FCFA*)

Le tableau suivant présente les détails de l'investissement nécessaire par secteurs afin de réaliser le PCD.

Tableau 44: Coût estmatif du PCD

Secteurs	Total
Travaux publics	508 050 000
Eau, assainissement et énergie	1 664 252 100
Transport	359 700 000
Poste et télécommunications	662 500 000
Développement urbain et habitat	2 090 596 000
Domaines et affaires foncières	36 000 000
Agriculture	406 820 000
Élevage, pêches et industries animales	228 500 000
Forêt et faune	35 650 000
Environnement et protection de la nature	276 900 000
Administration territoriale et décentralisation	354 660 000
Tourisme	851 800 000
Petites et moyennes entreprises, économie sociale et artisanale	8 160 000
Mines, industries et développement technologique	36 500 000
Éducation de base	3 243 500 000
Enseignement secondaire	1 050 308 558
Emploi et formation professionnelle	265 300 000
Recherche scientifique et innovation	106 800 000
Enseignement supérieur	7 850 000
Santé	1 022 450 000
Jeunesse et éducation civique	216 500 000
Affaires sociales	26 565 000
Promotion de la femme et de la famille	212 040 000
Commerce	331 100 000
Communication	162 500 000
Arts et culture	826 500 000
Sports et éducation physique	268 700 000
Travail et sécurité sociale	2 100 000
Cout Total : 14 752 151 658 FCFA	

10.4 Développement de l'économie locale

10.4.1 Situation de référence

Les principales activités au sein de la Commune sont groupées autour des activités commerciales de petites envergures. Ces activités essentiellement informelles sont d'une précarité ne permettant pas un essor durable de l'économie. Entre le faible niveau d'organisation des entrepreneurs locaux et le faible revenu des populations, on note également l'enclavement de la Commune, la sous information des populations, un accès très limité à l'énergie électrique. Toutes ces contraintes socio-économiques sont à l'origine du faible développement de l'économie locale d'Akom II.

Cependant des opportunités de développement de l'économie sont à disposition.

10.4.2 Opportunités de développement de l'économie locale

Secteur	Objectifs	Activités à implémenter	Résultats ou Impacts attendus
Agriculture	<ul style="list-style-type: none"> - Améliorer l'accès aux bassins de production - Améliorer les capacités organisationnelles des producteurs - Améliorer la compétitivité par filière des producteurs individuels et groupés 	<ul style="list-style-type: none"> - Ouverture des pistes agricoles vers les bassins de production - Sensibilisation des producteurs sur la création des coopératives spécialisées - Renforcement des techniques culturales et prophylactiques - Ouverture des points de ventes/distribution des produits agricoles - Transformation et la commercialisation des produits agricoles 	<ul style="list-style-type: none"> - Le linéaire de pistes agricole développé. - Le transport des produits agricoles facilité - La chaîne de valeur des produits agricoles développée
Élevage, Pêche et Industries Animales	<ul style="list-style-type: none"> - Promouvoir les productions animales au niveau local - Améliorer la conservation des viandes et poissons - Intéresser la jeunesse aux productions animales - Faciliter l'accès aux intrants de productions animales et piscicoles 	<ul style="list-style-type: none"> - Identification des potentiels éleveurs de la Commune - Création des fédérations d'éleveurs - Construction et équipement d'un centre municipal d'approvisionnement en intrants d'élevage - Construction et équipement d'une chambre froide et d'un abattoir 	<ul style="list-style-type: none"> - Au moins 80% des protéines animales consommées dans la Commune sont produites localement - Les intrants d'élevage sont disponibles au niveau local - Achats et reventes des produits d'élevage - Au moins 30% des jeunes entrepreneurs sont investis dans des activités d'élevage
Exploitation minière	<ul style="list-style-type: none"> - Maîtriser le potentiel minier de la Commune - Qualifier la main d'œuvre locale en travaux d'exploitation minière - Attirer les investisseurs du secteur 	<ul style="list-style-type: none"> - Engager des prospections minières (MINMIDT) - Formation des volontaires aux métiers des mines - Recruter la main d'œuvre locale (CAMINEX, CAMIRON etc.) 	<ul style="list-style-type: none"> - Au moins 15 % de la main d'œuvre est locale - Au moins 20 jeunes formés chaque année dans les métiers des mines
Artisanat, tourisme et culture	<ul style="list-style-type: none"> - Maîtriser les ressources artisanales, culturelles et touristiques de la Commune - Professionnaliser le secteur de l'artisanat et du tourisme - Réorganiser et renforcer les artisans de la Commune 	<ul style="list-style-type: none"> - Faire évaluer le potentiel touristique et artisanal de Commune - Dresser et informatiser le fichier des artisans de la Commune - Ouverture de la filière hôtellerie à la SAR/SM - Construction et équipement d'un centre 	<ul style="list-style-type: none"> - Au moins trois sites touristiques aménagés et viables - Au moins 15 artisans formés et reconnus - Au moins 20 jeunes formés en services

Secteur	Objectifs	Activités à implémenter	Résultats ou Impacts attendus
		artisanal - Construction et équipement d'un hôtel trois étoiles	hôteliers

6. Programmation

La planification triennale des projets prioritaires (priorité des priorités) de chaque village, découlant de la synthèse des huit microprojets prioritaires est présentée dans le cadre de dépenses à moyen terme (CDMT) suivant.

Tableau 45 : Cadre de dépenses à moyen terme (CDMT)

SECTEUR	ACTIVITES/ACTIONS	CU	QTE	Cout T	2015	2016	2017
Agriculture	Création de champ semencier de cacao	2000000	6	12 000 000			
	Création d'un parc à bois d'agrumes	10000000	1	10 000 000			
	Création d'une pépinière de cacao	6000000	6	36 000 000			
	Création d'une pépinière de bananier plantain	1500000	3	4 500 000			
	Création d'un champ semencier de manioc	1000000	5	5 000 000			
	Création de champ semencier de maïs	35000000	1	35 000 000			
	Distribution d'atomiseur/pulvérisateurs	35000	72	2 520 000			
	Plaidoyer pour la construction des postes agricoles	20000000	6	120 000 000			
Eau, Énergie et assainissement	étude de faisabilité pour la construction d'un réseau d'assainissement urbain	8000000	1	8 000 000			
	opération eau pour tous	175000000	1	175 000 000			
	Réalisation du réseau d'AEP Akok	42000000	1	42 000 000			
	AEP Akom II urbain et périphérie	670102130	1	670 102 130			
	Éclairage publics	191000000	1	191 000 000			
	Électrification des ménages	150000	1000	150 000 000			
	Latrines publiques	5000000	5	25 000 000			
développement urbain et habitat	Assainissement et aménagement du lac municipal	52000000	1	52 000 000			
	Lotissement urbain	30000000	1	30 000 000			
	Élaboration du plan d'urbanisme	18000000	1	18 000 000			
	construction d'une tribune officielle	29000000	1	29 000 000			
	Élaboration du plan d'occupation des sols	6500000	1	6 500 000			
	construction de la cité municipale	138000000	1	138 000 000			

SECTEUR	ACTIVITES/ACTIONS	CU	QTE	Cout T	2015	2016	2017
éducation de base	Réfection de salles de classe	2500000	21	52 500 000			
	construction de logements d'astreinte	30000000	3	90 000 000			
	Construction des salles de classe	23000000	1	23 000 000			
	Construction de clôtures	10000000	3	30 000 000			
Enseignement Secondaire	Électrification du lycée technique	4928558	1	4 928 558			
	construction des salles de classe	23000000	5	115 000 000			
	construction des logements d'astreinte	30000000	6	180 000 000			
	Réfection de salles de classe	2 500 000	4	10 000 000			
Travaux publics	ouvertures des pistes agricoles	40 000 000	3	120 000 000			
	entretien des routes rurales	27 700 000	4	110 800 000			
	ouvertures de nouvelles routes communales	78 000 000	3	234 000 000			
Commerce	construction du Marché central d'Akom II	150 000 000	1	150 000 000			
	Construction de centre de commerce	10 000 000	3	30 000 000			
	Réfection de centre commercial	15 000 000	1	15 000 000			
Environnement et protection de la Nature	aménagement d'une décharge municipale	3 500 000	1	3 500 000			
	Aménagement d'un jardin public	5 000 000	1	5 000 000			
	Campagne de salubrité	2 000 000	1	2 000 000			
Jeunesse et Éducation Civique	Réhabilitation du centre de loisir des jeunes	19 000 000	1	19 000 000			
	construction du Centre Multifonctionnel de promotion des Jeunes	20 000 000	1	20 000 000			
	construction du mini complexe multisport	66 000 000	1	66 000 000			
Affaires sociales	Construction d'un centre d'accueil municipal	48 000 000	1	48 000 000			
	construction du foyer des personnes âgées	56 000 000	1	56 000 000			
	sécurisation foncière en faveur des pygmées Bagyéli	6 000 000	9	54 000 000			
Santé	construction de logements d'astreinte	30 000 000	4	120 000 000			

SECTEUR	ACTIVITES/ACTIONS	CU	QTE	Cout T	2015	2016	2017
	Équipement des blocs d'accouchement	8 000 000	3	24 000 000			
	campagne de dépistage et de prise en charge au VIH/SIDA	8 500 000	1	8 500 000			
	construction des latrines à fosses ventilées	5 000 000	4	20 000 000			
TOTAL		3 370 850 688 FCFA					

11.1 Cadre sommaire de gestion environnementale

Le cadre sommaire de gestion environnementale du programme d'investissement triennal ou CDMT de la Commune d'Akom II, comprend :

- Les principaux impacts socio-environnementaux potentiels ;
- les mesures d'optimisation ou d'atténuation envisageables ;
- Le Plan Sommaire de Gestion de l'Environnement.

11.2 Principaux impacts potentiels et mesures envisageables

Le tableau ci-dessous donne une description des impacts environnementaux et sociaux positifs, négatifs et une détermination pour chaque catégorie d'impacts, les mesures d'optimisation ou d'atténuation. Les coûts afférents à ces mesures seront intégrés dans les coûts des microprojets. La liste exhaustive des microprojets du programme triennal seront analysés au plan socio environnemental.

Tableau 46 : impacts potentiels et mesures envisageables

Type de microprojets	Principaux impacts sociaux ou environnementaux	Principales mesures envisageables
<p>Microprojets de construction des infrastructures communautaires de base :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Construction cité municipale -Construction des salles de classe ; - Construction des logements pour enseignants ; -construction CSI - construction foyers communautaires - construction CEAC Construction centre de commerce 	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcement de la dynamique des populations à travers la mobilisation des fonds de contrepartie ; - Amélioration de la gouvernance locale ; - Amélioration des revenus des populations locales (main d'œuvre) - Risques de déplacement involontaire et de réinstallation des populations avec perte d'actifs ; - Risques de conflits sur le choix du site - Risques d'insécurité pour les personnes et les biens ; - Risques de conflits au sein des bénéficiaires du micro projet ; - Risques de marginalisation des populations vulnérables 	<ul style="list-style-type: none"> - Participation et sensibilisation des populations ; - Sensibiliser les communautés ; - Mettre en place les Comités de gestion - Activer le plan de recasement (indemnisation des populations déplacées à juste prix) ; - Obtention d'acte de donation volontaire légalisé du propriétaire du site ; - Contre l'insécurité : nettoyage et cantonage des alentours des ouvrages ; - Mise en place de sous-comité de vigilance - Construction des clôtures autour des ouvrages ; - Contre la marginalisation : identifier les priorités des minorités et les intégrer dans le PCD. - Contre les conflits : solliciter l'arbitrage des autorités traditionnelles, communales ou administratives
<p>Microprojets hydrauliques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - construction/réhabilitation AEP - Construction et réhabilitation des puits équipés de pompe à motricité humaine ; - Aménagement des sources 	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcement de la dynamique des populations à travers la mobilisation des fonds de contrepartie ; - Amélioration de la gouvernance locale ; - Amélioration des revenus (main d'œuvre locale) - Diminution des maladies hydriques ; - Facilitation de l'accès à l'eau potable - Risques de déplacement involontaire et de réinstallation ; - Risques d'intoxication dû au mauvais dosage du chlore ; - Risques de mauvaises manipulations des ouvrages - Risques d'insécurité pour les personnes et les biens ; 	<ul style="list-style-type: none"> - sensibilisation des populations - encourager les projets HIMO - Activer le plan de recasement (indemnisation des populations déplacées à juste prix) ; - Obtention d'acte de donation volontaire légalisé du propriétaire du site ; - Contre les risques d'intoxication à l'eau de puits et autres : former le Comité de gestion au dosage de l'eau de javel dans les puits, - Gestion des risques d'envasement et maintenance des ouvrages - Contre l'insécurité : nettoyage et cantonage des alentours des ouvrages ; - Mise en place de sous-comité de vigilance - Construction des clôtures autour des ouvrages ;

Type de microprojets	Principaux impacts sociaux ou environnementaux	Principales mesures envisageables
	<ul style="list-style-type: none"> - Risques de conflits au sein des bénéficiaires du Micro Projet ; - Risques de marginalisation des populations vulnérables 	<ul style="list-style-type: none"> - Contre la marginalisation : identifier les priorités des minorités et les intégrer dans le PCD. - Contre les conflits : solliciter l'arbitrage des autorités traditionnelles, communales ou administratives
<p>Microprojets structurants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Extension et renforcement du réseau électrique 	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcement de la dynamique des populations à travers la mobilisation des fonds de contrepartie ; - Amélioration de la gouvernance locale - Amélioration des revenus (main d'œuvre locale) - Amélioration de l'accès à l'énergie ; - Désenclavement des localités et développement des activités socio-économiques - Risques de déplacement involontaire et de réinstallation ; - Risque d'augmentation de la prévalence du VIH /SIDA et autres maladies ; - Risques de marginalisation des populations vulnérables ; - Risques d'intensification du braconnage - Risques d'insécurité pour les personnes et les biens (accidents de circulation) ; - Risques de conflits au sein des bénéficiaires du Micro projet ; - Risques d'incendies 	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibilisation des populations - Activer le plan de recasement (indemnisation des populations déplacées) - Inclure la lutte contre le VIH SIDA et le braconnage dans le DAO (cahier de clauses environnementales et sociales) ; - Contre les accidents : mettre une signalisation routière ; limiter les vitesses. - Contre les conflits : mettre en place un Comité de gestion

11.3 Plan de Sommaire de Gestion l'Environnement (PSGE)

Tableau 47 : plan sommaire de gestion de l'environnement

Mesures environnementales	Tâches	Acteurs de mise en œuvre	Périodes	Acteurs de suivi	Coûts	Observations
Responsabilisation d'un membre du comité de suivi du PCD		Mairie (commission communale de passation des marchés)	2015 - 2016	Conseil Municipal ; PNDP		
Formation de l'agent de développement local aux questions environnementales et cadre de gestion environnementale et sociale du PNDP	préparer les TDR	PNDP		Délégation MINEPDED ; PNDP ; Mairie	PM	
Utilisation systématique du formulaire d'examen socio environnemental lors du montage des microprojets		Consultant chargé de monter le microprojet		Délégation MINEPDED ; PNDP ; Conseil Municipal ; Agent de développement	PM	Le coût y afférent doit être intégré dans les coûts de la conception du microprojet
Formation du COMES aux politiques de sauvegarde et de prise en compte des aspects sociaux environnementaux		PNDP, Mairie		Délégation MINEPDED ; Délégation MINAS ;	PM	
Réalisation des études d'impacts environnementaux sommaires pour les MP d'ouverture de route	-Préparer les TDR ; -faire approuver les TDR ; - recruter le consultant ; -réaliser l'étude proprement dite	PNDP, Mairie (Conseil Municipal)		Délégation MINEPDED ; Délégation MINAS ; PNDP ; Agent de développement ; Conseil Municipal	Et son coût est d'au moins 7millionsFCFA pour une étude simplifiée, et environ 8 à 10 millions FCFA pour étude détaillée	
Provision pour les compensations des personnes déplacées		Mairie/Conseil Municipal		-Mairie -MINDAF	À évaluer	
Suivi du plan de gestion	-extraction des	Agent de		Délégation MINEPDED ;	À évaluer	

Mesures environnementales	Tâches	Acteurs de mise en œuvre	Périodes	Acteurs de suivi	Coûts	Observations
environnementale et sociale, et des entrepreneurs, ainsi que des mesures environnementales des projets retenus	mesures environnementales des MP ; -élaboration d'un plan de suivi des mesures	développement/Comité de suivi du PCD		MINAS ; PNDP ; Conseil Municipal		
Respect des clauses environnementales du DAO et des mesures environnementales des MP	-Inclure les clauses dans le DAO ; -Mise en œuvre des clauses	-Mairie, PNDP -Entrepreneurs		Délégation MINEPDED ; Agent de développement ; Conseil Municipal	PM (intégrer dans le coût du MP)	

11.4 Plan D'investissement Annuel (PIA)

Tableau 48: Plan d'Investissement Annuel 2015 d'AKOM II

PIA 2015 AKOM 2				
Secteur	Activités	Montant	Localisation	Source de financement
EAU ENERGIE	alimentation en eau potable d'Akom II projet BADEA 07 centres secondaires	670 102 130 FCFA	Akom 2 urbain et périphérie	BADEA, OFID, OPEC
	Opération eau pour tous en 2015 (réhabilitation et construction d'ouvrages d'AEP)	175 000 000 FCFA	tout l'arrondissement	
	Adduction en eau potable d'Akok	42 000 000 FCFA	Akok	MINEE/MINEPAT
	Construction des latrines publiques (5)	25 000 000 FCFA	Akom 2 urbain et périphérie	FEICOM
	Éclairage de 1000 ménages par panneaux solaires	150 000 000 FCFA	Tout l'arrondissement	FEICOM
MINHDU	Construction de l'Auberge Municipale	138 000 000 FCFA	Akom 2 urbain	FEICOM, CAK2
	Construction d'une tribune officielle	29 000 000 FCFA	Akom 2 urbain	FEICOM
	Établissement des Réserves foncières	3 500 000 FCFA	l'Arrondissement	CAK2
MINESEC	Construction d'un bloc de deux salles de classe	23 000 000 FCFA	CES de Nyabitande	BIP
MINEDUB	Construction de la clôture de l'école publique	10 000 000 FCFA	Akom 2 urbain	BIP
MINADER	Création d'un Champ semencier de cacao		Mingoh	PNDP, CAK2
	Création d'un champ semencier de maïs/manioc		Akom II/ Akok	PNDP, CAK2
	Création d'une pépinière de cacao		Akok	PNDP, CAK2
MINSANTE	Équipement du bloc d'accouchement du CMA	8 000 000 FCFA	Akom 2 urbain	BIP
	Construction d'un logement d'astreinte	35 000 000 FCFA	CSI de Nlomoto	BIP
	Campagne de sensibilisation et de dépistage gratuit au VIH/SIDA	8 500 000 FCFA	Tout l'Arrondissement	ACMS, CAK2
MINEPDED	Construction de la décharge Municipale	3 500 000 FCFA		CAK2
	Construction d'un Jardin public	5 000 000 FCFA		CAK2

MINCOMMERCE	Construction du Marché Central	150 000 000 FCFA	Akom 2 urbain	PIP
	Construction d'un centre de commerce (Akom II centre Tébiasse)	15 000 000 FCFA	Akom 2 urbain	DGD
	Construction d'un centre de commerce (Akok)	12 000 000 FCFA	Akok	PNDP, CAK2
	Construction d'un centre de Commerce (Toko)	12 000 000 FCFA	Mvie	PNDP, CAK2
MINPMEESA	Informatisation du bureau des artisans	1 000 000 FCFA	Tout l'Arrondissement	BIP
MINTP	Entretien de la voirie rurale Mingoh-Mbanga	27 700 000 FCFA	Tout l'Arrondissement	BIP
MINCOM	Montage et hébergement du Site Internet Municipal	2 000 000 FCFA	Web	CAK2
MINSEP	Organisation de l'Ascension du Mont Diktu	2 500 000 FCFA	Akom 2	CAK2
	Construction d'un Mini complexe multisports	66 000 000 FCFA	Ekowong	PNDP, CAK2
MINJEC	Réhabilitation du centre de loisir des jeunes	19 000 000 FCFA	Akom 2	FEICOM, CAK2
TOTAL		1 632 802 130 FCFA		

11.5 Plan de passation des marchés du PIA

N°	Désignation du microprojet	Partenaires	Montant (x 1 000 F CFA)	Préparation (DAO/ Cotation, DP)		Envoi des projets d'AMI au MINMAP		Consultation, Avis d'Appel d'Offres, Invitation		Évaluation technique et financière		Négociation du contrat		Attribution et signature du contrat		Réalisation des travaux		Réception provisoire	
				DP	DP	DP	DR	DP	DR	DP	DR	DP	DR	DP	DR	DP	DR		
1.	Construction des latrines publiques (5)	-FEICOM -Commune -MINMAP																	
2.	Construction d'un réseau d'adduction d'eau potable dans l'espace urbain	-FEICOM -GEOFOR -DDEE -MINMAP																	

N°	Désignation du microprojet	Partenaires	Montant (x 1 000 F CFA)	Préparation (DAO/ Cotation, DP)	Envoi des projets d'AMI au MINMAP	Consultation, Avis d'Appel d'Offres, Invitation		Évaluation technique et financière		Négociation du contrat		Attribution et signature du contrat		Réalisation des travaux		Réception provisoire	
				DP	DP	DP	DR	DP	DR	DP	DR	DP	DR	DP	DR	DP	DR
3.	Éclairage de 1000 ménages par panneaux solaires	-PNDP -Commune -DDEE -MINMAP															
4.	Construction de l'Auberge Municipale	-Commune -FEICOM															
5.	Construction d'une tribune officielle	-Commune -MNDUH -FEICOM															
6.	Établissement des Réserves foncières	-Commune -MINDCAF															
7.	Construction d'un bloc de deux salles de classe	-Commune -MINBASE															
8.	Construction de la clôture de l'école publique	-Commune -MINBASE															
9.	Création d'un Champ semencier de cacao	-Commune -MINADER															
10.	Création d'un champ semencier de maïs/manioc	-Commune -AER -EDC -MINMAP															

N°	Désignation du microprojet	Partenaires	Montant (x 1 000 F CFA)	Préparation (DAO/ Cotation, DP)	Envoi des projets d'AMI au MINMAP	Consultation, Avis d'Appel d'Offres, Invitation		Évaluation technique et financière		Négociation du contrat		Attribution et signature du contrat		Réalisation des travaux		Réception provisoire	
				DP	DP	DP	DR	DP	DR	DP	DR	DP	DR	DP	DR	DP	DR
11.	Création d'une pépinière de cacao	-Commune -AER -EDC -MINMAP															
12.	Équipement du bloc d'accouchement du CMA	-MINSANTE															
13.	Construction d'un logement d'astreinte	-Commune -MINAC -MINMARP															
14.	Campagne de sensibilisation et de dépistage gratuit au VIH/SIDA	-ACMS															
15.	Construction de la décharge Municipale	-															
16.	Construction d'un Jardin public	-															
17.	Construction du Marché Central	-															
18.	Construction d'un centre de commerce (Akom II centre Tébiassé)	-															
19.	Construction d'un centre de commerce (Akok)	-															

N°	Désignation du microprojet	Partenaires	Montant (x 1 000 F CFA)	Préparation (DAO/ Cotation, DP)	Envoi des projets d'AMI au MINMAP	Consultation, Avis d'Appel d'Offres, Invitation		Évaluation technique et financière		Négociation du contrat		Attribution et signature du contrat		Réalisation des travaux		Réception provisoire	
				DP	DP	DP	DR	DP	DR	DP	DR	DP	DR	DP	DR	DP	DR
20.	Construction d'un centre de Commerce (Toko)																
21.	Informatisation du bureau des artisans																
22.	Entretien de la voirie rurale Mingoh-Mbanga																
23.	Montage et hébergement du Site Internet Municipal																
24.	Organisation de l'Ascension du Mont Diktu																
25.	Construction d'un complexe multisports à Akom II centre																
26.	Réhabilitation du centre de loisir des jeunes																
Toutes les actions de plaidoyers inscrits dans le PIA doivent être conduites entre le																	

7. Mécanisme de Suivi Évaluation

12.1 Composition et attributions du comité de suivi-évaluation du PCD

Après la validation du PCD, structure interne à l'institution communale devra être mise en place au sein de la commune pour coordonner la mise en œuvre, suivre et évaluer le niveau de réalisation des interventions programmées dans le PCD. Il s'agit du Comité de Suivi du Plan Communal de Développement (PCD) d'Akom II. La mise en place de ce comité sera officialisée par un arrêté municipal.

La composition du Comité de Suivi est modulable en fonction de la spécificité de l'ouvrage à réaliser. Cependant, il y a lieu de préciser que les Chefs Supérieurs, les Présidents des Comités de Développement, les membres des Comités de Concertation en leur qualité de mobilisateurs des populations et des ressources sont membres d'office de la sous-commission du Comité de Suivi Évaluation des projets inhérents à leurs Communautés. S'agissant des sectoriels, ils sont tous membres du Comité de Suivi Évaluation et leur intégration au sein des sous-commissions sera fonction de leur implication de par leurs missions organiques par rapport à la mise en œuvre du projet. Le tableau suivant présente la composition sommaire de Comité de suivi du PCD. À titre d'illustration, la sous-commission chargée de la réalisation des infrastructures (Travaux de construction des bâtiments, les aires de jeux, ...) sera nécessairement composée du MINTP, MINDUH, MINEP ...

Tableau 49: Composition du Comité de suivi du PCD

N°	Désignation	Noms et Prénoms
Membres Permanents		
01	Président	
02	Rapporteur	
03	Rapporteur Adjoint	
06	Membre	
07	Membre	
08	Membre	
Sous-commissions		
01	Président (Sectoriel impliqué/ Maître d'ouvrage)	
02	Vice-président	
03	Rapporteur	
04	Rapporteur Adjoint	
05	Maître d'œuvre	
06	01 Conseiller Municipal/ Sous-commission	

Les attributions dudit comité sont :

- S'assurer de la conformité des activités au calendrier de déroulement, aux moyens et responsabilités prévues ;
- Interpeller régulièrement l'exécutif communal sur les écarts observés par rapport à l'exécution des actions programmées dans le PCD,
- Jouer le rôle d'interface entre les comités de concertation installés dans les villages et l'exécutif,
- Rendre compte au conseil municipal de la mise en œuvre du PCD
- Présenter à l'exécutif communal le rapport d'activités tous les trimestres
- Suivre au jour le jour l'exécution des travaux inscrits dans le PIA en veillant à la prise en compte des aspects sociaux environnementaux dans les dits projets.
- Élaborer chaque année le PIA avec le conseil municipal
- Actualiser le PCD après trois (03) ans

À l'exception des responsables sectoriels et élus membres automatiques du comité, les autres membres doivent remplir les conditions suivantes :

- Avoir suivi de bout en bout la mise en œuvre du processus de planification locale dans la commune en vue de l'élaboration du PCD
- Être conseiller municipal ou acteur de développement intervenant sur le territoire de la commune
- Être disponible et accepter de travailler sans rémunération
- Savoir lire et écrire.

12.2 Indicateurs de suivi et d'évaluation (par rapport au PIA)

La coordination du suivi de la mise en œuvre du PIA est assurée par le maire de la commune. De façon opérationnelle, le comité communal de suivi évaluation suit au quotidien la mise en œuvre des actions programmées dans le Plan d'Investissement annuel et rend compte au maire.

Au niveau de chaque village, le comité de concertation va suivre la mise en œuvre des actions dans la communauté et rendre compte au comité communal de suivi évaluation.

Le comité communal de suivi évaluation de la mise en œuvre du PCD doit se réunir chaque trimestre pour évaluer le niveau d'atteinte des résultats et de réalisation des activités.

Dans la mise en œuvre, des indicateurs de suivi-évaluation devront être pris en compte pour servir de point de référence afin de s'assurer de l'effectivité des réalisations prévues, les moyens utilisés et les résultats obtenus ainsi que les délais de temps tels que prévus.

Le tableau suivant présente les indicateurs de suivi-évaluation pour chaque secteur dans le cadre de la mise en œuvre du PIA.

Tableau 50: Indicateur de suivi –évaluation du PIA

Secteur	Indicateur Général	Indicateurs secondaires
Hydraulique	<ul style="list-style-type: none"> – % d'accès à l'eau potable en milieu urbain. – % d'accès à l'eau potable en milieu rural 	<ul style="list-style-type: none"> – Nombre de points d'eau aménagés et fonctionnels. – Nombre de points d'eau réhabilités. – Nombre comité de gestion mis en places et fonctionnels – Distance du ménage le plus éloigné par rapport au point d'eau – Nombre de campagnes de formation au traitement de l'eau.
Éducation	Taux de jeunes ayant un accès facile à une éducation de qualité.	<ul style="list-style-type: none"> – Nombre d'équipements et infrastructures scolaires acquis; – Qualité et quantité du personnel enseignant affecté ; – Ratio Maitre/Élèves. – Taux de réussite scolaire ; – Nombre d'élèves par salle de classe. – Nombre d'équipements et d'infrastructures installées.
Électrification	Quantité d'énergie générée	<ul style="list-style-type: none"> – Linéaire du réseau de distribution d'électricité fonctionnel – Volume des pertes énergétiques (à cause de l'état du réseau).
Agriculture	Nombre de produits agricoles sur le marché.	<ul style="list-style-type: none"> – Nombre de coopératives agricoles viables mis en place. – Nombre de séminaires de sensibilisation organisés sur la maîtrise des techniques d'agriculture. – Parc à bois mis en place dans l'espace urbain – Nombre de pépinière mis en place – Nombre de financements obtenus auprès des programmes (PACA, ACEFA etc...).
Élevage	Nombre de produits de l'élevage sur le marché	<ul style="list-style-type: none"> – Nombre de fermes porcines, avicoles, caprines mises en place – Nombre d'étangs piscicoles construits – Nombre d'association/coopératives mises en place – Ferme réhabilitée – Station aquacole d'Akom II réhabilitée
Jeunesse et sport	Nombre d'infrastructure sportive dans la commune d'Akom II	<ul style="list-style-type: none"> – Site disponible pour la construction d'un complexe multisports à Akom II
Femme et famille	Taux des femmes et des jeunes filles ayant accès à une éducation sociale de qualité	<ul style="list-style-type: none"> – Site disponible pour la construction d'un Centre de Promotion de la femme et de la famille à Akom II

12.3 Dispositif, outils et fréquence du reporting

12.3.1 Dispositif

Dans le cadre de la mise en œuvre du PCD d'Akom II, un dispositif de suivi (comité de suivi-évaluation) sera mis en place et travaillera en collaboration avec l'exécutif communal afin de l'informer sur le niveau de réalisation des actions planifiées, les écarts observés par rapport aux résultats attendus. Pour un suivi efficace, il est important de mettre en place un programme de renforcement des capacités des membres permanents du comité ainsi que le renforcement de sa coordination afin que l'information puisse circuler de façon optimale entre les communautés, l'exécutif municipal, les prestataires de service et les structures gouvernementales.

12.3.2 Outils et fréquences de suivi

Les outils suivants seront nécessaires pour les activités :

- les fiches de suivi et évaluation (elles sont fonctions des activités à mener);
- le chronogramme de suivi des activités qui est élaboré par la sous-commission conformément à la programmation annuelle des activités à mener;
- les rapports périodiques d'avancement des activités. Ceux-ci se feront sur la base d'une périodicité définie au préalable;

Toutefois, le tout premier outil auquel l'on doit faire recours reste les tableaux de planification contenu dans le présent PCD.

12.4 Mécanisme de préparation du PIA et de révision du PCD

Les missions dévolues au comité de suivi dont Le Maire en est le président intègrent entre autre la préparation du PIA qui se fait chaque année et la révision du PCD qui se fait sur une base triennale.

12.5 Préparation et actualisation du PIA

La préparation du PIA se fait suivant les étapes ci-après :

- L'évaluation du PIA en fin d'exécution ;
- Le remplissage de la grille des ressources mobilisables (sûres) pour la nouvelle année ;
- L'examen des situations d'urgences qui obligent une action impérative ;
- La reconduction dans le nouveau PIA des projets non réalisés issus du précédent ;
- Le choix des projets à financement autonome certain ;
- Le choix des projets dont la participation des populations locales est assurée ;
- Le choix des projets dont l'exécution s'étend tout le long du plan (03 ans).

- Élaborer un nouveau Plan de Passation des Marchés (PPM) pour la nouvelle année.

12.6 Révision du PCD

La révision du PCD devrait avoir lieu tous les trois ans. Elle consistera en une modulation des projets du CDMT aux urgences de développement, aux disponibilités financières de la commune, au désidérata des bailleurs de fonds de la Commune et aux modifications de la politique nationale de développement.

8. Plan de Communication sur la mise en œuvre du PCD

8.1. Objectifs du plan

- Informer et sensibiliser les différents acteurs au niveau Communal
- Susciter une prise de conscience auprès des bénéficiaires de leur situation et surtout de la possibilité du changement ;
- Impliquer les acteurs au niveau local dans les actions de développement mises en œuvre au sein de la Commune ;
- Mobiliser les acteurs et les bénéficiaires pour l'action en vue de leur participation effective aux différentes étapes du processus de planification ;
- Appuyer les actions de gouvernance locale au sein de la Commune, notamment la vulgarisation du budget participatif en vue du contrôle citoyen par les bénéficiaires ;
- Assurer la collaboration entre les partenaires intervenant au niveau local ;
- Capitaliser les actions de développement menées dans la Commune et les bonnes pratiques en vue de leur diffusion ;
- Favoriser l'exercice du dialogue social entre les villages et la Commune à travers la production et la diffusion des informations en rapport les activités de la Commune, notamment la mise en œuvre du PCD;
- Accompagner les populations à s'approprier et à participer à leur développement ;
- Appuyer le maire dans la recherche des financements pour la Commune ;
- Assurer la bonne circulation de l'information au sein de la Commune ;
- Promouvoir l'image de marque de la Commune à l'extérieur.

8.2. Étapes d'élaboration et de mise en œuvre du plan

- Envoi du plan générique de communication communal aux Communes (PNDP) ;
- État des lieux du système de communication (par l'agent de développement) ;
- Élaboration du plan (agent communal) ;
- Finalisation du plan au cours d'un atelier ;
- Validation du plan (conseil municipal) ;
- Restitution aux communautés (maire) ;
- Diffusion du plan auprès des différents acteurs (maire) ;
- Mise en œuvre (maire) ;
- Suivi évaluation (agent de développement).

8.3. Stratégie

1. Finalisation du plan par l'agent de développement lors d'un atelier ;
2. Production des outils de communication propres à la Commune et aux villages (compte tenu des réalités sociologiques différentes et des dynamiques locales de développement qui varient d'un milieu à un autre) ;
3. Spécialisation de l'agent de développement dans la conduite du plan de communication en attendant la mise à disposition du maire d'un expert en la matière ;
4. Mise en place des relais de communication (points focaux) au niveau des communautés pour assurer la collecte et la remontée des informations au niveau local ;
5. Renforcement préalable des capacités du maire, de l'agent développement et des relais communautaires en matière de communication (séminaire sur la production des supports de communication adaptés à la Commune, séminaire sur la gestion de la communication au niveau communal, etc).

8.4. Cibles de la commune

8.4.1. Cibles principales:

- 1) Les acteurs institutionnels (Gouverneur, Préfets, Sous-préfets et assimilés) ;
- 2) Les partenaires techniques et financiers ;
- 3) Les projets et programmes de développement
- 4) Les bénéficiaires (communautés rurales,) ;
- 5) La société civile (ONG, élus locaux, prestataires de service...) ;
- 6) Les services déconcentrés de l'État
- 7) Les élites extérieures et la diaspora
- 8) Les entreprises locales
- 9) Les ONG et les Fondations occidentales

8.5. Cibles indirectes :

- Les relais locaux (Conseillers municipaux, Députés, AGC, CC, Chefs traditionnels, Griots, leaders d'opinion, Imams/Pasteurs, toutes les forces endogènes ayant une certaine emprise sur les populations) ;

- Les médias publics ou privés (Radios communautaires, etc) ;
- Les élites urbaines ;
- Les associations locales.

9. Conclusion

Au vu de tout ce qui précède il est donc clair que les populations de la Commune d'Akom II font face à d'énormes difficultés socio-économiques surmontables à travers les efforts de l'équipe municipale actuelle. D'autre part les potentialités et les grands projets d'envergure nationale ayant des spécificités avec la Commune lui confèrent d'énormes opportunités qui peuvent rehausser favorablement le niveau et la qualité de vie des populations. À cet effet les populations de la Commune se doivent d'être plus responsables à travers des actions communautaires et participatives afin d'implémenter au niveau des villages des solutions endogènes, concertées et durables.